Février 1896 N° 26 3e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

Le mouvement anti-maçonnique

LA LIGUE DU LABARUM

§ 1er. — La Ligue du Labarum, fondée à Paris le 19 novembre 1895, et s'inspirant des enseignements infaillibles du Pape, Vicaire de N.-S. Jésus-Christ et successeur de Saint Pierre, proclame que la Franc-Maçonnerie, Synagogue de Satan, est le grand Ennemi actuel de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

En conséquence, la Ligue, due à l'initiative de Catholiques résolus à défendre leur Sainte Mère l'Eglise, même au prix de leur sang, prend le titre de **Ligue du Labarum Anti-Maçonnique**, *Ordre Catholique Militant pour la défense de la Foi, des droits et des biens de l'Eglise contre la Franc-Maçonnerie*. La Ligue entreprend, contre l'infernale secte, une guerre à outrance, défensive et offensive, qu'elle ne cessera qu'au jour du triomphe définitif de la Religion, c'est-à-dire au jour de l'avènement du règne social de Jésus-Christ, reconnu Roi de France par les pouvoirs publics.

§ 2. — Les Fondateurs de la Ligue, bien pénétrés des vérités lumineuses répandues sur le monde par l'immortelle Encyclique *Humanum Genus*, ont considéré avec douleur l'immensité des maux et des ruines dont la Franc-Maçonnerie a été le principe pour l'humanité et pour l'Eglise Catholique en général, et pour la France en particulier. Ils ont entendu la grande voix du Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, appelant les peuples à secouer le joug de l'exécrable secte, dont les chefs scélérats sont de vrais suppôts de l'Enfer. Ils se sont dit : « Le Pape nous convie à la lutte, par les moyens surnaturels et naturels; nous ne serions pas dignes de notre nom de chrétiens, si nous fermions l'oreille à son appel si pressant et déjà plusieurs fois répété. L'heure a sonné des résolutions viriles. Le satanique Ennemi a juré de détruire jusqu'aux derniers vestiges de la Religion du Sauveur; partout il s'avance, gagnant chaque jour du terrain et insultant tout ce que nous avons de sacré, dans la joie de sa victoire, due à la mollesse des Catholiques qui sont pourtant le nombre et se laissent opprimer. Eh bien, puisqu'il le faut, nous serons les victimes expiatoires; nous serons les martyrs, dont le sang, versé avec bonheur, sera le remède à cet excès de mal; nous serons les nouveaux croisés de la guerre à l'Ante-Christ maçonnique : le cœur rempli de haine pour Satan et d'amour pour notre Roi Jésus, nous mourrons dans les délices du sacrifice, heureux si notre trépas arrête l'invasion infernale, la fait reculer et suscite des héros pour lui reprendre le terrain qu'une coupable indifférence lui a laissé conquérir. En guerre! en guerre! Puisque le Pape l'a dit, Dieu le veut! »

§ 3. — Voulant atteindre leur but par les moyens les plus pratiques de la piété et du dévouement, les Fondateurs de la Ligue du Labarum ont approfondi et approuvé le programme d'études élaboré, les 1er et 2 août 1895, par le Comité National Français, chargé spécialement de propager dans notre pays l'idée d'un prochain Congrès Anti-Maçonnique International, sous la présidence d'honneur de S. E. le Cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté.

Ils ont médité ce programme d'études, et ils ont acquis la conviction inébranlable que, pour terrasser la satanique Franc-Maçonnerie, il est urgent de constituer contre elle une organisation permanente, avec toutes les forces vives qui voudront bien se consacrer à cette œuvre de salut.

Ils ont donc adopté ce programme, et ils en ont fait la base de leur action militante.

PREMIÈRE PARTIE

« Pour bien saisir toute l'étendue du mal causé par la Franc-Maçonnerie, il faut répondre aux questions suivantes :

« I. Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie? — II. Quelles sont les principales ruines déjà causées par elle? — III. Par quels moyens a-t-elle pu causer tant de ravages? — IV. Quels sont ses projets pour l'avenir?

« I. *Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie?*

« Il faut ici bien préciser son but et indiquer les diverses étapes qu'elle a parcourues pour l'atteindre. Il faut aussi dire quelques mots de son histoire, en négligeant les fables que l'on a su y mêler. (Cet enseignement doit être une partie de la mission de tout bon Catholique, anti-maçon militant; car il est nécessaire d'instruire le peuple, abusé par la secte qu'il croit inoffensive, et de l'instruire publiquement. Le bon Catholique, anti-maçon militant, doit être un apôtre de la Vérité.)

« Au fond, la Franc-Maçonnerie est l'église de Satan, organisée par l'ennemi de Dieu pour perdre les âmes, et avec l'espoir de détruire l'Eglise de Jésus-Christ.

« II. *Quelles sont les principales ruines dont nous lui sommes redevables?*

« Elles portent sur tous les points : la vie religieuse et la vie civile; la vie privée et la vie publique; la vie sociale et la vie politique; la vie nationale et la vie internationale; l'enfance, l'âge mûr, la vieillesse; les idées, les sentiments et les mœurs, les institutions et les lois.

« Voici les principales :

« 1° La ruine de la vérité révélée, ou le naturalisme, en jetant sans cesse le discrédit et la négation sur tout ce qui nous vient directement de Dieu;

« 2° La ruine de la vérité naturelle, ou le matérialisme, en accoutumant les hommes à n'envisager que les intérêts matériels, quand elle ne va pas jusqu'à nier l'existence de Dieu et celle de l'âme;

« 3° La ruine de la morale, en facilitant la corruption dont elle se fait le premier des moyens d'action, et en poussant sans cesse les âmes vers la triple concupiscence;

« 4° La ruine de la civilisation chrétienne, en dénigrant tous les progrès qui sont dus à l'Eglise, et en exaltant sans cesse ce qui a été fait par les les païens ou par les ennemis du Christianisme;

« 5° La ruine de la paix sociale, en prêchant la révolte contre l'inégalité des conditions, et par la destruction des corporations ouvrières;

« 6° La ruine de l'union entre les peuples et de la stabilité des Etats, en fomentant sans cesse les divisions et les révolutions au gré de ses caprices ou de ses intérêts;

« 7° La ruine de l'Eglise catholique, dans la mesure où elle a pu la consommer, surtout par l'usurpation des Etats de l'Eglise.

« On peut dire encore que la Franc-Maçonnerie est la mère du militarisme et le principe des charges que le militarisme imposé aux nations de l'Europe.

« On peut dire aussi qu'elle est la mère du socialisme ; car, en détruisant les vraies notions de l'autorité et de la propriété, elle a préparé les abus de l'une et de l'autre, et motivé la réaction violente qui menace d'emporter la société tout entière vers une nouvelle barbarie.

« On peut dire enfin qu'elle est la mère du prolétariat moderne et de la plus grande partie des maux dont souffre la classe ouvrière ; car toutes les laïcisations dont elle a été l'inspiratrice ont eu surtout pour résultat d'amoindrir dans les âmes le sentiment de la justice pour les faibles.

« III. *Par quels moyens la Franc-Maçonnerie a-t-elle réussi dans son entreprise?*

« C'est d'abord par l'enseignement, c'est-à-dire par la diffusion de l'erreur. Elle a choisi quelques faits historiques, capables d'être dénaturés, et ainsi dénaturés, d'inspirer au peuple le mépris et l'horreur de l'Eglise Catholique.

« Son organisation, sa discipline, son secret, les crimes devant lesquels elle n'a pas reculé, sont d'autres causes de son succès.

« Il faut y ajouter la complaisance et la complicité des pouvoirs publics, puis l'ignorance, l'indifférence ou même la lâcheté des Catholiques.

« IV. *Quels sont ses projets pour l'avenir?*

« Il est de toute évidence qu'elle aspire à compléter son œuvre néfaste. Il faut le montrer, avec des documents précis, et bien détacher où elle en est de l'exécution de son programme.

« Mais il faut que chaque pays analyse exactement le mal qu'elle a accompli chez lui, qu'on puisse ensuite montrer, par un tableau d'ensemble, les grandes lignes de son œuvre dans le monde entier.

SECONDE PARTIE

« D'autre part, il ne suffit pas d'instruire le peuple du mal accompli par la secte maçonnique, ainsi que de ses moyens passés et présents et de ses projets futurs ; il est nécessaire également d'étudier la question de la lutte à engager con-

la Franc-Maçonnerie. De là, les divisions suivantes de cette importante question :

« I. Possibilité de la lutte. — II. Moyens à employer. — III. — Organisations à faire.

« I. *Est-il possible de lutter efficacement contre la Franc-Maçonnerie et même de la vaincre ?*

« Evidemment; ils ont tort, ceux qui la proclament invincible. Mais il ne faut pas se contenter des moyens naturels, car le démon est là ; il y met comme une incarnation de sa puissance, et cette puissance, il la tire de nos péchés : *qui facit peccatum, servus est peccati*.

« L'Eglise a pu vaincre le paganisme, toutes les erreurs et toutes les hérésies : *omnia possum in Eo qui me confortat*. Si nous avions employé contre ce nouvel ennemi les moyens qu'employèrent, avec tant de succès, les premiers Chrétiens contre le paganisme antique, la Franc-Maçonnerie serait vaincue depuis longtemps.

« II. *Quels moyens faut-il employer ?*

« Des moyens naturels et des moyens surnaturels.

« Parmi les premiers, il faut placer la diffusion des secrets de la Maçonnerie et du mal qu'elle nous a fait. L'Encyclique *Humanum Genus* contient à cet égard les plus précieuses indications.

« Cette diffusion doit être faite par la plume et par la parole, par le journal et par la gravure, par les conférences privées ou publiques, pour démasquer l'ennemi sur tous les points.

« Mais les moyens surnaturels sont beaucoup plus nécessaires encore ; sans eux, toute l'action humaine, que nous pourrions déployer contre la Franc-Maçonnerie, pourrait tourner contre nous.

« Parmi les moyens surnaturels, il faut placer d'abord les maximes évangéliques, qui contiennent l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, par suite, l'étude approfondie et la méditation fréquente de l'Evangile. Les maximes du monde et l'esprit naturaliste, dont la Franc-Maçonnerie s'est fait l'apôtre et dont elle tire sa principale influence, ne peuvent disparaître que devant l'esprit surnaturel, fortement nourri des maximes de l'Evangile.

« Il faut y ajouter la prière, la pénitence, l'expiation sous toutes ses formes ; surtout la Sainte Eucharistie, dans ses trois parties, savoir : la messe, la communion, l'adoration réparatrice.

« III. *Quelle organisation faut-il faire pour rendre efficace la lutte contre la Franc-Maçonnerie ?*

« L'organisation à créer doit être à la fois nationale et internationale ; il faut y mettre l'action privée et l'action publique.

« Il serait à souhaiter qu'il fût possible d'avoir un comité permanent international, dont le principal rôle serait de préparer des Congrès internationaux, puis d'assurer l'exécution de leurs vœux, et enfin de centraliser les documents des divers comités nationaux.

« Quel concours le Tiers-Ordre de Saint-François peut-il donner à cet égard ? Ne devrait-il pas recevoir quelques modifications ?

« Comment suppléer à la protection que les hommes d'un pays, spécialement les marins et les commerçants, reçoivent dans d'autres pays, précisément parce qu'ils sont francs-maçons ?

« L'organisation nationale peut varier avec les pays ; elle peut s'attacher à l'organisation civile ou à l'organisation ecclésiastique. Mais il en faut une partout, et partout son but doit être de faire employer, avec autant d'intrépidité que de persévérance, les moyens naturels et les moyens surnaturels. »

En étudiant ce programme, les Fondateurs de la Ligue se sont dit qu'il ne leur appartenait pas de proposer des modifications au Tiers-Ordre de Saint-François, et ils ont pensé qu'une organisation absolument nouvelle, répondant aux desiderata de ce programme, pouvait être créée sans délai, le péril maçonnique s'aggravant chaque jour davantage.

Sans perdre de vue les intérêts généraux de l'Eglise et du Saint-Siège, ils ont songé à la France, leur patrie terrestre bien-aimée, où l'infernale secte, installée officiellement au pouvoir, en la personne du Chef de l'Etat, de la majorité des deux Chambres, des Ministres, des Conseils élus de la Capitale et des grandes villes, et d'une multitude de hauts fonctionnaires, ne cache plus ses noirs desseins et annonce, sans aucun voile, par les organes d'une presse radicale dont les rédacteurs sont membres des Loges et Arrière-Loges, qu'elle aura anéanti avant trois ans, tout d'abord, les Congrégations Religieuses, honneur et gloire de la Nation.

Ils ont jugé qu'il fallait réaliser immédiatement le programme du salut national ; donner l'exemple aux autres peuples ; respecter toutes les initiatives chrétiennes, qui se disposent ou se disposeront à engager la lutte contre la Franc-Maçonnerie, d'une manière et avec des armes différentes des leurs ; se faire même les auxiliaires dévoués de tous Comités anti-maçonniques qui se fondent ou se fonderont.

Ils ont estimé, enfin, qu'ils avaient une mission à remplir en dehors, mais à côté, de l'œuvre éminement nécessaire du Congrès Anti-Maçonnique International ; car la création d'une Ligue Anti-Maçonnique militante ne peut que contribuer au succès de ce Congrès, en formant une phalange d'élite de Catholiques anti-maçons résolus et bien disciplinés, qui,

sans prétendre à aucune ingérence dans la direction de l'œuvre parallèle, en seront les propagateurs actifs, les soutiens assurés et permanents, non seulement pour le premier Congrès, mais encore pour tous les Congrès futurs.

Chaque pays pouvant avoir une Ligue du Labarum, si le mode de fonctionnement du Labarum de France est apprécié comme étant d'une heureuse inspiration et rendant des services réels à la bonne cause, l'œuvre des Fondateurs français pourra devenir universelle, être une véritable Contre-Maçonnerie ; et, d'autre part, aucune fédération nationale ainsi constituée n'ayant prééminence sur les autres, mais toutes au contraire vivant en parfait accord, sur le pied de l'égalité chrétienne et sous le contrôle des Pasteurs de chaque diocèse, il s'ensuivra que le Labarum Anti-Maçonnique sera à la fois national et international : national, par l'indépendance réciproque des fédérations des divers pays ; international, par sa communauté de système, par sa conformité de mode de fonctionnement, par son unité d'enseignement, de pratique et de procédé de propagande. Tous Frères, sans distinction de nationalité ; tous Frères dans le Labarum du Vatican, dans l'obéissance au Pape, généralissime de toutes les fédérations de ligueurs !

§ 4. — En conséquence de ce programme, l'action de la Ligue sera double : elle agira extérieurement et intérieurement.

Œuvres d'action extérieure :

La Ligue du Labarum n'est pas une société secrète ; elle n'a à cacher aucun de ses enseignements ni aucun de ses actes. Elle exercera son action extérieure en multipliant les réunions de propagande anti-maçonnique, où les Catholiques non-ligueurs seront admis à titre d'invités. Dans ces réunions, ainsi publiques, l'enseignement sera donné aux adhérents pour leur initiation personnelle, mais de telle sorte qu'il profite à l'assistance tout entière ; les manœuvres et les ruses, les infamies et les crimes de la Franc-Maçonnerie seront, en outre, dévoilés par des conférences qu'organiseront les groupes de la Ligue, avec le concours d'orateurs ligueurs ou non-ligueurs indistinctement. La Ligue du Labarum mettra, d'une façon constante, en pratique le précepte du grand Pape Léon XIII, précepte qu'elle considère comme un ordre formel : « Arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre, et faites-la voir telle qu'elle est. »

Au surplus, la Ligue maintiendra toujours à ses assemblées un caractère religieux, ses Fondateurs ayant la conviction profonde qu'aucune victoire n'est possible sans le secours d'En-Haut. Par l'exemple de ses réunions, par son mépris absolu du scepticisme et du respect humain, elle propagera l'habitude de la prière dans les sociétés ayant en vue le relèvement de la Patrie, habitude que l'indifférence d'un siècle d'impiété a fait perdre et qu'il importe de reprendre partout. La Ligue du Labarum s'est donné la mission de réveiller la France Chrétienne ; avec l'aide de Dieu, elle la réveillera !

Œuvres d'action intérieure :

Tout en n'étant pas une société secrète, la Ligue du Labarum est une association circonspecte et discrète ; elle unit la prudence à la résolution, comme les Chrétiens des premiers âges, qu'elle prend pour modèles. Faisant appel aux bonnes volontés de tous les Catholiques dévoués, désirant fournir à tous le moyen de coopérer à son œuvre, même à ceux qui par leur situation sociale sont sous la dépendance d'un adversaire oppresseur des consciences, la Ligue établit comme règle que chacun de ses membres aura un nom de ligueur, sous lequel seul il sera appelé dans les réunions et désigné sur les registres et procès-verbaux ; au dehors, chacun sera libre de se divulguer soi-même comme membre de la Ligue, mais nul ne pourra divulguer l'affiliation d'un autre ligueur à moins de son consentement exprès. Pareille discrétion à l'égard des personnes sera demandée aux Catholiques non-ligueurs qui assisteront aux séances des groupes en qualité d'invités ; par contre, on leur fera bien savoir qu'elles peuvent raconter tout ce qu'elles auront vu et répéter tout ce qu'elles auront entendu dans les assemblées de la Ligue.

La Ligue du Labarum ne veut pas se borner à répandre, par la publicité donnée aux assemblées plénières de ses groupes, l'enseignement anti-maçonnique qui fera la lumière sur les manœuvres et les scélératesses de la secte qu'elle combat ; elle ne limite pas son plan de campagne aux actes de cette divulgation vengeresse, destinée à éclairer le peuple, s'il plaît à Dieu. Elle veut aller plus loin et plus haut, dans son apostolat.

Cette lumière qu'elle ambitionne de répandre au dehors, la Ligue entend en pénétrer ses adeptes tant et si bien que chacun, peu à peu, devienne à son tour un foyer ardent ; elle veut que chaque ligueur, Frère ou Sœur labariste, s'en imprègne au point d'être en mesure de répondre, dans les conversations courantes, à toutes les objections des adversaires de mauvaise foi et des indifférents aveugles qui s'obstinent à ne pas comprendre la gravité du péril maçonnique. Par ses initiations graduées et par la multiplicité des conférences instructives et probantes auxquelles ses adeptes seront tenus d'être assidus, elle veut faire passer dans l'âme de tous le sentiment raisonné, bien compris, indéracinable, qui anime ses Fonda-

teurs, savoir : dans la guerre faite à l'Eglise par la Franc-Maçonnerie, il y a autre chose qu'un tournoi engagé par des hommes contre d'autres hommes ; il y a autre chose qu'une lutte terrestre, c'est-à-dire il y a l'action même du diable, la continuation de la révolte de Satan, dans la rage de sa défaite ; rage éternelle comme sa chute et son supplice, rage de maudit qui se traduit en une haine effroyable de l'humanité, rage de destruction et de blasphème, rage centuplée par la connaissance qu'il a de son impuissance à atteindre Dieu et de la vérité de la parole divine : *Non prævalebunt ;* rage, enfin, qu'il cherche sans cesse à assouvir en perdant les âmes.

La Ligue du Labarum, non contente de défendre la Sainte Eglise, veut donc encore disputer à Satan les âmes des francs-maçons, de même que les missionnaires vont dans les pays lointains lui arracher les âmes des païens et des sauvages. Par les vertueuses Chrétiennes qui apporteront à cette œuvre de salut leur zèle et leur charité, la Ligue se fera discrètement l'auxiliaire des mères, des épouses, des sœurs, qui gémissent de voir un des leurs glisser sur la pente de l'abîme, mais qui manquent d'une aide instruite et ayant une action possible, pour tenter de sauver l'infortuné, dupe des mensongères promesses de la secte.

Plus loin encore et plus haut ira la Ligue du Labarum. Des crimes se commettent dans certaines Arrière-Loges, dans les Ateliers occultes de la Haute-Maçonnerie ; la Divine Eucharistie est profanée, le Pain des Anges est foulé aux pieds, les suppôts de l'Enfer tentent de renouveler sur l'Agneau immaculé le meurtre cruel du Golgotha. Eh bien, la Ligue aura des martyrs volontaires qui s'offriront à Dieu pour expier ces crimes, ces sacrilèges profanations.

Le Labarum Anti-Maçonnique aura des Frères et des Sœurs qui diront chaque matin dans leur prière : « Seigneur, prenez ma vie, et que les francs-maçons se convertissent ! »

Cette abnégation poussée aux dernières limites ne sera demandée à personne, lors de l'entrée dans la Ligue, ni en aucun passage à un degré supérieur d'initiation. Offriront seuls ce sacrifice ceux et celles qui s'y sentiront poussés par cette force intérieure dont la puissance est irrésistible au plus beau jour de la vie, par cette force triomphante que connaissent bien, pour en avoir éprouvé le choc délicieux, ceux et celles qui ont eu le bonheur de faire une bonne premi[illegible] communion. A ces fidèles du Labarum qui [illegible]erront ainsi s'offrir en holocauste, leurs [illegible]res et leurs Sœurs diront avec reconnaissa[illegible] comme les soldats disent à ceux d'entre [illegible] qui sont désignés pour aller en sentinel[illegible]erdues ou à quelqu'une de ces mission[illegible] avant-postes d'où l'on ne revient pas : « Soyez salués par tout notre respect, par toute notre affection ; car, c'est grâce à votre sacrifice que sera remportée la victoire. »

§ 5. — En dehors de ce qui vient d'être exposé, il va de soi que la Ligue se manifestera, toujours avec discrétion et prudence, mais toujours aussi avec la générosité des âmes loyales, comme une association essentiellement fraternelle, dont l'utilité pour tous sera d'autant plus efficace qu'elle prendra de plus en plus de l'extension. En cela, nous répondrons aux vœux d'un grand nombre de catholiques, qui demandent depuis longtemps la création d'une œuvre basée sur un système international, quoique agissant par fédérations nationales, et opposant, dans le monde entier, à la solidarité du mal la solidarité du bien.

Est-il besoin de dire aussi que l'incognito, garanti dans les cas indiqués plus haut, ne saurait être un sujet de défiance à l'égard de notre œuvre elle-même? car rien n'est plus facile que de rassurer sur ce point les Catholiques qui, ne tenant pas compte des difficultés des temps présents, oublieraient qu'aux époques de persécution les catacombes sont parfois nécessaires et nous marchanderaient pour cela leur approbation. En effet, la Ligue du Labarum prend pour règle immuable de n'avoir rien de secret pour les Autorités diocésaines ; les livres et registres de chaque groupe seront toujours à la disposition de l'Ordinaire. Si, d'une part, les assemblées plénières des groupes seront ouvertes aux Catholiques non-ligueurs, à titre d'invités, d'autre part, les séances de comité elles-mêmes seront ouvertes à tout délégué ecclésiastique que l'Autorité diocésaine voudra bien envoyer.

La Ligue du Labarum, qu'on le sache bien, est Catholique fidèle et soumise. Elle combat pour Dieu ; par conséquent, elle obéit au Pape. Si en France elle ne sollicite pas l'approbation officielle des Evêques, c'est parce qu'en France la persécution sectaire sévit même contre l'Episcopat ; c'est parce que, dans ce pays, l'hypocrisie maçonnique qui gouverne ose prétendre que nos Evêques sont des fonctionnaires de l'Etat athée ! Or, nous qui voulons, dans cette lutte, aller jusqu'au bout, jusqu'à nous faire tuer, s'il le faut, non en insurgés, mais en victimes n'ayant d'autre défense que notre Croix du Labarum Anti-Maçonnique, nous aimons trop nos Evêques pour donner contre eux un prétexte d'aggraver la persécution. Mais si les Fondateurs de la Ligue se sont trompés dans leur zèle catholique, si le Pape venait à ordonner demain à la Ligue de se dissoudre, la Ligue du Labarum anti-maçonnique se dissoudrait immédiatement.

Oui, obéissance au Pape ! obéissance même

dans la douleur de poser les armes, s'il le fallait! Les héroïques zouaves pontificaux de 1870 n'ont-ils pas obéi, sans murmurer, quand, le 20 septembre, après la brèche ouverte par l'infâme Cadorna, le doux Pie IX, voulant arrêter l'effusion du sang de tant de braves qui ne demandaient qu'à mourir, ordonna de ne plus résister à la horde piémontaise envahissant la Ville Sainte? S'il le fallait, nous, zouaves du Labarum, qui défendrons le pouvoir spirituel, comme les soldats de Charette ont défendu le pouvoir temporel, nous obéirions de même au Pape, brisant nos armes; nous obéirions, sans un murmure... Car le Pape est infaillible; il ne peut ni se tromper ni nous tromper. Quand il épargne le sang de ses enfants, il faut le remercier et le bénir. Quand le Pape fait arborer le drapeau parlementaire, il ne capitule pas; non, le Vicaire du Christ ignore ce qu'est une capitulation! La vérité est qu'il proteste et se résigne à être prisonnier; mais la victoire n'est que retardée, la délivrance se fera tôt ou tard, le Pape captif attend avec confiance l'heure de Dieu. *Non prævalebunt!...*

§ 6. — En résumé, la Ligue du Labarum, se plaçant sous le patronage de Saint Michel Archange et de la Vénérable Jeanne d'Arc, veut refouler la Franc-Maçonnerie dans l'Enfer d'où elle provient: mais, ne haïssant pas les hommes, elle veut aussi la conversion des francs-maçons. Son plan de campagne est bien défini, et si net que personne ne peut s'y méprendre :

I. Sonner le ralliement contre l'Ennemi et s'aguerrir, par la propagande publique sous toutes ses formes;

II. Harceler et amoindrir l'Ennemi, en lui reprenant les malheureux, trop crédules, qu'il a embrigadés par des mensonges;

III. Débusquer l'Ennemi, en éventant ses manœuvres, en arrachant les masques des francs-maçons, en se faisant l'auxiliaire dévoué de tous les comités catholiques qui combattent la secte sur d'autres terrains que le nôtre;

IV. Se soutenir contre l'Ennemi, par l'union matérielle et morale, fraternelle et dégagée de toutes considérations politiques de parti; se rendre forts par la foi et la discipline, par la déférence respectueuse aux sages avis de Nos Seigneurs les Evêques, et par l'obéissance absolue à Notre Général en chef, le Pape;

V. Vaincre enfin l'Ennemi, en sachant mourir, en ayant au cœur l'ambition de verser notre sang pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la Patrie.

Paul de Régis.

LETTRE
DE
SA SAINTETÉ LÉON XIII
au cardinal archevêque de Reims

A l'occasion du 14e centenaire du baptême de Clovis qui doit être célébré solennellement à Reims, l'année prochaine, Sa Sainteté Léon XIII a adressé au cardinal Langénieux la lettre à la fois paternelle et magistrale que l'on va lire. Elle vient à point pour indiquer à la France sa véritable voie dans les temps troublés que nous traversons, et montrer, comme le dit *la Croix* de Paris, avec quelle sérénité le Saint-Père sépare les actes de la Maçonnerie au pouvoir de la France catholique.

Voici d'abord la lettre de S. E. le cardinal archevêque de Reims à laquelle répond Sa Sainteté :

Très Saint Père,

Le moment est venu de mettre à exécution le projet que Votre Sainteté a béni déjà et encouragé, de célébrer solennellement à Reims, l'an prochain, le 14e centenaire du Baptême de la Nation française, en la personne de son roi Clovis.

Dans l'espérance qu'au souvenir de cet événement providentiel, dont les conséquences pour l'Eglise et pour la France ont été si fécondes et si glorieuses, notre pays, maintenant sous le coup de l'épreuve, s'instruirait aux leçons du passé, et reviendrait à Dieu, Votre Sainteté a daigné me promettre de nous accorder à cette occasion un jubilé national.

Aujourd'hui, Très Saint-Père, je rappelle à Votre Sainteté cette parole et je la supplie de donner à la France qui se sait aimée du Pape et qui lui est dévouée, avec sa bénédiction apostolique, ce nouveau témoignage de sa paternelle sollicitude.

Daignez agréer, Très Saint-Père, les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ose me dire, de Votre Sainteté, le très humble et très obéissant fils et créature.

† B.-M. Card. LANGÉNIEUX,
Archevêque de Reims.

Reims, en la fête de la Nativité de N.-S.
le 25 décembre 1895.

RÉPONSE DU PAPE

Notre Cher Fils,

C'est un noble dessein que celui dont vous avez pris l'initiative, de convier la France entière à célébrer solennellement, cette année, après quatorze siècles, l'anniversaire du bap-

tême de Clovis, roi des Francs-Saliens. Aussi Nous accueillons, avec une particulière satisfaction le désir que vous Nous avez exprimé, de Nous associer à cette sainte et patriotique entreprise en accordant à votre pays, que nous aimons, la faveur unique d'un Jubilé national. On peut dire, en effet, que ce baptême du royaume des Francs et, assurément, les conséquences historiques de cet événement mémorable ont été de la plus haute importance, non seulement pour le peuple nouveau qui naissait à la foi du Christ, mais pour la chrétienté elle-même, puisque cette noble nation devait mériter, par sa fidélité et ses éminents bienfaits, d'être appelée la fille aînée de l'Eglise.

Et, d'ailleurs, Notre Cher Fils, comment pourrions-Nous demeurer étranger aux fêtes que vous allez célébrer à Reims, autour du tombeau du saint archevêque Remi, votre insigne prédécesseur, Nous qui n'avons cessé de donner à la France des témoignages réitérés, persévérants de Notre affection paternelle; comment ne serions-nous pas touché en songeant aux desseins adorables de la bonté et de la providence de Dieu sur une nation tant de fois choisie comme un puissant instrument pour la défense de l'Eglise et la dilatation du règne de Jésus-Christ.

Ces desseins, dont nous voyons clairement les premiers actes et la première réalisation dans la conversion prodigieuse de Clovis, doivent aussi faire tressaillir toute l'Eglise de France, pendant les solennités qui se préparent et auxquelles votre zèle éclairé, Notre Cher Fils, saura donner un lustre digne des faits qu'elles rappelleront, digne aussi de la cité qui en fut le principal théâtre, et qui vit, dans sa magnifique cathédrale, tant de princes implorant, pour bien gouverner, les bénédictions d'en haut.

Mais, afin que de telles solennités apportent à votre très noble nation ces fruits de salut que Nous lui souhaitons vivement, il est absolument nécessaire qu'elle comprenne et apprécie le bienfait dont elle célèbre le souvenir, c'est-à-dire sa régénération dans le Christ, sa naissance à la foi. Un tel bienfait, incomparable en lui-même comme principe de vie et de fécondité dans l'ordre de la grâce, est mémorable aussi, nul ne peut le méconnaître, par les résultats précieux de grandeur morale, de prospérité civile, d'entreprises glorieuses qui toujours en découlèrent pour la France ; on en retrouve le témoignage dans les temps mêmes où la nation vit surgir pour la religion des jours d'adversité et de deuil. Car, si elle céda parfois à de déplorables entraînements, toujours après avoir souffert, elle sut réagir contre le mal et puiser dans sa foi de nouvelles énergies pour se relever de ses épreuves et reprendre sa mission apostolique qui lui a été confiée par la Providence.

Nous sommes persuadé que l'Episcopat français, continuateur de la mission de Remi, héritier de son zèle sacerdotal, de sa charité expansive, de sa grâce dans le maniement des esprits et des cœurs, saura de plus en plus faire apprécier au peuple l'étendue d'un tel bienfait, et défendre la foi catholique contre les attaques de ceux qui voudraient détruire la civilisation. Aussi, nous appropriant la parole et l'exhortation du Prince des Apôtres, du même cœur que lui et avec la même effusion apostolique, Nous disons à nos très chers fils de France : « Béni soit le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a *régénérés* dans la vive espérance... d'un héritage incorruptible, sans tache, incapable de se flétrir... Espérez donc dans la grâce qui vous est offerte par la révélation de Jésus-Christ... Quiconque croira en lui ne sera pas confondu... »

Oui, Notre Cher Fils, Nous prions le Dieu tout-puissant et miséricordieux, dans toute la véhémence de Notre tendresse paternelle, qu'il donne à la France d'être une nation sainte, immuablement fidèle à son génie, à ses chrétiennes destinées ; que la foi de ses aïeux — une foi pleine, active, militante — grandisse dans ce noble peuple ; qu'elle reconquière les masses qui s'agitent aujourd'hui dans les ténèbres de l'incrédulité et qui déçues, découragées par mille erreurs, s'affaissent dans l'ombre de la mort. *Levez-vous et le Christ vous illuminera.*

Que tous les fils de la patrie française, de plus en plus dociles à écouter Nos conseils s'unissent dans la vérité, dans la justice, dans le respect mutuel et dans la charité fraternelle

comme les enfants d'un même Père ; qu'ils se persuadent que l'oubli des principes qui ont fait leur grandeur, les conduirait infailliblement à la décadence, et que l'abandon d'une religion qui est leur force les laisserait sans défense contre les ennemis de la propriété, de la famille, de la société. Qu'ils se rallient donc pour lutter ensemble contre les périls qui les menacent et que le cri de la Loi salique s'échappe de leur poitrine, plus puissant que jamais :

Vive le Christ qui aime les Francs!

Au déclin de ce siècle et à l'aurore de celui qui s'annonce, en ces temps difficiles qui mettent en mouvement tous les peuples et tous les éléments du corps social, en cet âge où les âmes agitées, inquiètes, semblent altérées de justice — de cette justice que Notre-Seigneur seul peut verser à flots — il faut que le baptême de Clovis et de ses guerriers se renouvelle en esprit et reproduise, à quatorze siècles de distance, les fruits merveilleux d'autrefois : l'union sociale sous un pouvoir sage, respecté, et la fidélité sincère envers l'Eglise catholique. Cette union des Français, vous le savez, Notre Cher Fils, a été l'objet constant de Notre tendre sollicitude, et nous l'appelons encore aujourd'hui avec une croissante ardeur. En vérité, quelle occasion pourrait être plus favorable et sainte pour ménager et augmenter en eux l'union d'esprit, de volonté, d'action dans la poursuite du bien commun, que la commémoration solennelle de l'événement fortuné qui fut pour la France le principe du salut et la source de tant de gloire ?

En attendant, Notre Cher Fils, les catholiques doivent se reprendre et s'affirmer comme des fils de lumière, d'autant plus intrépides et plus prudents qu'ils voient une puissance ténébreuse mettre plus de persistance à ruiner autour d'eux tout ce qu'il y a de bienfaisant et de sacré ; s'imposer au respect de tous par la force invincible de l'unité, prendre avec clairvoyance et courage, conformément à la doctrine exposée dans Nos Encycliques, l'initiative de tous les vrais progrès sociaux ; se montrer les défenseurs patients et les conseillers éclairés des faibles et des déshérités ; se tenir enfin au premier rang parmi ceux qui ont l'intention loyale, à quelque degré que ce soit, de concourir à faire régner partout, contre les ennemis de tout ordre, les éternels principes de la justice et de la civilisation chrétienne.

Puisse le Seigneur exaucer Nos espérances pendant l'extraordinaire Jubilé national que Nous allons accorder, et durant lequel, Nos prières se mêlant aux vôtres et à celles de tout le peuple chrétien de France, le ciel s'ouvrira pour laisser tomber sur vous et sur votre patrie entière les plus larges effusions de l'Esprit de Dieu !

C'est dans cette confiance que Nous accordons à vous, Notre cher Fils, aux évêques de France, au clergé, aux fidèles et à tous ceux qui participeront à vos fêtes, Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'Epiphanie, le 6 janvier de l'année 1896, de Notre Pontificat, le dix-huitième.

LEO PP. XIII.

Les fusils des soldats de Pie IX

On écrit de Rome à *la Croix* de Paris, 11 février :

Savez-vous que les fusils des Choans sont les Remingtons des zouaves pontificaux, vendus en 1872 aux Abyssins ? C'est avec ces armes, qui *portent encore la tiare et les clefs du Pape-Roi*, que les spoliateurs ont été vaincus. Le châtiment ne peut-être plus manifeste. En outre, c'est à partir du 20 septembre dernier, à la suite de leurs fêtes cyniques organisées contre le Pape, qu'ils ont commencé à subir échecs sur échecs en Afrique.

Mais le gouvernement continue d'exciter le peuple contre les Français, et comme il redoute une émeute d'un jour à l'autre, il parait qu'il voudrait la détourner du Quirinal pour la jeter sur les Français résidant à Rome. Le fait est que ses journaux ne cessent d'exciter à la haine et au mépris de la France.

Le Diable dans les Missions

Sous ce titre achève de s'imprimer un ouvrage extrêmement curieux et remarquable, écrit par un de nos collaborateurs, M. Paul Verdun.

Notre confrère s'est dit, avec raison, que ce sont les faits qui prouvent avec l'éloquence la plus irrésistible, et que c'est de leur rapprochement et de leur comparaison que jaillit la lumière.

S'inspirant de ce double principe, il a, pour écrire le *Diable dans les Missions,* recueilli des exemples sur toute la surface de la terre, aussi bien sous les glaces du pôle que sous les feux de l'Equateur, dans les forêts des sources de l'Amazone que sur les bords du Brahmapoutre, dans les pagodes des immenses villes chinoises que sous les huttes des sauvages de l'Océanie. Son ouvrage constitue ainsi un voyage autour du monde, à travers les peuples le plus divers et les civilisations le plus opposées.

Or, partout, il a trouvé des missionnaires français à l'avant-garde de la civilisation, repoussant le démon et conquérant le monde à Dieu. Les neuf dixièmes de ces apôtres, en effet, sont nés en vieille terre de France. C'est par eux, plus encore que par nos soldats, que notre patrie fait figure dans le monde.

Mais, constatation qui stupéfiera bien des gens, c'est que les progrès modernes des communications, bateaux à vapeur, chemins de fer et télégraphes, ont permis de recueillir et de comparer un nombre extraordinaire de faits diaboliques tout récents. Il en est résulté que les découvertes d'une science, qui se croyait athée, ont aidé à la confirmation non seulement des récits de l'Evangile, mais encore des païens de l'antiquité et de nos pères chrétiens du Moyen Age.

Certes, les faits que M. Paul Verdun raconte sont prodigieux, et le lecteur de son savant ouvrage partagera bien des fois la surprise que les missionnaires du XVII[e] siècle ont ressentie quand, partis de la France légèrement sceptique d'alors, ils ont débarqué dans les Indes Orientales et se sont trouvés jetés au milieu des manifestations diaboliques le plus étonnantes.

Mais supposez qu'un Français parle à un Esquimaux de notre raisin, à un Dahoméen de nos chemins de fer, à un insulaire de Noukahiva de la neige, et qu'il ne soit cru par aucun d'eux sous le prétexte qu'il n'existe dans leurs pays ni fruits, ni locomotives, ni frimas. Lequel, cependant, aurait raison, celui qui raconterait la vérité, ou ceux qui ne le croiraient pas? L'incrédulité des trois étrangers empêcherait-elle le chasselas de mûrir en France, les express d'y rouler, et le blanc tapis de l'hiver de couvrir nos champs ?

Mais les faits que l'auteur cite ne proviennent pas des récits d'hommes quelconques, d'inconnus peu sérieux dont les paroles puissent être facilement récusées. Ils s'appuient sur les témoignages écrits de missionnaires qui se sont appelés ou s'appellent Mgr Augouard, Mgr Livinhac, Mgr Massaja, Mgr Laouënan, Mgr Bruguière, Mgr Puginier, Mgr Retord, Mgr Chatagnon, Mgr Jouen, Mgr Cazet, l'abbé Huc, les Pères Petitot, de Smet, Lafiteau, Bouchet, Jean de Brito, François Lainez, Fouquet, Le Gobien, Clavelin, Palatre, Desjacques, de Ventavon, MM. Bringaud, Mesnard, etc., etc.

Nous en passons, et des meilleurs.

C'est grâce à leurs récits que notre confrère a pu établir son ouvrage sur des bases authentiques, indiscutables.

Dans la grande quantité de faits diaboliques qu'il a relevés — près de sept cents — il a choisi les plus typiques, les plus instructifs. Il n'a ni diminué leur importance, ni exagéré leur portée en les dramatisant.

D'ailleurs, pour plus de sécurité dans ses appréciations et ses jugements, M. Paul Verdun a soumis son travail à deux savants religieux, membres d'un ordre qui a fourni aux missions un nombre d'apôtres presque incalculable. Il n'a livré son ouvrage à l'impression qu'après avoir reçu leur approbation.

Le Diable dans les Missions est divisé en deux tomes.

Le premier étudie les manifestations diaboliques qui se sont accomplies en Amérique, au Mexique, au Pérou, chez les Caraïbes et les Moxes, dans l'île d'Haïti et chez les nations indiennes du Canada et des Etats-Unis ; en Afrique, au Gabon, au Congo, au Dahomey, au Sénégal, chez les Cafres, sur les bords du Zambèze, au Zanguebar, en Ethiopie et en Egypte ; en Asie, dans l'Hindoustan.

Le tome second relate les événements démoniaques arrivés en Asie, dans la Birmanie et le royaume de Siam, en Chine, dans le Thibet et la Corée ; en Océanie, à Noukahiva, en Nouvelle-Calédonie, dans les îles Futuna et Wallis, en Nouvelle-Guinée ; enfin, dans la grande île de Madagascar.

Notre confrère a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles de son ouvrage.

De ce voyage autour du monde, d'un genre nouveau, nous extrayons quelques faits qui se sont passés à des époques et dans des conditions fort différentes.

Ils donneront à nos lecteurs un aperçu de ce qu'est *Le Diable dans les Missions*.

Voici, tout d'abord, un fait qui est arrivé au commencement du XVIII[e] siècle, aux Indes

Orientales, dans le royaume de Maduré. Il a été rapporté par le R. P. Bouchet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, dans sa lettre au R. P. Baltus, de la même Société, lettre rendue publique en 1711.

Sur le chemin de Varongapatti, à Capaleam, écrivait ce missionnaire, on rencontre un fameux temple que les Indiens nomment Changandi. A l'est de ce temple, et à environ une demi-lieue de distance, on trouve une bourgade assez peuplée et célèbre par l'événement suivant.

Un des habitants de cette bourgade était fort favorisé du démon; c'était à cet homme qu'il se communiquait le plus volontiers, jusque-là que toutes les semaines il se saisissait de lui à certain jour marqué, et rendait par sa bouches les oracles les plus surprenants. On accourait en foule à sa maison pour le consulter.

Cependant, malgré l'honneur que lui attirait la distinction que le diable faisait de sa personne, il commençait à se lasser de son emploi, le démon, qui lui procurait tant de visites, se rendant fort incommode; il ne le saisissait jamais, qu'il ne le fît beaucoup souffrir en le quittant; et ce malheureux pouvait compter qu'il avait toutes les semaines, un jour réglé d'une violente maladie.

Il lui arriva, dans la suite, quelque chose encore de plus fâcheux, car l'esprit, qui s'attirait par son moyen la confiance et les adorations d'une multitude innombrable d'Indiens, s'avisa de demeurer plusieurs jours en possession de celui où il se trouvait si fort honoré. Il ne tarda même guère à revenir et il semblait ne s'assujettir à aucune espèce d'alternative pour renouveler plus souvent la frayeur qu'il causait à son arrivée, et les tourments qui accompagnaient sa sortie.

Ses fréquentes et longues visites allèrent si loin, que ce misérable Indien se trouva absolument hors d'état de prendre soin de sa famille, qui ne pouvait pourtant se passer de lui.

Ses parents, consternés, allèrent à plusieurs temples pour prier les faux dieux d'arrêter, ou du moins d'adoucir les violences du malin esprit.

Mais ces prétendues divinités s'accordaient trop bien avec Satan contre lequel on implorait leur secours, pour rien faire à son désavantage. On n'obtint donc rien de ce qu'on demandait; le diable même en devint plus furieux et continua, comme auparavant, à rendre ses oracles par la bouche de son ancien hôte, avec cette différence qu'il le tourmentait bien plus violemment, et qu'il fit enfin craindre que le pauvre homme n'en mourût.

Les choses étant presque désespérées, on crut qu'il n'y avait d'autre remède que de de s'adresser à celui-là même qui faisait tout le mal. On s'imagina qu'il voudrait bien rendre un oracle en faveur d'un malheureux par le moyen duquel il en rendait tant d'autres. On l'interrogea donc un samedi au soir, pour savoir s'il ne se retirerait point, et ce qu'il exigeait pour diminuer le nombre de ses visites, et pour en adoucir la rigueur. L'oracle répondit en peu de mots que, si le lundi suivant on menait le malade à Changandi, il ne serait plus tourmenté et ne recevrait plus ses visites.

On ne manqua pas d'exécuter ses ordres, dans l'espoir qu'on avait de voir le malheureux soulagé. On le porta à Changandi, la veille du jour marqué par le démon.

Mais il y fut plus tourmenté que jamais : on l'entendait pousser des cris affreux, comme un homme qui souffre les plus cruels tourments. Cependant, rien ne paraissait à l'extérieur, et on se consolait sur ce que le temps marqué par l'oracle n'était pas encore arrivé.

Enfin, le lundi étant venu, l'oracle s'accomplit à la lettre, mais d'une manière bien différente de celle à laquelle on s'attendait.

Le malade expira dans les plus horribles convulsions, après avoir jeté beaucoup de sang par le nez, par les oreilles et par la bouche; ce qui est aux Indes le signe ordinaire d'une maladie et d'une mort causées par la possession.

C'est ainsi que le démon justifia son oracle par lequel il assurait que ce malheureux cesserait d'être malade et de recevoir ses visites.

Il est aisé de s'imaginer combien les assistants furent effrayés d'un événement si tragique. Personne, je vous assure, ne s'avisa alors de soupçonner qu'il y eût de la fraude dans la possession de cet homme, et dans les oracles qu'il avait rendus si longtemps.

Je ne crois même pas que nos critiques d'Europe les plus difficiles se persuadent qu'on puisse pousser la dissimulation jusque-là.

Du moins la femme de ce malheureux n'en jugea pas de la sorte. Elle fut si frappée de la mort subite et violente de son mari qu'elle abjura l'idolâtrie et le culte du diable, dont son époux avait été la funeste victime : elle se fit instruire au plus tôt, et reçut le baptême à Calpaleam. C'est là que je l'ai moi-même confessée plusieurs fois, et que je lui ai fait souvent raconter cet événement en présence des idolâtres, et plus souvent encore en présence de chrétiens qui se rendaient à notre église.

Si, de l'Hindoustan, nous passons en Afrique, dans les posessions françaises de la Sénégambie, nous nous trouvons en présence de faits diaboliques se manifestant dans de tout autres conditions.

Voici un prodige dont s'est porté garant le Père Duby, de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, en 1877.

Parmi les procédés de divination qu'emploient les nègres de la Sénégambie, il en est un dont ils usent fréquemment et par lequel on a su la ruine de Saloum plus d'un an avant l'événement.

Les magiciens remplirent de farine de mil un coquillage de mer, et, après en avoir soigneusement fermé l'ouverture, ils le posèrent à terre devant la foule assemblée.

— *Djiné,* dit l'un des croyants en s'adressant à la coquille, *Djiné,* je te connais! Tu me « connais! Réponds-moi! Mais de grâce, dis la « vérité et ne ments point!... Parle!... Que « vois-tu?... »

La coquille se tut.

L'opérateur insista.

— Je n'ose dire cela! Je n'ose dire cela! répondit à trois reprises une voix grêle et enfantine qui s'échappait du coquillage.

On fit une seconde, puis une troisième interrogation.

Alors la petite voix tremblante se décida.

— Je vois, dit-elle, je vois... une grande troupe... une grande troupe... une armée. Elle vient... Saloum... *Saloum di na tass.* Saloum va être détruit.

Cela s'est passé vers 1862.

Avant la fin de 1863, le Saloum fut envahi par des hordes musulmanes qui mirent tout à feu et à sang.

Aux horreurs d'une guerre de religion et d'extermination vinrent s'ajouter celles d'une famine, qui compte parmi les plus désastreuses dont la tradition ait gardé le souvenir.

Jusqu'en 1877, ce royaume autrefois riche et puissant ne put se relever entièrement. Sans cesse menacé et harcelé par le même ennemi, c'est-à-dire par le fanatisme musulman, cette nation si cruellement éprouvée sent le besoin d'un secours supérieur. Une main invisible la rapproche des missionnaires et la pousse vers le christianisme comme vers l'unique port de salut.

En Chine, l'empire le plus populeux de la terre et aussi, malheureusement, le plus adonné aux superstitions de toutes sortes, le plus soumis à Satan et aux sorciers, ses ministres, le démon manifeste son action de mille manières.

Les magiciens y tiennent publiquement boutique ouverte et y exécutent avec l'aide du diable des merveilles extraordinaires pour nous autres Européens.

Mgr Faurie en a raconté, dans son rapport du 20 février 1867, quelques-unes fort curieuses.

Bruno Kiong, le célèbre pharmacien de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, était médecin, et toute sa famille avait, de père en fils, exercé cette profession depuis deux cents ans. Mais aux remèdes employés par la médecine il ajoutait, avant sa conversion, des sortilèges dont il tenait la recette de son père.

Il préparait une sorte d'eau lustrale au moyen de formules et de cérémonies diaboliques qu'il n'a jamais voulu répéter, tant elles sont, dit-il, abominables, et parce que, à l'époque de sa conversion, il promit à Mgr de Sinite de ne jamais révéler ces choses-là à personne. Cette eau ainsi préparée, il s'en lavait le corps, puis se rendait au marché pour vendre ses drogues.

En vue d'attirer l'attention de la foule et d'achalander sa marchandise, il se déchirait avec un poignard les bras et la poitrine; le sang coulait en abondance, et lui pourtant ne ressentait aucune douleur.

Il passait ensuite sur les blessures un peu de l'onguent qu'il exposait en vente, et, à l'instant, les plaies étaiant fermées. Il ne restait plus sur la peau qu'une suture blanche, absolument semblable à la cicatrisation d'une blessure ordinaire.

Mgr Faurie a visité lui-même sa poitrine et ses bras et les a trouvés littéralement criblés de blessures longitudinales, toutes de la même forme.

Quand il avait terminé sa parade, il débitait son onguent, lequel n'était qu'une médecine fort commune. Aussi, avait-il la précaution de ne pas rester longtemps dans le même pays. Une seule séance lui fournissait une somme assez ronde, avec laquelle il menait quelque temps une vie oiseuse et licencieuse, sauf à recommencer sur un autre théâtre, lorsque l'argent était épuisé.

Il avait une recette également diabolique pour préparer une espèce d'eau. Quand il s'était lavé avec cette eau, il prenait impunément à pleines mains des charbons ardents et les tenait sans se brûler aussi longtemps qu'on le désirait. Il les mettait dans son sein, et ses habits même n'en recevaient pas la plus légère atteinte. Tout cela, il le faisait en plein marché, dans le but d'attirer des clients.

Mgr Faurie demanda à Bruno Kiong s'il avait fait un pacte avec le démon pour avoir la puissance d'opérer ces prodiges. Il répondit que non; que, même avant sa conversion, il ne savait guère ce que c'était que le diable.

Il suivait simplement, ajoutait-il, les instructions qu'il avait reçues de son père; il en concluait que ces ingrédients et ces formules sont des espèces de sacrements diaboliques produisant leur effet *ex opere operato.*

Mgr Faurie déclare qu'il est lui-même assez porté à adopter la même opinion.

Comment, de médecin sorcier et charlatan qu'il était, Bruno Kiong était-il devenu chrétien et chrétien fervent? Il l'a raconté lui-même au même missionnaire en ces termes:

Me trouvant à Le-Tchorian, je fus appelé auprès d'un enfant malade. Je demandai une

poule blanche pour offrir un sacrifice. Le maître de la maison me dit simplement :

— Voyez le malade et écrivez votre ordonnance. Mais point de superstition ! Nous n'en faisons pas, nous sommes chrétiens.

Je n'avais jamais entendu parler de la religion catholique, je demandai des explications, et je fus convaincu de la vérité... On me proposa d'adorer tout de suite — l'adoration est le premier acte de foi que l'on fait faire à tout païen qui désire embrasser le christianisme.

On m'enseigna, poursuivit Bruno Kiong, le signe de la croix, on alluma deux cierges sur l'autel domestique, on me fit mettre à genoux, et les prières de l'adoration commencèrent.

Au moment où je faisais le signe de la croix, un énorme globe de feu me tomba sur la tête et me renversa évanoui.

Les gens de la maison, qui n'avaient rien vu, me portèrent sur un lit et me prodiguèrent leurs soins. Je ne repris mes sens qu'au bout de deux heures; mais j'avais perdu la mémoire de ce qui s'était passé; elle ne me revint que lorsque je me retrouvai devant l'autel. On voulait me faire adorer de nouveau; comme j'avais peur d'un second accident, je me retirai.

Deux ans plus tard, je rencontrai dans une auberge un baptiseur de la Sainte-Enfance. Il me prêcha la religion chrétienne; je lui racontai l'accident; il me dit que c'était un dernier effort du diable pour me retenir dans ses filets, et m'assura que, si je persévérais, le démon ne pourrait me nuire. Il me fit promettre de venir le rejoindre à Tchong-Kin, où il devait se rendre pour une fête chrétienne (l'Assomption). Il me présenta à Mgr de Sinite; j'étudiai la doctrine chrétienne et je reçus le baptême sans que rien de fâcheux m'arrivât.

Le peu d'espace dont nous disposons, ne nous permet de citer que quelques-uns des faits extrêmement intéressants que contient *Le Diable dans la Vie des Saints*. Les plus curieux, les plus suggestifs, sont trop longs pour trouver place dans cet article.

Nous nous contenterons de mentionner ceux désignés dans l'ouvrage de M. Paul Verdun sous les titres : Un dieu en fuite. — La croix de feu et l'idole sans voix. — L'origine du Nagualisme. — L'onguent magique. — L'entrevue avec le démon. — Union infernale. — L'initiation nagualiste. — Fascination magique. — Pluie de tuiles et d'ardoises. — Enlevé par les démons. — Grêle de pierres. — La tête en bas. — Les crachats de l'enfer. — Le festin du diable. — La présentation du novice. — L'estampille infernale. — Les événements de 1791-1792. — Soulouque et le *Vaudoux*. — La reine interprète du diable. — L'imprégnation démoniaque. — *La danse à don Pèdre*. — Les confrères du *Ouabano*. — Extases et enlèvements de Jongleurs. — Le coup de vent magique. — Pour devenir sorcier. — Sur les bords du *Lac du Diable*. — Avec les restes des morts. — Animal magique. — Le fétiche de guerre. — L'affiliation à la sorcellerie. — Les novices du dieu de la foudre. — L'épreuve judiciaire de *Onsé*. — Les condamnés du diable. — La secte des Simos, Francs-Maçons cannibales. — Les villages de Dakan et des Rouviers détruits par les maléfices. — Morts attribuées au démon. — Deux femmes enlevées par *Kinyamkéra*. — Un sorcier transporté. — La disparition de Senga. — L'offre du démon. — Tués au nom des démons. — La demeure du démon Asmodée. — Des diables qui chantent matines. — Une idole qui pleure. — Les statues animées. — Deux cents possédés ou obsédés. — Une possédée qui a la main leste. — Le prince de Maravas essaie d'envoûter le Bienheureux Jean de Brito. — Guéri par le baptême. — Le diable incendiaire. — La maladie des bœufs. — Diable boîteux, diable menteur. — La malédiction du prêtre. — Dix mois dans la tombe. — Résurrection prodigieuse. — Sort jeté. — Diables cuits et Diable crus. — Consultation solennelle du démon. — Divination à l'aide d'une courge. — Formule d'évocation. — Le diable catéchiste. — La Sainte Vierge et les anges au siège de Trakieu. — La maison d'un persécuteur lapidée par les démons. — La prédiction d'une possédée. — Ce qu'il y a dans le ventre d'une idole. — Cinquante maisons hantées. — Battu par les démons. — Ouvrier tracassé par le diable. — Diables mandarins. — Un peintre, idole vivante. — Deux petites filles étranglées par le diable. — Les procédés magiques. — La vente de l'âme. — Le *Pé-lien-kao*, franc-maçonnerie politico-maçonnique. — Les méfaits d'un homme de papier. — Traînées de sang dans les rues. — Natte rapportée. — Les taches d'encre. — Le sceau mystérieux. — Les poules d'Ho-li-ki. — Le chat noir décapité. — Les dieux incarnés. — Le prestige du vase d'eau. — Bokte qui s'ouvre le ventre. — Une idole qui prédit sa chute. — Le diable jaloux. — Le *Mauku*, appât diabolique. — *Le Vénérable aux longues oreilles*.

Des témoignages de tant de missionnaires, relevés dans des contrées si éloignées les unes des autres, et à des époques et dans des circonstances si diverses — quoiqu'ils ne concernent que des faits modernes, des faits accomplis du xve siècle à l'an 1894 — M. Paul Verdun a dégagé des constations éminemment curieuses et importantes.

Le *Diable dans les Missions* contient les plus utiles enseignements, non seulement au point de vue religieux, mais aussi au point de vue historique et social.

Combien d'événements de l'antiquité païenne,

du Moyen-Age chrétien et de l'époque moderne s'éclairent d'une lumière plus vive, quand on compare les résultats produits dans l'individu, la famille et la société, d'un côté par la domination funeste de Satan, de l'autre par le règne bienfaisant de Dieu; quand on touche du doigt, comme dans cet ouvrage, cette vérité que la lutte entre le Ciel et l'Enfer a été, est et sera le fond de l'histoire des nations, des races et de l'humanité tout entière...

LE LECTEUR.

STATISTIQUE

DES LOGES MAÇONNIQUES EN ITALIE

EN 1895

—

Sous ce titre, la *Civiltà Cattolica* a publié, le 4 janvier 1896, un résumé substantiel de la situation actuelle de la Maçonnerie italienne, qui vient confirmer avec autorité toutes les révélations déjà faites à ce sujet par Margiotta, miss Vaughan et par le *Diable au XIXe siècle*. Nous le traduisons *in extenso*, assurés qu'il sera accueilli de nos lecteurs avec le plus vif intérêt.

Loges Symboliques.

Bien rares sont les vrais connaisseurs des choses maçonniques en Italie, se rendant un juste compte de la grande quantité de Loges qui y existent, de leurs différents caractères et de leur destination spéciale. Nous en donnerons un aperçu, consciencieusement tiré des publications récentes et des sources les plus dignes de foi. Il ne sera pas, nous l'espérons, inutile aux *profanes*, c'est-à-dire aux honnêtes gens qui ne hantent pas les rendez-vous des Frères Trois-Points. C'est chose qui donne sérieusement à penser, quand on considère que dans le *Beau Pays* pullulent des centaines de loges masculines, féminines et androgynes *(maschifemmine)*, de juifs et de mauvais chrétiens, d'athées et de lucifériens; loges qui, toutes, tendent, chacune à sa façon, au but commun de détruire le christianisme, qu'elles appellent la *superstition,* et s'efforcent à l'envi de fabriquer une Italie antichrétienne dans la politique, dans l'école, dans la famille, dans l'administration.

Les loges ordinaires et reconnues dans les bulletins officiels de la Société montaient, en 1885, à 150. Ainsi l'établit Léo Taxil (1). La *Civiltà Cattolica* en a donné plusieurs fois la liste, avec les noms propres et leurs différents sièges (2). Mais c'est un travail qui serait à refaire au moins chaque année; parce que, comme on le voit d'après les journaux maçonniques, il y a dans les loges un continuel mouvement de naissances et de morts, de résurrections sous d'autres formes, pour disparaître bientôt avec la rapidité des champignons. Dans les bulletins des maçonneries italiennes et étrangères, c'est une continuelle succession de loges ou *démolies,* ou *tombées en sommeil.* Avec un seul décret, le Gr.·. Or.·. de Rome a écrasé le Gr.·. Consistoire de la Vallée de Sebeto à l'Or.·. de Naples et toutes les loges qui en dépendaient; peu de temps auparavant, il avait rayé de la liste maçonnique deux Gr.·. Conclaves, quatre Chapitres, une Chambre et dix-sept loges, d'un seul décret (3).

Dans un essai de statistique pour l'année 1895, que miss Diana Vaughan affirme avoir été élaboré par les FF ▽ Lemmi, Bovio et Crispi (4), les loges ordinaires s'élèvent au nombre de 156, comprenant dans l'Italie une partie des pays dits *irredenti,* auxquels s'étend la juridiction du Gr.·. Orient national italien.

Ces loges sont disséminées un peu partout, et, sous le nom de loges *symboliques,* sont destinées aux *travaux* des trois premiers grades maçonniques, Apprentis, Compagnons et Maîtres. En réalité, elles sont le centre d'opération de ces grades et de tous les grades supérieurs; les FF.·. élevés aux hauts grades y sont généralement promus aux honneurs du gouvernement, et il est rare, spécialement en Italie, qu'un *Vénérable,* ou président d'une loge simplement symbolique, ne soit pas pourvu du grade de Rose-Croix, ou de Kadosch, ou de 33e.

Il est vrai que les grades supérieurs aux trois premiers grades tiennent ensuite leurs propres réunions dans des loges distinctes, et fermées aux grades inférieurs. De là, une grande superfétation de loges avec des titres divers, qui, presque toutes, sont dites *greffées* ou *souchées*, parce qu'elles se réunissent dans les mêmes *temples* que les loges symboliques,

(1) *Les Frères Trois-Points*, t. I, p. 60.

(2) *Civ. Catt.*, série 10 : vol. 2, p. 475; vol. 7, p. 470; vol. 9, p. 249.

(3) *Revista della Massoneria italiana*, 2 et 14 janvier 1877.

(4) Miss Diana Vaughan : *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, n° 4, octobre 1895, p. 115 et suiv.

mais à des époques différentes. Les loges qui se prêtent à cette greffe prennent le nom de *souches*. Les loges se distinguent, d'autre part, par l'étendue de juridiction.

Ainsi, nous avons, en Italie, trois Mères loges, ou loges *régionales* : la *Subalpina* à Turin, l'*Insubria* à Milan, la *Toscana* à Florence.

Quant aux grades, nous avons six *Chambres d'Elus* : à Livourne, Naples, Palerme, Parme, Pavie, Potenza :

Deux *Chambres de Maîtres Parfaits* : à Naples et Palerme ;

Quatorze *Souverains Chapitres de Princes Rose-Croix* : à Bologne, Chambéry, Florence, Gênes, deux à Livourne, Milan, Modène, Nice, Spezia, Turin, Trente, Trieste et Venise ;

Dix *Aréopages de Chev.·. Kadosch* : à Bologne, Florence, Gênes, Livourne, Milan, Modène, Nice, Turin, Trieste et Venise.

Il faut observer que les *Ateliers* supérieurs aux Ateliers symboliques ne sont pas comptés par quelques-uns dans les statistiques, comme étant déjà compris dans les loges souches sur lesquelles ils sont greffés ; mais ce sont proprement des loges distinctes et différentes, avec des associés différents, des officiers différents, des administrations différentes, des sujets à traiter différents, de la même façon que se considèrent comme séparées les loges féminines, bien qu'annexées aux loges masculines, et les loges palladiques, bien que greffées sur les symboliques. Du reste, qu'on l'entende comme on voudra, il reste toujours à tenir compte de 32 corps maçonniques, en dehors des 150 loges que nous avons notées en commençant.

Tout ce ramassis de capitaines et de fantassins milite sous la juridiction du Grand Orient. Mais, qu'est-ce qu'un Grand Orient ? C'est le siège central et dirigeant de la maçonnerie d'une nation, ou de quelques grandes régions d'un pays donné. Il s'appelle aussi *Puissance*, et c'est spécialement sous ce titre qu'il correspond avec les Puissances des autres pays. En Italie, où prévaut le Rite Ecossais ancien et accepté, le Gr.·. Or.·. gouverne selon ce Rite. Or, « un Grand Orient écossais se divise en quatre sections principales : les trois premières regardent la partie scientifique, liturgique et disciplinaire des grades ; ce sont : la Grande Loge symbolique, le Souverain Chapitre général et le Suprême Conseil des 33 ; la quatrième, avec le titre de Grande Loge d'administration, est chargée du côté financier du Grand Orient et de la correspondance avec toute la maçonnerie, nationale et étrangère (1) ».

Il est très important d'ajouter que chacun de ces corps a ses présidents et ministres particuliers, et que le Grand Maître en est le Président universel, surtout lorsque les corps composant le Gr.·. Or.·. se réunissent pour de graves affaires en assemblée générale. Et voilà comment il y a quatre autres loges portant les noms différents de *Conclave, Consistoire*, etc., à ajouter aux loges déjà indiquées.

Il faut aussi faire mention d'une cinquième loge comme faisant partie intégrante du Gr.·. Orient : c'est celle dite *Chambre des Rites*, traitant les affaires des loges de rite différent du rite du Gr.·. Or.·. national, mais reconnues régulièrement par celui-ci et faisant partie de son obédience.

*
* *

Loges misraïmites et autres.

En Italie règne le rite écossais ancien et accepté, (lequel, entre parenthèses, n'est ni écossais, ni ancien, ni généralement accepté) ; mais sous la houlette pastorale d'Adriano Lemmi paissent d'autres troupeaux de laine différente. Outre les loges Palladiques, israélites, et les loges féminines dont nous parlerons tout à l'heure, il existe, ou plutôt végète un rite spécial, celui de Misraïm, en bonne harmonie avec le Grand Orient de Rome, dont il ne dépend qu'en apparence. L'Ordre de Misraïm est une invention juive, ce dont convient le Fr.·. Ragon, grande autorité chez les maçons : c'est à coup sûr, le plus cher à Israël, bien qu'il accueille d'autres religionnaires. Il est justement réputé pour pratiquer le spiritisme et la magie. Il naquit vers 1814, se répandit en France, où il a eu en tout quelques cinq cents affiliés. En Italie, vers 1876, il prit pied spécialement à Naples et en Sicile, où abondent les sociétés maçonniques de juifs, ignorées du public. Mais le Fr.·. Jean-Baptiste Pessina, qui en était l'âme, en changea un peu le nom ; du riche bagage de 92 grades que possède l'ordre de Misraïm, et des 96 du rite de Memphis, chef-d'œuvre d'extravagante nomenclature, il en choisit treize, pour son rite *Egyptien réformé*. Il planta bravement son Suprême Conseil Général Grand Orient Puissance Mère, siégeant dans la Vallée de Simeto, et prit le titre d'Illustre et Puissant Fr.·. Grand Hiérophante, Grand Maître de l'Ordre Maçonnique, Rite Egyptien Réformé pour l'Italie et ses dépendances. » Il résulte de son journal, les *Pyramides d'Egypte*, et aussi de la *Rivista della Massoneria italiana*, qu'il fonda plusieurs loges, par exemple celle de Gravina et le « Souverain Chapitre des Chevaliers du Pélican, à l'Orient de Cosenza. » Mais il en démolit aussi plusieurs, comme la Victoire et l'Aurore ; il eut, selon l'usage de toutes les maçonneries, de grosses mésaventures intérieures, spécialement avec le Fr.·. Sébastien

(1) *Statuts généraux*, art. 540.

Cannizzaro, et avec le Fr∴ Floritta; et enfin rompit brutalement avec le Grand Orient national, « par la manie du signor Bacci » (1).

Qu'est-il advenu de ce Rite Égyptien, Misraïmite et Memphitique, combien de loges il a possédées, et combien il en conserve aujourd'hui, ce serait du temps perdu de le rechercher. Aujourd'hui nous retrouvons Pessina à Naples, où il s'intitule « Souverain Grand Maître Impérial (non plus Grand Hiérophante) du Rite Oriental Ancien et Primitif de Memphis et Misraïm (non plus du Rite Egyptien réformé) pour les deux Hémisphères » (2). Il a aussi changé de *Pyramides;* son journal n'est plus les *Pyramides d'Egypte*, mais les *Pyramides de Memphis;* lesquelles Pyramides sont toutefois démantelées, faute d'associés pour les étayer avec des *briques,* c'est-à-dire avec des écus. Son Grand Orient est devenu le Souverain Sanctuaire du Rite Ancien et Primitif, etc. Il a cependant, à ce qu'il paraît, changé de peau, parce que, au lieu de se montrer comme autrefois, résolu et terrible dans certains décrets contre ses frères hétérodoxes et rebelles, maintenant, comme un agneau résigné au couteau, il se laisse jeter à la face par la presse les refrains les plus piquants et les accusations les plus déshonorantes, sans les ressentir, sans donner signe de vie. C'est du reste aujourd'hui l'usage commun aux chefs de la haute maçonnerie. Ce qui enhardit les profanes. Il faut voir comment le Dr Bataille et Margiotta vous arrangent le pauvre Pessina, comme ils le traitent : celui-là dans *le Diable* (3), celui-ci dans *le Palladisme* (4). De quel œil impitoyable ils approfondissent les boulettes de la vie privée, et le ridicule de la profession de Grand Hiérophante! De quelle façon sanglante ils se moquent de ses hautes théurgies occultes, hermétiques et cabalistiques, ou, comme on dirait en langue vulgaire, de ses sabbats et sorcelleries vendus au comptant! Le Grand Maître Impérial, sur le trône de son Souverain Sanctuaire, turlupiné par ses amis, à qui il a eu le tort de se faire trop connaître, ne souffle mot, laisse vilipender ses sublimes arcanes et les ingrats profanes en rire avec délices. Pauvre Pessina! En attendant, il a, comme Grand Maître, son Suprême Conseil et ses loges, spécialement dans les Calabres; mais nous n'en tiendrons pas compte à part, parce qu'elles sont déjà comptées avec les loges symboliques du Rite ordinaire et soumises à la haute suprématie du Grand Orient de Rome.

(1) *Le Piramidi di Egitto* (journal maçonnique imprimé à Catane), avril et mai 1877, p. 108.

(2) Margiotta, *le Palladisme,* Grenoble, Falque, 1895, 8° p. 161-162.

(3) Dr Bataille, *le Diable au* XIXe *siècle,* vol. 1 p. 463 et suivantes.

(4) Margiotta, *le Palladisme,* p. 132 et siuvantes.

Nous n'ignorons pas qu'il existe en Italie d'autres loges, indépendantes, *irrégulières et bâtardes,* comme diraient les maçons soumis au Grand Maître Lemmi, ce sont certains groupes de loges de Sicile, de Naples, de la Toscane, de la Lombardie; groupes qui se soulevèrent contre l'Orient national, et fondèrent en 1893 trois Suprêmes Conseils Indépendants, à Palerme (foyer habituel des discordes maçonniques), à Naples, à Livourne. Ils se donnèrent des Grands Maîtres particuliers, se firent des lois et publièrent le *Bulletin Officiel* de la Fédération générale maçonnique indépendante (de Lemmi). Mais toute cette ardeur de rébellion finira, nous le croyons, quoi que d'autres en pensent, en feu de paille; et déjà, au Grand Orient de Rome, on parle d'amnistie (1). En tout cas, il existe, au moins pour le moment, beaucoup de loges, en rupture avec le pouvoir maçonnique national.

Nous avons, d'ailleurs, connaissance de certaines loges étrangères à toute obédience maçonnique, qui, pour la plupart, s'occupent de mauvaise sorcellerie jointe à d'immondes orgies ; il y en a à Turin, à Milan, à Florence, à Naples et ailleurs ; mais il n'est pas possible d'en faire le compte spécial et précis, et nous aimons mieux les passer sous silence. Déjà il saute aux yeux quel foyer de maçonnerie couve en Italie, même sans les loges non inscrites dans les protocoles des Grands Orients ; et cependant nous ne sommes pas encore à la moitié de notre énumération.

*
* *

Loges palladiques

Outre, les loges de rites généralement connus énumérées jusqu'ici, il est né depuis quelques années un nouvel Ordre ou Rite, qui de fait se superpose aux autres et les domine. C'est celui des *Réthéurgistes Optimates*, plus brièvement du Palladisme nouveau et réformé. Il eut pour berceau et siège central Charleston, aux Etats-Unis; en 1870, le jour de la Brèche de la Porte-Pia, le général Albert Pike lui donna la dernière main, et s'intitula Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle, en raison du droit maçonnique et du fait. Aujourd'hui, le centre autoritaire de ce rite, divisé en 77 provinces et répandu par tout l'univers, est transporté à Rome, et a son Grand-Orient universel au Palais Borghèse, dans la loge dite *les Victoires*. Le chef en est le F∴ Adriano Lemmi, qui succéda en 1892 à deux Pontifes, Pike et Mackey, le premier mort, le second ayant renoncé à la charge. Le rite Palladique professe sans voile, mais formellement et solennellement, une religion qui lui est propre,

(1) Margiotta, *Ricordi di un trentatre*, Paris, Delhomme et Briguet, 1895, 8°, p. 369.

c'est-à-dire, le culte de Lucifer ou Satan, qu'il appelle le Dieu bon, et la haine du Dieu des chrétiens, qu'il appelle le Dieu mauvais et ennemi du genre humain. Nous n'avons pas besoin de revenir ici sur cette histoire dont nous avons déjà parlé longuement, en en produisant les documents irréfutables. Nous n'avons à parler ici que des loges de ce rite en Italie.

Le nombre exact de ces loges a été relevé (on ne le connaissait auparavant que confusément) par Miss Diana Vaughan (1); elle affirme que sa statistique des loges italiennes est celle formée par les FF ▽ Lemmi, Bovio et Crispi pour l'année 1895. Pour la comprendre il faut se souvenir que le Palladisme a trois grades pour les Frères et deux pour les Sœurs. Les grades masculins sont : le premier, de Chevalier Kadosch palladique, ainsi appelé, parce que presque tous les Frères qui entrent dans le Palladisme sont choisis parmi les gradés supérieurs des autres rites, qui sont précisément les Chevaliers Kadosch ; le second est celui des *Hiérarques*, ou savants et maîtres des théurgies sacrées ; le troisième est celui des *Mages Elus*, souverains directeurs et opérateurs dans le culte de Lucifer. Les Sœurs ne peuvent y être reçues, si elles ne sont pas gradées Maîtresses dans d'autres rites ; leur premier titre palladique est celui des *Maîtresses Elues* ; elles montent ensuite au second degré, le degré suprême pour elles, celui de *Maîtresses Templières*, et peuvent être de plus *Maîtresses Templières Souveraines*, dans certains cas particuliers, qu'il est inutile de spécifier. De cette gradation naît, en analogie avec les autres rites, la gradation des loges ou temples où ils se réunissent : les *Triangles* sont les loges où se réunissent les Kadosch et les Maîtresses Elues. Les réunions palladiques ordinaires sont toujours androgynes ; la maxime du Fondateur et Souverain Pontife Albert Pike régnant dans le Palladisme, que les loges masculines, sans le complément des Sœurs, sont inhabiles à la formation morale du vrai maçon. Les loges des Hiérarques avec les Maîtresses Templières prennent le titre de *Grands Triangles*, et celles des Mages Elus avec les Maîtresses Templières Elues, le titre de *Parfaits Triangles*. Miss Diana Vaughan, que nous citons souvent, jouissait du suprême honneur de Maîtresse Templière Souveraine en Asmodée, et d'une foule d'autres titres, honneurs et privilèges maçonniques, dans les différentes parties du monde.

L'Italie contient un nombre formidable de Triangles, ordinaires, grands et parfaits. La région du Latium en a cinq, non compris le Triangle central de Rome : la Campanie avec Naples, 12 ; l'Ombrie, 2 ; les Marches, 7 ; les Abruzzes, 1 ; les Pouilles, 4 ; la Basilicate, 5 ; la Calabre, 7 ; la Sardaigne, 5 ; la Sicile, 10. Ces triangles forment la province Palladique nº 57, de Naples. Le Molise n'a pas de triangles lucifériens.

La province triangulaire de Milan, nº 56, avec les divers pays *irredenti* soumis à la juridiction palladique italienne, a 8 Triangles en Lombardie ; 5 en Piémont ; 11 en Ligurie ; 7 en Vénétie ; 5 en Emilie ; 3 dans les Romagnes ; 19 en Toscane ; 3 en Savoie ; 1 dans le Trentin ; 1 dans l'Istrie. La Corse en est exempte. Nice fait partie de la juridiction palladique française.

Il faut y joindre quatre autres corps palladiques : le Parfait Triangle central de Rome appelé *les Victoires*, portant le titre palladique de *Lotus* ou mère-loge des deux provinces italiennes ; le Grand Directoire central pour l'Europe, siégeant à Naples, présidé en 1894 par le F∴ Giovanni Bovio, aujourd'hui, dit-on, candidat au Souverain Pontificat palladique ; et enfin le Suprême Directoire exécutif. Ces deux derniers Directoires sont régis personnellement par le F∴ Adriano Lemmi, non pas en tant que Grand Maître de la Maçonnerie italienne, mais en tant que Souverain Pontife du Palladisme nouveau et réformé, et prenant le titre de Souverain Pontife de la Maçonnerie universelle.

Les loges ou triangles palladiques sont au nombre de 120 dans les statistiques officielles ; et Miss Diana Vaughan nous apprend qu'il y a un décret du Pontife Lemmi ordonnant qu'un Triangle s'établisse partout où les loges souches portent déjà un Chapitre ou un aéropage. C'est ainsi que les réunions des fidèles de Satan restent dissimulées et voilées pour l'œil des profanes et même des naïfs maçons des grades inférieurs. Mais ici se présente la difficulté pour le Triangle souché de ne pas rencontrer des loges-souches munies d'une loge annexée et nombreuse de femmes, chose doublement nécessaire, d'abord pour permettre d'éplucher les Sœurs Maîtresses à enrôler dans le Palladisme, puis, en second lieu, pour couvrir leur introduction dans le Triangle, qui, sans elles, resterait rituellement imparfait. Déjà, à Rome, les Sœurs palladiques se lamentent, parce que leurs allées et venues à la Loge du Palais Borghèse attirent trop l'attention. Ainsi l'écrit l'excellente *Rivista Antimassonica* de Rome, dans son fascicule de novembre 1895 page 516 ; et nous pouvons ajouter qu'il y a de drôles de corps qui se plaisent à rôder autour de la Loge, pour épier qui va et qui vient, malgré les nombreux gardiens de sécurité publique qui y sont de planton.

La pénurie de femmes de loges est la raison pour laquelle des 120 triangles décrétés il n'y

(1) *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, nº 4, octobre 1895, p. 115.

en a de complètement actifs que 74. Mais c'est bien assez! C'est déjà chose trop horrible à penser. Depuis longtemps déjà nous en sentions l'influence pestilentielle, nous en connaissions l'existence, mais nous n'aurions jamais osé supposer une telle multiplication, un tel nombre. Nous étions loin d'imaginer que dans le sein des villes catholiques d'Italie, au milieu des milliers de basiliques consacrées à Dieu et à son Christ, couvaient 74 antres maçonniques, où, dans des formules rituelles et des messes sacrilèges, se font des imprécations à Jésus-Christ, à la Vierge immaculée, aux saints; où se célèbrent des initiations dignes de ces mystères diaboliques; où c'est une obligation rituelle de profaner l'Hostie de l'amour divin. Nous ne croirions pas de telles horreurs possibles dans notre patrie, si nous n'avions sous les yeux le texte des rituels, les imprécations blasphématoires, et un diplôme de Maîtresse Templière, où est gravé, comme pour en tirer gloire, un calice répandant le précieux Sang à côté d'une Hostie transpercée d'un poignard.

Cela ne suffira-t-il pas à réveiller de leur lâcheté certains pauvres chrétiens languissants, qui, lorsqu'on leur parle des dangers que font courir à ceux qui leur sont chers les pièges de la maçonnerie, ne s'en émeuvent pas et répondent en se croisant les bras : C'est du pur charlatanisme?

⁂

Loges féminines.

Jusqu'à hier, on peut le dire, les différentes maçonneries ont essayé de cacher à l'œil des profanes les loges de femmes; elles les cachent encore, à l'heure qu'il est, à leurs propres FF.·. Apprentis. Le Rituel d'après lequel ceux-ci sont reçus nie formellement que les Maçons aient des Sœurs initiées; dans l'initiation suivante, celle de Compagnon, c'est tout le contraire qui est révélé. Ce qu'il y a de certain, c'est que quiconque a un peu feuilleté les histoires de la Franc-Maçonnerie, même celles qui son écrites par des Frères avec des réticences étudiées, ne peut ignorer que, depuis que la Maçonnerie est au monde, les loges masculines ont toujours été amalgamées aux loges féminines : les maçonnes, comme on les appelle, ont eu leurs règlements particuliers donnés par la secte, leurs grades particuliers, leurs devoirs particuliers, que les Rituels ne laissent entendre que dans un jargon trompeur. Il y a des rites entièrement réservés aux femmes; ce qui n'empêche pas la vérité de ce qu'enseigne le grave et fameux hiérophante F.·. Ragon, que « les dames ne se réunissent jamais seules, mais qu'elles sont toujours aidées dans leurs travaux par des Frères maçons (1) ». Après les ouvrages publiés par Taxil, Ricoux, Delarive, il est non seulement stupide, mais grotesquement ridicule de pousser la naïveté jusqu'à douter de l'existence des Maçonneries féminines, qui sont cependant androgynes, ou, comme nous le disons, *maschifemmine*.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire la constitution de ces loges; nous en avons déjà suffisamment écrit (2), et peut-être y reviendrons-nous en meilleure occasion.

Il suffit de rappeler ici qu'en général on les appelle loges *d'adoption*, c'est-à-dire adoptées par les loges masculines; leurs réunions, les *tenues blanches*; les Sœurs, les *Mopses*, autant dire *petites chiennes* (cagnuole), triste et vilain nom, qui leur est imposé par les chers Frères. L'Italie abonde en ateliers de mopses, mais, dans les annuaires maçonniques, on n'en souffle mot, et il est difficile aux profanes d'en donner une statistique exacte. Disons d'abord ce qui est certain, puis ce qui semble probable.

Il est certain qu'à Milan réside le centre d'un Ordre spécial, dit Mopses de la *Rose Mystique;* et le Souverain Pontife Albert Pike, dans un tableau statistique composé en 1894, peu avant de mourir, donnait le titre de Souveraine Grande Maîtresse à la signora Bianca Poggi. Cette Grande Maîtrise continue-t-elle à exister, nous ne le savons pas d'une façon certaine, et nous serions enchantés d'en être informés. En attendant, les révélations qu'en a faites le Dr Bataille courent le monde à milliers d'exemplaires, sans être contredites, comme aussi on n'a pas contredit la liste donnée par lui dans le susdit tableau de centaines de FF.·. et SS.·. de tous rites et dans toutes les parties du monde (3).

Il est certain aussi que Naples abonde en ateliers de mopses, ainsi que la Campanie, la Sicile, et plus que toutes les autres régions, le pays Génois et la Toscane. Dans les journaux publiés par la franc-maçonnerie, on n'en parle pas ou fort peu ; mais nous avons vu des loges qui ne sont que trop sorties de l'obscurité. La respectable loge de Naples, *l'Etendard de Charité et Annita,* a assez fait parler d'elle dans le

(1) *Rituel de Maçonnerie d'Adoption*, p. 9, et *Tuileur général*, p. 60.

(2) Franco : *Massone e Massona*, 1889.

(3) Bataille : *Le Diable*, etc., t. 1, p. 368. Il cite aussi dans le même endroit comme Inspecteurs ou Inspectrices générales, correspondant avec le Gr.·. M.·. du Palladisme, une vingtaine d'autres Italiens; mais il a soin d'observer que ceux-ci peuvent être ou ne pas être des lucifériens avoués. Voici les noms : Achille Ballori, Bernardo Razzetti, Giuseppe Fogliano, général Giacomo Sani, Paola Crivelli, à Rome; Egidio Maiocchi, Fulvia Belluschi, à Naples; Flaminio Sacerdoti, Rebecca Corradi, à Milan; Pietro Dossena, Giovanni Cecconi, à Turin; Felice Biffi, à Gênes; Guido Fagano, à Florence; Giosnè Carducci, à Bologne; Ercole Bignami, à Venise; Emmanuele Corlatti, Francesca Pisoni, à Palerme; Clara de Brucq, à Paris et à Milan; G. Lidia Ansaldi, à Rome et à Lyon.

cas fameux de la défense des *Généreuses* soutenue au Parlement par le F.·. Salvatore Morelli ; elle était dirigée par la Grande Maîtresse Giulia Caracciolo Cigala, Princesse de la Couronne, 10e grade d'adoption. Plus élevée encore fut la Vénérable de la Loge *Damo* à l'Orient de Rome, à qui fut conféré, chose inouïe, l'honneur du 18e grade, celui de Rose-Croix. Voici ce qu'écrit de cette dernière, Eugenia Angela Mengozzi, son mari, Puiss.·. F.·. Gio. Ettore Mengozzi : « Son principal mérite est qu'elle introduisit pour la première fois, ici à Rome, les dames Sœurs dans les temples maçonniques des hommes, réalisant ainsi les idées des Puiss.·. FF.·. Romano et Campanella (1). » On en parla dans les journaux maçonniques : dans la *Rivista della Massoneria italiana* de Rome, dans la *Fede Pelasga* de Naples, dans l'*Umanitario* de Palerme. La *Civiltà Catholica*, elle aussi, célébra ces loges à cette époque, 1876-77, et en laissa un souvenir désopilant immortel.

On peut également tenir pour indubitable qu'il existe une loge féminine partout où s'ouvre une loge palladique. En outre, il est de coutume que toute loge ait sa doublure, c'est-à-dire s'annexe une loge d'adoption. Cela se pratique, mais il n'en est pas question dans les statuts des Gr.·. Or.·. de Turin, de Florence, de Naples, ni aujourd'hui dans les *Statuts généraux* de Rome ; quelques législateurs plus *méridionaux* seulement ont osé parler timidement des loges de femmes : « On se scandalisera peut-être de l'admission parmi nous des Sœurs *Mops* (sic) aux honneurs (2). » Le valeureux F.·. Finocchiaro Aprile, à Palerme, moins hésitant, proposait dans son *Règlement* de *combler ce vide*.

Et de quelle façon ? Une ou plusieurs loges masculines confédérées peuvent fonder une loge de Sœurs, qui admettent les Frères dans leurs réunions, et soient réciproquement admises par les Frères dans les loges masculines (3). Ce fut là précisément une des gloires de la loge romaine *Damo*, présidée par la Mengozzi, dont les Sœurs intervenaient librement dans les travaux de la loge masculine, dans le même palais Lovatelli de la place du Peuple. Cette loge, pour le dire en passant, était une loge symbolique du titre de *Fede-Etrusca*, sur laquelle étaient souchés un Chapitre et un Grand Conclave, dépendant du Gr.·. Or.·. de Turin, en guerre ouverte avec le G.·. Or.·. de Rome. Cependant, Giuseppe Garibaldi en était le Vénérable *ad vitam*, ce qui lui donnait un caractère enviable d'orthodoxie maçonnique (1). Le *Vénérable* Pontife Albert Pike abondait lui aussi en ce sens qu'il fallait mêler dans les mêmes loges Frères et Sœurs. Ce qu'en pense son successeur Adriano Lemmi, Miss Diana Vaughan nous le révèle, en lui attribuant le dessein de pourvoir par décret l'Italie de 120 loges palladiques, c'est-à-dire de 120 loges communes aux deux sexes (2).

Supposant donc qu'en général, sur deux loges masculines, il y en a au moins une féminine mixte, nous arrivons à compter de 78 à 80 loges de mopses, le 50 0/0 de la population maçonnique totale. Taxil estime qu'elles forment le 60 0/0 ; ce qui ne paraît pas loin de la vérité.

*
* *

Loges Israélites.

Il est à peine question des loges israélites secrètes dans les journaux de la secte, à moins toutefois qu'il ne se produise quelque dissension entre elles et les autres loges ou rites différents. Elles ne dépendent que de nom des autres maçonneries ; elles n'admettent pas non plus les Frères non juifs comme visiteurs, hormis certains lucifériens de haute marque ; elles maintiennent vis-à-vis des autres fraternités une clôture plus jalouse qu'aucun monastère catholique ; elles ne portent aucun nom distinctif, mais seulement un numéro d'ordre, 1, 2, 3, et cela suffit. Leur suprême Gr.·. Orient, ou directoire central, réside dans le Temple de Melchisédech à Hambourg, et leur chef prend le titre de Souverain Patriarche. Il semble que le vaillant patriarche ait regardé l'Italie d'un œil de prédilection, tant il l'a favorisée de loges sur loges. Miss Diana Vaughan, dans le numéro déjà cité de ses *Mémoires*, donne le nombre de 109 loges juives fleurissant dans le Beau Pays pour l'année 1895, en plus grand nombre dans la Toscane, la Vénétie, la Sicile, les Romagnes, le Latium et la Campanie.

Nous nous réservons de traiter dans un autre article de ces loges impénétrables et de l'alliance juive avec la maçonnerie ; le sujet étant en lui-même de haute importance, et ayant été dans ces dernières années éclairé par de savantes études, auxquelles notre périodique n'a point été étranger. Notre regretté collègue, P. Giuseppe Oreglia l'a traité par écrit avec une veine agréable, mais en même temps savante et profonde, dans les livraisons de 1878 et suivantes. Drumont, Taxil, Ricoux,

(1) Ettore Mengozzi : *In morte di Eugenia Mengozzi*, Rome, Artero, 1877-79, p. 8.

(2) *Regolamenti interni* de la Risp.·. L.·. Indépendante ; *i Propugnatori dell' Unità Mass.·.*, Naples 1867, 32°, p. 4.

(3) F.·. Finocchiaro Aprile *Statuti e regolamenti* della Massoneria Scozzese in Italia. Palerme 1869, p. 21-24.

(1) Cf. *Civiltà Cattolica* sér. 10, vol. I, p. 351, où se trouvent cités les documents touchant le haut honneur conféré par Garibaldi à la loge. Voir aussi l'opuscule déjà cité du F.·. Gio Ettore Mengozzi.

(2) Miss Diana Vaughan : *Mémoires*, etc., cités plus haut, p. 117.

Meurin, Bataille et récemment De la Rive, en ont amplement écrit; mais ils n'ont pu nous donner le tableau précis des Loges italiennes qui va suivre, tiré en grande partie des *Mémoires* de Miss Diana Vaughan, cités plus haut.

Tableau régional
des Loges maçonniques d'Italie en 1895

	Loges symboliques ou des premiers grades	Loges secrètes israélites	Loges palladiques ou lucifériennes	Total des Loges masculines ou mixtes	Loges féminines comptées en moyenne un peu plus de la moitié des Loges masculines ou mixtes. Par exemple :
Piémont	7	3	5	15	8 en Piémont.
Ligurie	16	4	11	31	12 en Lombardie.
Savoie	3	1	3	7	15 dans la Vénitie.
Lombardie	9	6	8	23	16 en Ligurie.
Vénétie	7	15	7	29	20 en Campanie.
Trentin	4	1	1	6	20 en Sicile.
Istrie	7	2	1	10	31 en Toscane et dans les
Emilie	5	6	5	16	mêmes proportions dans
Toscane	24	16	19	59	les autres régions.
Corse	0	0	0	0	
Umbrie	2	2	2	6	
Marches	8	6	7	21	
Romagnes	3	7	3	13	
Rome et Latium	5	7	5	17	
Naples et Campanie	15	10	12	37	
Abruzzes	1	1	1	3	
Molise	0	0	0	0	
Pouilles	4	5	4	13	
Basilicate	5	2	5	12	
Calabre	8	4	7	19	
Sicile	18	9	10	37	
Sardaigne	5	2	5	12	
Total	156	109	121	386	Total approximatif loges féminines : 200.

NOTA

Si l'on compte séparément les Chambres, les Chapitres, les Aréopages, souchés sur les simples loges Symboliques (comme il serait juste de le faire, et comme on le fait pour les loges Palladiques semblablement souchées sur d'autres loges); et si l'on compte aussi à part les corps maçonniques qui composent les Grands Orients et autres Directoires généraux à Rouen et à Naples; en faisant entrer dans ce compte les loges palladiques en formation, on aura :

Loges masculines ou mixtes	386
Loges féminines ou d'adoption, environ.	200
Chambres, Chapitres, Aréopages souchés sur les loges symboliques	32
Corps maçonniques des Gr∴ Or∴ et Directoires, environ	12
Total général, en chiffres ronds, des loges italiennes	630

LE DIABLE
DANS
LA LITTÉRATURE MODERNE

M. l'abbé Lazare Collin, professeur à l'Ecole Saint-François de Sales de Dijon, vient de traduire de l'allemand un remarquable ouvrage du R. P. Albert-Maria Weiss, de l'ordre des Frères Prêcheurs, intitulé : *Apologie du Christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation* (1). L'auteur ne pouvait manquer de faire entrer dans son plan le rôle du Diable dans sa lutte acharnée contre Dieu : « Les historiens, dit-il, qui racontent seulement les faits extérieurs peuvent accomplir leur tâche sans lui : mais l'historien de la civilisation, qui cherche les derniers et les plus profonds ressorts des événements, se trompera beaucoup s'il ne compte pas quelquefois, bien qu'avec modération et circonspection, avec ce chiffre funeste... Si on ne veut pas transformer les hommes en démons, il faut croire au diable et compter avec lui dans l'histoire. Ou il y a un diable dans l'humanité, ou il y a des milliers de diables à forme humaine. La foi chrétienne seule, encore dans ce cas, sauve l'honneur de l'humanité. »

Puis l'auteur réfute ainsi le singulier reproche adressé au christianisme touchant sa doctrine sur le diable : que cet enseignement a particulièrement favorisé la grande inclination de l'homme, à se décharger de ses fautes: « Singulière accusation! Oui, chercher à rejeter sur tout la cause de ses mauvaises actions, plutôt que de s'avouer coupable, est chez l'homme une maladie aussi opiniâtre et encore plus laide que son inclination au mal. Si l'homme n'épargne ni le ciel ni la terre avec cette tentative criminelle, qu'y a-t-il d'étonnant alors qu'il accuse aussi le royaume et le prince des ténèbres? Mais ce n'est pas une raison pour nier complètement Satan et son royaume. Dans ce cas, on ne pourrait plus manifester aucune conviction par peur d'en faire une mauvaise application. Alors, logiquement parlant, nous en viendrions à nier Dieu, parce que de lâches criminels ont inventé ce blasphème : Dieu est l'auteur de notre péché. Alors on deviendrait un sceptique accompli, et il faudrait nier qu'on a une mère, nier avec les idéalistes acomistiques l'existence du monde physique, pour que personne ne puisse, comme le fait se produit souvent, rejeter la faute de ses crimes sur la mère qui lui a donné le jour, sur le corps ou sur la sensualité... »

L'auteur, avec une érudition rare, expose l'histoire de la croyance au diable dans le moyen-âge et les temps modernes, puis celle du culte du diable dans les religions payennes, les religions dualistes, les sectes et les associations secrètes, depuis les Gnostiques jusqu'aux Templiers et aux Francs-Maçons. Ce qu'il dit de ces deniers est d'autant plus significatif qu'il apporte à les juger en masse la plus grande modération. « Loin de nous, dit-il, la pensée de vouloir tous les faire passer pour des hypocrites et des menteurs. Le

(1) Chez Delhomme et Briguet, éditeurs, 83, rue de Rennes.

plus ignorant parmi eux ne peut jamais être de bonne foi, c'est vrai, car si tout est pure vertu angélique chez eux, pourquoi alors ce serment de garder le secret ? Serait-ce par hasard uniquement par humilité de leur vertu ?... Il est donc incontestable que la franc-maçonnerie a de très mauvaises fins ; mais ces fins, on ne peut les prouver suffisamment de manière à empêcher ceux qui les connaissent de les traiter de pures inventions. »

Ici, l'auteur oublie peut-être trop que tout mauvais cas est niable et que la vérité de ces « mauvaises fins » a été plus que prouvée par les révélations irréfutables de ces derniers temps. Il semble le reconnaître du reste lui-même, quand il trouve dans la littérature moderne toute pénétrée de satanisme une confirmation de la réalité de ce culte diabolique attribué aux sectes modernes, héritières en cela des sectes secrètes de l'antiquité et du moyen-âge :

« Croyons-nous donc, dit-il, que les prétendues idées modernes nagent au hasard et aveuglément dans le monde, comme les atomes des épicuriens dans l'univers vide, jusqu'à ce qu'enfin ils s'accrochent les uns aux autres, ici sous la forme d'une étoile fixe, là sous la forme d'un crocodile ? Ou, ne serait-il pas plus prudent d'admettre que, si quelque pensée voltige toujours dans la même direction, comme les étoiles filantes dans la nuit de la Saint-Laurent, cela doit provenir d'une cause commune ?

« Or, s'il en est ainsi, nous pouvons bien croire que derrière l'adoration du diable, publique ou voilée, dont la littérature moderne nous rend suffisamment témoignage, il doit y avoir une cause qui a quelque analogie avec les sectes et les pactes que nous avons vus tout à l'heure.

« Les faits, la haine aveugle contre la vérité, la déification des mensonges et des vices, parlent tellement en faveur de ceci, que de plus amples explications sont inutiles. La contestation de la vérité, la lutte contre tout ce que le Christianisme enseigne et prescrit est engagée d'une manière si sérieuse par la civilisation moderne, qu'on voit parfaitement que celle-ci n'hésiterait pas à déclarer la guerre à Dieu lui-même, à le renverser de son trône et à y mettre Satan, si elle avait la certitude qu'on ne peut faire triompher autrement le principe devenu courant du soi-disant esprit moderne. »

Ici, nous laissons la parole pleine et entière au traducteur du R.-P. Weiss. Nos lecteurs feront sans doute bon accueil à ces pages si pleines d'intérêt que l'éditeur a bien voulu détacher pour nous de la publication en cours.

En effet très souvent, il ne s'agit plus, pour les coryphées de notre littérature, de demander sérieusement où se trouve la vérité et de lui obéir sans réserve n'importe où elle se trouve. Tout plutôt que ceci ! Celui qui s'est une fois prêté comme instrument de ce qu'on appelle les idées modernes ou libérales, et celui qui — chose qui trop souvent est identique — a prêté le serment terrible du chevalier Kadosch, d'accepter toutes les lois, et toutes les prescriptions de sa secte, de faire son credo de son credo, ne craint pas non plus d'appeler la lumière ténèbres et les ténèbres lumière, ce qui est bon mauvais, et ce qui est mauvais bon, bref de renverser les rôles, de mettre Dieu à la place de Satan, et Satan à la place de Dieu.

De là vient le phénomène que nous ne comprenons pas plus qu'au temps de Babel. Ce qui est notre plus grande gloire, dompter le plaisir animal et briser notre entêtement insensé, est considéré par ceux-ci comme un esclavage intolérable. Là où ils cherchent la vraie grandeur de l'homme, qui d'après eux consiste à rejeter tout joug, et à se révolter contre Dieu et sa conscience, à élever son propre moi pour en faire un Dieu indépendant, nous voyons un crime devant la simple possibilité duquel nous nous effrayons déjà en nous-mêmes. Bref, c'est comme si un choc avait lieu entre deux mondes qui seraient soumis à des lois de pensée tout à fait différentes, à une règle morale et à un ordre de vie complètement opposés, et à deux divinités contraires.

En effet, deux royaumes se sont formés entre lesquels un armistice n'est pas possible, à plus forte raison, la paix ; et le gouffre qui les sépare s'agrandit tellement chaque jour, qu'il est à craindre qu'aucun pont n'en joigne jamais les bords. Personne ne peut exprimer ceci plus clairement que Gœthe ne l'a fait. « J'en ai assez de cette histoire du bon Jésus, écrit-il à Mme de Stein, et voilà que Hans Gaspard, — il veut dire son ami d'autrefois, Lavater, — tisse à son Christ une tunique dont il fait dépendre la naissance, la mort, le salut et la félicité de tous les hommes. C'est dégoûtant et insupportable, me semble-t-il ». (1) Pardon ! Mais toutes les fois qu'il renouvelle cette attaque contre notre royaume, il faut au moins nous réserver le droit de protester. Nous avons déjà cité autre part ces paroles, mais il nous a fallu le faire à nouveau, car il serait difficile de citer un passage dans lequel se trouve si clairement exprimée la pensée qu'il s'agit réellement, dans la civilisation moderne, d'élever un royaume hostile à Dieu et au Christianisme.

Donc, nous en sommes arrivés à ce point, — et Gœthe doit le savoir, — que le monde considère comme une attaque contre son royaume le simple souvenir du Christ et la croyance à un seul Dieu vivant. En conséquence, le royaume du monde est sous l'influence de vues, sous la puissance de lois, sous une souveraineté qui ne s'accordent plus avec l'influence, la puissance et la souveraineté de Dieu.

Ce n'est pas trop dire. On n'a qu'à regarder la réalité. Nous demandons s'il est possible de reconnaître à Dieu la place qu'il doit occuper,

(1) Baumgartner, *Gœthe* (2), I, 519.

quand on pense et qu'on parle comme nos écrivains pensent souvent et enseignent au peuple à penser. Daumer, cet homme si bien doué, a perdu ses meilleures années et ses forces, — plus tard il a suivi des voies meilleures, — à écrire une série d'ouvrages destinés à remplacer, par une religion nouvelle, le Christianisme qui, selon lui, était fini. Dans ce but, il ressuscita tout ce qu'avaient déjà dit les anciens adorateurs du serpent.

Le Dieu de la Bible est pour lui un monstre sanguinaire, un Moloch, qui ne se laisse apaiser que par des sacrifices humains. Or, une religion qui croit à ce dieu-là ne pourra jamais conduire à la vraie civilisation et à la vraie morale. C'est pourquoi il faut l'arracher des cœurs, et la remplacer par une nouvelle religion universelle. Ghillany a tenu un langage analogue. Ce qu'il y avait de mieux là-dedans, c'est que les hommes dont nous venons de parler, déposaient leur sagesse dans des ouvrages qui n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de lecteurs.

Mais d'autres, des Juifs de la Réforme, des antisémites, des socialistes, s'adressent à la grande foule des lecteurs et y jettent des idées qui renversent toute foi en Dieu et tout respect pour ce qui est saint. Nous avons déjà dit que, d'après l'enseignement secret qui doit être observé au sein des loges, le soi-disant architecte de l'univers n'est pas autre que celui que les anciens gnostiques appelaient démiurge, le créateur, c'est-à-dire Satan. Il est effrayant de penser que des hommes civilisés en viennent à adorer sous ce nom le diable en personne. Mais c'est encore plus effrayant de voir qu'on cherche ouvertement à inculquer cette monstruosité à quiconque s'occupe de littérature, dans l'espoir d'acquérir une culture moderne.

Immermann, par exemple, le fait à la lettre, quand il recommande à tous les hommes lettrés l'adoration du diable dans des termes dignes des gnostiques. Merlin invoque Satan avec audace et effronterie, et lorsque celui-ci apparaît, il le salue par ce blasphème :

« Dieu du printemps, tu viens
« Portant des rossignols sur les épaules.
« Tu apportes le bouquet du bonheur nouveau ;
« Et dans le pli amer qui creuse sa lèvre,
« Brille en même temps le banquet
« Somptueux du riche automne.
« La grâce et la sublimité s'y jouent ensemble ;
« Je te salue, beau prince du monde (1) ».

Satan lui déclare alors qu'il se révèle toujours ainsi aux hommes instruits. Il n'y a que la populace grossière qui ne le connaît pas, qui se le représente sous une forme hideuse. Ce à quoi Merlin répond :

« Pourquoi t'inquiéter de l'illusion des badauds ?
« Tu es le démiurge créateur, Nous te reconnaissons,
« Nous, les savants, et nous prononçons
« Ton nom avec respect » (2).

(1) Immerman, *Merlin* (Reclam), 44. — (2) *Ibid.*

Lenau va encore plus loin. Dans son *Faust*, il enseigne comment on peut arriver tout d'abord à la défection de Dieu, ensuite à la subordination à Satan, et enfin à la haine la plus forte contre Dieu. Méphistophélès commence sa leçon par ces paroles :

« Tu me plais, mon brave homme,
« Je veux donc te dire un mot de consolation ;
« Ton créateur est ton ennemi, avoue-le.
« Veux-tu voir s'il est ton ennemi ?
« Commence par l'attaquer.
« Trop modeste pour interroger, celui qui croit obéit ;
« Comme une docile génisse, il broute son petit coin de [prairie.
« Jamais la vérité ne croîtra devant lui.
« Le despote éternel a donné aux hommes,
« Pour leur sort, des commandements énigmatiques.
« Cette loi n'est gravée lisiblement et clairement
« Que dans le cœur du criminel qui l'a transgressée. (1) »

Donc ce que la civilisation moderne prêche comme moyen pour arriver à la sagesse et à la civilisation, selon l'exemple du Gnosticisme, est un péché criant et une révolte contre Dieu. Le tentateur chatouille encore une fois l'arrogance de l'homme, en se référant à l'Ecriture Sainte et en disant :

« O ami, sois triste jusqu'à la mort,
« Parce que tu as été assez sot pour aimer,
« Ainsi que te le prescrivaient ces feuillets,
« Ce monstrueux despote primitif (2) ».

Ceci produit son effet. Faust se sépare de Dieu et choisit Satan pour maître. Il s'écrie avec des transports de joie :

« Je me suis donné au diable, »
« Je l'aime. Vive le diable (3) ».

Mais même ceci n'est pas suffisant. On ne peut plaire à ce nouveau dieu, que lorsqu'on abjure l'ancien, qu'on transforme l'ancien amour en haine et qu'on blasphème le vrai Dieu, de telle sorte que toute réconciliation avec lui semble impossible. C'est pourquoi, dans son orgueil criminel, Faust lève sa main contre les nuages qui le menacent, et lance à la tempête ces paroles :

« Fais ce que tu voudras avec ta nuit de tempête,
« Maître du monde, je braverai ta puissance.
« Ici mon corps est collé au bord du précipice,
« Mais la tempête soulève dans mon esprit
« La force primitive, qui est éternelle comme toi,
« Egale à toi, et je maudis mon état de créature » (4).

Envisagés à ce point de vue, la prédilection pour le diable et le culte du diable, qu'on trouve dans la littérature moderne, prennent une importance plus sérieuse que celle d'une simple erreur de goût. On serait tenté de croire à un pacte diabolique international. En France, c'est Soulié qui occupe le premier rang. Il a écrit trois ouvrages qui ont pour

(1) Lenau, *Faust* (S. W. edit. Barthel 375 sq.).
(2) Lenau, *Faust*, 381.
(3) *Ibid.*, 424.
(4) *Ibid.*, 442

titre : *Sathaniel*, *Les Mémoires de Satan*, *Le fils de Satan*. La littérature allemande a son diable dans les *Voyages de Weckherlin*, les *Mémoires de Satan* de Hauff, et l'*Elixir du diable* d'Amédée Hoffmann ; la littérature flamande a son *Lucifer* d'Emmanuel Hiel, la littérature italienne son *Satan* de Giovanni Prati et d'autres dont il sera question plus loin. En Angleterre, Croley a écrit son *Hymne à Satan*, Aird a écrit le *Songe de Satan*, Southey, de concert avec Coleridge, a écrit les *Pensées du diable*. Une des histoires du diable les plus grossières et les plus dégoûtantes, qui seraient parfaitement digne du XVIIIe siècle, nous est donnée par la littérature russe dans *Le diable* de Lermontow.

Il est vrai que les œuvres citées et beaucoup d'autres semblables ne sont pas aussi scandaleuses qu'on pourrait le croire d'après le titre qu'elles portent. Mais le choix qu'elles ont fait d'un tel titre donne déjà singulièrement à réfléchir. Il faut bien que leurs auteurs soient sûrs d'exciter l'attention, en agissant ainsi, et d'exercer sur la foule une attraction considérable. Mais beaucoup n'hésitent même pas à proclamer le culte du diable sous la forme la plus grossière.

Le *Bréviaire du pessimisme* rafraîchit, sous toutes leurs formes, les doctrines anciennes que nous connaissons sur le démiurge, le prince de ce monde, et sur le dieu mauvais de l'ancienne alliance (1). Il prêche l'antisémitisme uniquement parce que le dieu juif est insupportable (2), et recommande la morale des Aryens, particulièrement des Grecs, parce qu'il voit en elle l'opposition la plus complète avec la religion qui est inséparable du sombre joug de Jéhovah (3). Mais comme il doit admettre lui-même qu'il n'est pas si facile de s'affranchir de la souveraineté de Dieu, il va, dans sa colère, jusqu'à proférer des blasphèmes qu'on ne peut répéter. La puissance de Dieu, dit-il, est le démon qui nous maîtrise comme le cavalier maîtrise son cheval (4). Il ne sait que maudire Dieu, et l'appeler un esprit du monde malicieux, noir dans son corps et dans son âme (5). Ahriman a la prédominance dans la vie et il la conservera (6). Le monde est régi par la providence toute particulière d'un diable souverain qui a soin de faire relever ses sentinelles, aussitôt qu'un de ses esprits mauvais se montre trop faible (7).

Ici, il n'y a pas de doute qu'on ait pris au sérieux la tentative de détrôner Dieu, et de faire du diable un dieu, autant que la chose était possible. Nous comprenons maintenant

(1) *Pessimistenbrevier*, (2) 368. — (2) *Ibid.*, 257.
(3) *Ibid.*, (2) 324. — (4) *Ibid.*, 353.
(5) *Ibid.*, 207. — (6) *Ibid.*, 418.
(7) Lenau, 345.

les paroles de Lenau : « Les agissements du diable finissent par se transformer en culte de Dieu (1) ». Nous comprenons qu'il faille prendre à la lettre ce que dit le Faust de Grabbe, avec des transports de joie, après s'être livré à Satan :

« L'enfer me va bien,
« Et c'est avec lui que je prendrai le ciel d'assaut » (2).

Parole terrible, mais qu'on peut donner sans hésiter comme le mot d'ordre des représentants conscients de la prétendue pensée moderne. Les autres ne comptent que comme unités. Les représentants de l'Humanisme, qui savent bien la fin qu'ils poursuivent, ne visent ni plus ni moins qu'à renouveler l'assaut des Titans contre le ciel. A cette fin, ils ne craignent même pas de faire un pacte avec l'enfer. Un des poètes les plus brillants de l'Espagne moderne, Espronceda, a composé un poème « *L'Etudiant* », qui, dit-on, est devenu très populaire chez ses compatriotes. Son but est de montrer à sa patrie comment elle peut s'affranchir le plus sûrement de Dieu et de la foi qu'elle a servis jusqu'à ce jour. Un jeune débauché rencontre dans un escalier une femme aux traits séduisants, mais voilée. Il se met à la poursuivre, mais l'escalier semble n'avoir pas de fin. Toutefois ceci ne l'effraie pas. Ils en trouvent enfin le bout et alors ils sont en enfer. Ceci ne l'épouvante pas non plus. Que lui importe l'enfer, pourvu qu'il puisse satisfaire sa passion ? Il arrache à la femme le voile qui la couvrait. Ce n'est qu'un cadavre hideux. Peu importe. Qu'est-ce qu'un cadavre ? Qu'est-ce que l'enfer ? Qu'est-ce que le diable, dit-il ? J'arriverai à mes fins. C'est la seule chose que je veuille, quand je devrais m'engager par écrit à rester en enfer. Et c'est ce qui arrive. Il se marie avec le cadavre à la grande joie de l'enfer (3).

Quelle sauvagerie horrible et diabolique ! Or c'est la sauvagerie de l'Humanisme logique, résolu, de l'antichristianisme ancien et moderne. Byron a déjà proclamé le même Evangile dans son *Caïn* et dans son *Manfred*. Shelley son ami, qui partageait ses sentiments, a prêché dans son jeune temps l'athéisme comme étant la seule religion qui fût encore digne de l'homme instruit actuel. Et en parlant ainsi, il n'a pas en vue la négation de Dieu, mais seulement l'athéisme et la haine de Dieu. Il croit en Dieu, et c'est précisément pour cela qu'il le déteste tant, et il le hait tant précisément parce qu'il ne peut s'affranchir de croire en lui. Pour ce même motif, il adore Satan. Il place encore plus haut Prométhée, ce

(1) Lenau, *Albigenser*, 619.
(2) Grabbe, *Don Juan und Faust*, 2, 1.
(3) Dohm, *Spanische Nationalliteratur*, 582.

caractère plus poétique que celui de Satan, dit-il, parce que le courage et la lutte patiente et forcée de l'homme faible contre la divinité toute-puissante méritent toute notre admiration (1). Car l'idéal de Shelley est de :

« Braver le souverain devant qui tout s'incline,
« De ne pas chanceler, ne pas se repentir, ne pas plier » (2).

Il admire toute l'histoire du monde comme étant

« La lutte longue, mais indécise » (3)

entre les deux grandes puissances égales en force et en ruse, entre l'aigle et le serpent, c'est-à-dire entre Dieu et Satan, lutte entre

« Deux génies jumeaux ayant les mêmes droits (4) »

Mais l'issue de la lutte serait vite décidée, si l'humanité voulait se souvenir de sa force et de sa tâche, car elle doit reconnaître qu'elle a eu tort en méconnaissant l'esprit du bien, et en faisant de lui un odieux serpent (5). Pour cela, elle devrait laisser reposer le serpent blessé et sanglant, le soigner sous l'abri protecteur de son sein, pour qu'il se rétablisse et et acquière de nouvelles forces pour triompher (6).

Et nous nous moquons des anciennes histoires de diables et de sorciers! Mais en quoi cet esprit moderne diffère-t-il donc de celui d'autrefois, de cet esprit que Marlowe nous dépeint comme existant au temps des sorciers? Méphistophélès y dit :

« Nous prêtons l'oreille quand quelqu'un blasphème Dieu,
« Abjure l'Écriture et le Christ son Sauveur.
« Nous volons pour nous emparer de ce cœur orgueilleux.
« Seuls les cas où le salut de l'âme est en jeu
« Peuvent nous faire agir.
« C'est pourquoi le meilleur moyen de nous conjurer
« Est de rejeter toute divinité et de prier
« Le seigneur du royaume infernal. »

Et Faust, — nous parlons ici de l'ancien Faust, — répond :

« Depuis longtemps j'ai fidèlement suivi cet enseignement;
« Je ne connais pas d'autre seigneur que Béelzébuth,
« A qui je me consacre moi-même de toute mon âme.
« Le mot damnation ne m'effraie pas.
« Enfer et Elysée c'est la même chose pour moi (7). »

La seule différence qu'il y ait entre autrefois et aujourd'hui, c'est que les anciens adorateurs du diable et les sorciers étaient relativement sérieux et modérés en comparaison des modernes. Certainement les temps passés n'ont pas atteint l'effronterie et la légèreté avec lesquelles Bérenger dépeint, dans son excursion

(1) Shelley, *Prometheus* (Seybt), *Einleitung*.

(2) *Ibid.*, 92. — (3) Shelley, *Révolte de l'Islam*, 1, 14.

(4) *Ibid.*, 1, 25. — (5) *Ibid.*, 1, 27, 28. — (6) *Ibid.*, 1, 20, 22.

(7) Marlowe, *Doctor Faustus*, 1, 4.

dans l'enfer, ses sentiments sur l'enfer et sur le diable. Il n'est pas possible de reproduire ici toute cette poésie criminelle. Les vers suivants suffiront :

« Sur la foi de votre bonne
« Vous qui craignez Lucifer,
« Approchez que je vous donne
« Des nouvelles de l'enfer ».

« Là, ni chaudières, ni flammes,
« Et si grands que soient leurs torts,
« Aux enfers nos pauvres âmes
« Reprennent un peu de corps ».

« Ah! rien n'est moins épouvantable
« Que l'aspect de ce démon;
« Sa majesté tenait table
« Entre Epicure et Ninon (1) ».

Plus répugnantes encore sont les litanies de Baudelaire sur Satan, sûrement composées, comme la chanson que nous venons de citer, pour être chantées à une fête de loges, ce blasphème que Théophile Gauthier cherche à excuser comme étant une plaisanterie inoffensive :

« O toi le plus savant et le plus beau des anges,
« Dieu trahi par le sort et privé de louanges,

« O Satan, prends pitié de ma longue misère.

« O prince de l'exil à qui l'on a fait tort
« Et qui, vaincu, te redresses plus fort.

« O Satan, prends pitié de ma longue misère,

« Toi qui sais tout, grand roi des choses souterraines,
« Guérisseur familier des angoisses humaines,

« O Satan, prends pitié de ma longue misère (2) ».

Ici le premier pas, la descente en enfer, le pacte avec le diable ont lieu d'une façon telle qu'ils n'ont jamais été surpassés dans un sabbat de sorciers.

Voici maintenant le second pas, l'assaut du ciel. Proudhon, un membre honoré comme on le sait des plus hauts grades maçonniques, l'a fait d'une manière telle que Satan lui-même n'eût jamais osé le faire. « Esprit menteur dit-il à Dieu, Dieu misérable, ton règne est fini. Cherche d'autres victimes parmi les animaux. Père éternel, Adonaï, Jéhovah, nous avons enfin appris à te connaître, et nous savons maintenant qui tu es, qui tu étais et qui tu seras éternellement; tu portes envie à l'homme et tu es son tyran. Les insensés te demandent pardon des fautes qu'ils ont commises, et c'est toi qui les leur a rendues nécessaires. Tu es le maudit, tu nous tends des pièges, tu es le vrai Satan (3). Si quelqu'un mérite l'enfer, c'est bien Dieu (4), dont le nom signifie sottise et

(1) Béranger *Chansons* (Bruxelles, 1832), 1, 66 sq.

(2) Beaudelaire, *Fleurs du mal*, 2e éd. (*Œuvres*, 1869, 1. 332 sq.).

(3) Proudhon, *Système des contradictions économiques* (1846), 1, 415 sq.

(4) Proudhon, *loc. cit.*, 1, 412.

canaillerie, hypocrisie et mensonge, tyrannie et misère : Dieu c'est le mal » (1).

Comme on le voit, les peuples n'ont rien à se reprocher lorsqu'il s'agit de la question de savoir lequel d'entre eux peut ouvrir la bouche avec le plus d'insolence contre son Seigneur et son Dieu. Mais, dans cette triste lutte, ce sont, sans aucun doute les Italiens qui remporteront le prix. Ils ont tout résumé et tout surpassé dans les blasphèmes contre Dieu. C'est parmi eux que Satan a trouvé ses adorateurs les plus francs, les plus audacieux et les plus nombreux, de telle sorte qu'une Anglaise, Marie Hargrave, a pu dire que si l'Italie nouvelle avait à choisir un nouveau patron, elle ferait bien de prendre Satan qu'elle célèbre avec tant de solennité (2).

Giosué Carducci se fait le chef de ces adorateurs du diable. Il doit sa gloire à son hymne fameux sur Satan. Sans doute il contient une poésie grandiose dans son genre, et c'est ce qui explique l'admiration indescriptible dont il a été l'objet. Mais jamais, jusqu'à présent, on n'avait entendu une telle rage contre la foi, une telle témérité dans la glorification du mal :

« Comme la lueur de l'éclair
« Et le mugissement de la tempête,
« Satan le Grand
« Traverse le monde. »

« On le voit distribuant ses bienfaits
« S'élever dans les airs,
« Et trôner victorieux
« Sur un char enflammé. »

« Salut à toi, Satan,
« Maître de la destruction,
« Maître de la révolte
« Et de la rébellion de l'esprit. »

« Laisse-nous, en t'adorant,
« T'offrir des sacrifices,
« Parce que tu as anéanti
« Dieu et les prêtres. (2) »

Carducci lui-même n'eut d'abord pas le courage de publier ces lignes. Comme il le dit, toutes les feuilles républicaines et franc-maçonniques s'emparèrent de cet enthousiasme irrésistible. En un clin d'œil, il devint l'homme le plus fêté de l'Italie. Mis en évidence par la masse, il osa alors s'écrier publiquement : Arrière Dieu ! nous ne voulons pas de lui (3). L'approbation qu'il rencontra devint de plus en plus forte et générale. Lorsque le concile du Vatican se réunit le 8 décembre 1869, les feuilles francs-maçonniques ne connurent pas de meilleur moyen pour entraver cette manifestation de la foi chrétienne, que de réimprimer cet hymne comme une preuve évidente qu'il avait dit vrai, lorsqu'au nom du temps, de la société, de la civilisation dont il était parvenu à se faire le chef, il avait ajouté ces terribles paroles : Nous sommes sataniques (1).

(1) Id., *loc. cit.*, I, 416.

(2) Franck Leslie's, *Monthly*, *Oct.*, 1893. *Review of Reviews*, III, 399.

(3) Carducci, *Satana* (14) 41.

Le nombre considérable d'imitateurs qu'il a trouvés montre combien c'est vrai. S'ils n'ont pas atteint son esprit et sa force, ils ont du moins égalé sa haine contre Dieu. C'est surtout Rapisardi qui l'imite de plus près. Son « *Lucifer* », œuvre de longue haleine difficile à digérer, occupe évidemment le premier rang dans ce que l'esprit blasphémateur de Dieu a produit. Satan lui-même y est introduit et y tient ce langage :

« Je suis bien plus qu'on ne croit tout d'abord ;
« Plus qu'aucun dieu j'ai sur terre puissance et domination.
« Ce n'est pas étonnant. Sur la pierre éternelle
« De la pensée, mon trône s'élève
« Bien haut, haut comme les Alpes.
« Si loin que l'univers s'étend,
« Personne n'ose résister à mon pouvoir,
« Ni s'y soustraire. Seul le masque divin
« A l'audace de me résister, à moi l'éternel,
« Oui à moi qui donne le coup de la mort
« A ce débile maître d'esclaves (2).
« Ce Dieu se laisse emplir par le vil peuple
« Les narines d'une épaisse fumée d'encens ;
« Il dissipe son éternité
« A s'amuser avec des bulles de savon,
« Et il croit qu'il crée des étoiles
« Parce que le soleil les lui teint si brillantes.
« C'est ainsi qu'il règne, raide, stupide, immobile,
« S'amusant à des jeux d'enfants et avec le sang humain.
« Moi, je ne vis que de vérité ;
« Un chœur de prêtres composé
« De vauriens et d'amphibies l'entoure ;
« La vie tout entière et sa puissance
« Reposent sur des énigmes et des mystères (3) ».

Puis, parcourant toute l'histoire de l'humanité depuis Prométhée, le poète montre comment toute victoire de la civilisation et de la science amène avec elle une nouvelle perte pour Dieu, un nouveau gain pour Lucifer. La troupe des partisans de Dieu devient de plus en plus petite. La défection commence même dans le ciel, comme c'est dépeint avec un rare déploiement de raillerie et de finesse. A la fin, tout ce qui reste encore fidèle à Dieu se réduit à l'âne de Balaam, à l'âne de la crèche et au porc de saint Antoine (4). Mais quand Lucifer entreprend lui-même de prendre le ciel d'assaut et d'en finir une bonne fois avec Dieu, ces animaux eux aussi prennent la fuite. L'ancien Dieu se tient tout tremblant devant Satan, lorsque celui-ci, avec son glaive enflammé, pénètre dans ses derniers retranchements et lui parle sur ce ton :

« Ta dernière heure vient de sonner,
« Dieu superbe qu'on a tort de tant craindre.

(1) *Ibid.*, 24.
(2) Rapisardi, *Lucifero* (2), *canto* 4, p. 97.
(3) *Ibid.*, p. 99.
(4) *Ibid.*, *canto* 15, p. 406 sq.

« Cet art vieilli de tout changer, et la forme et les noms,
« Ne te sert plus de rien maintenant.
« Assez d'idoles comme cela ! Avec toi
« S'éteint la forme, le nom et même la pensée
« De Dieu de l'humanité ;
« Il parlait ainsi, et soudain il saisit
« Le soleil par un de ses rayons,
« Et en frotta chacun de ses membres.
« L'image de l'idole faisait jaillir en sifflant
« Des étincelles, comme le fer ardent plongé dans l'eau ;
« Et comme la chaux qui se dissout en vapeur
« Par l'effet de l'eau se décompose et disparait,
« Ainsi disparaissait devant le rayon de la vérité
« Cette ombre vaine, tremblante, chassée dans le néant
« Et s'éteignant dans les airs.
« Ainsi mourut l'éternel. Les étoiles
« Parcoururent toujours leurs voies accoutumées ;
« Lucifer brillant descendit triomphant du ciel ;
« Le vieux patient, inflexible et rivé à son rocher,
« Prométhée, l'entend s'écrier : Lève-toi,
« Le grand tyran n'est plus. (1)

Et on dit que le diable est passé de mode ! qu'il a été seulement une illusion des anciens temps ! Pour nous, il nous semble, que jamais il n'a été plus puissant qu'aujourd'hui. Peut-être ne s'est-il jamais mieux senti à son aise sur la terre que là où l'humanité a trouvé son complet développement, et peut montrer quels fruits terribles contient sa semence.

Lazare COLLIN

TRIBUNE DES ABONNÉS

LA FIN DES TEMPS

et les prophéties de la Sœur de la Nativité.

23 janvier 1896.

J'ai lu, avec un vif intérêt, l'article de la *Revue mensuelle,* relatif à la prophétie de saint Malachie sur la succession des papes, et j'estime, comme votre honorable Revue, que ce document n'est pas authentique.

Toutefois, je me sépare de votre manière de voir à l'égard du millénarisme, pour plusieurs raisons.

D'abord, il est évident que nous touchons à l'époque très prochaine de la venue de l'Antéchrist; or, « l'*homme du mal* », d'après saint Jean, « l'*Apadno* », d'après Daniel, est marqué comme devant être contemporain des derniers temps du monde.

Il faut remarquer, en outre, que Daniel a annoncé et décrit la série des grands empires qui devaient dominer en Orient; l'empire *de la Corne*, c'est-à-dire la puissance musulmane, y figure comme devant être *le dernier;* après la disparition duquel le Juge souverain jugera les peuples. Cet empire *de la Corne* qui, d'après Daniel, doit combattre contre les saints du Seigneur et les princes de l'Eglise de Dieu, se transforme lui-même en deux empires, dont le second, plus puissant que le premier, doit faire suite à celui-ci. Qui ne voit clairement dans cette indication, d'abord l'empire des Arabes, puis l'*empire turc*, faisant suite à l'empire arabe, et plus puissant que lui?

Or, ce dernier empire, qui domine encore sur la contrée où vivait Daniel, et plus spécialement, si l'on veut, sur la Palestine, touche à sa fin. Les pronostics de sa décomposition finale, même les plus optimistes ne sauraient laisser prévoir, pour la puissance ottomane, plus d'un siècle de durée encore.

D'un autre côté, nous avons les révélations très curieuses et fort remarquables de la Sœur de la Nativité, qui vivait dans le XVIIIe siècle, et qui mourut en odeur de sainteté vers la fin du dernier siècle. Ces révélations forment quatre volumes, publiés seulement sous le règne de Louis-Philippe, dans lesquels elle retrace ce qui lui a été montré, par visions, des temps qui la séparaient de la fin du monde. Les luttes de l'Eglise, dans le XIXe et le XXe siècle, y sont annoncées d'une façon des plus précises et des plus frappantes. La suprématie de la Franc-Maçonnerie à notre époque y est signalée en des termes tels qu'il n'est pas permis de s'y méprendre; les conciliabules ténébreux des loges, les souterrains de l'Eglise de Satan, les divulgations en notre siècle du *Mystère d'iniquité* par plusieurs convertis des loges qui jetteront le trouble et le désarroi parmi les suppôts adorateurs de Satan, les monastères du prince des ténèbres (Godlike Enchantresses), désignée sous le nom de « *Epouses des Cantiques* », tout cela est montré en visions, avec une clarté frappante, dans le second et le quatrième volume de ces révélations.

Or, la Sœur de la Nativité semble placer la venue de l'Antéchrist vers les dernières années du XXe siècle, et le jugement dernier à une époque qui ne saurait être distante de plus de 40 à 50 ans environ après la venue de l'homme de perdition.

Dans une de ses visions, elle dit clairement que le jugement dernier n'aura pas lieu dans le siècle qui va suivre, c'est-à-dire le XIXe, mais qu'elle voit en Dieu que s'il n'a pas lieu à la fin du XXe, du moins la première moitié du XXIe ne *s'écoulera pas sans qu'il vienne*. Ceci est textuel.

Dans une autre vision fort curieuse, que j'ai essayé de rendre en vers alexandrins, et que je vous envoie pour votre Revue, la voyante inspirée de Dieu raconte qu'il lui fut montré par Dieu un soleil étrange sur son déclin. L'espace à parcourir avant le coucher de l'astre, comparé à l'arc décrit dans le ciel par l'astre depuis son lever, figurait le temps restant à s'écouler depuis le XVIIIe siècle où elle vivait jusqu'à la fin des temps au temps écoulé depuis le Christ XVIIIe siècle.

(1) Rapisardi, *loc. et cit.*, p. 409 sq.

Il s'agissait d'un jour moyen de 12 heures de soleil, et il restait encore deux heures au soleil jusqu'à son coucher. Ceci donne le calcul suivant :

10 heures de jour parcouru comparées à 2 heures de jour à parcourir correspondent à 17 siècles parcourus comparés à ce qu'il reste à parcourir de siècles. Dès lors, on a la proportion suivante :

$$\frac{10}{2} = \frac{1700}{X} \qquad X = \frac{1700 \times 2}{10}\ 340 \text{ ans.}$$

Or, 1700 ans réunis à 340 ans font 2040 ans. Ce calcul porterait la fin des temps à la première moitié du XXI[e] siècle, et concorde avec l'indication précédente de la Sœur.

Ce point terminus de l'ère chrétienne ne vient pas non plus contredire le dicton « *après mille ans et plus* » « *post mille annos et amplius* » de l'Apocalypse. Et en effet : les *mille ans et plus* ne partent pas, comme on serait porté à le conclure, de la naissance du Christ, mais seulement de l'époque de la vision prophétique de l'auteur de l'*Apocalypse !*... Or, nous savons que saint Jean n'a écrit l'*Apocalypse* qu'à la fin de sa très longue existence, soit vers la fin du I[er] siècle de notre ère. En 2040 ans de l'ère du Christ, il n'y aura donc pas encore 2000 ans depuis la vision de saint Jean, mais seulement « *mille ans et plus !* »

Qui dit *mille ans et plus* ne dit pas deux mille ans, mais moins de *deux mille ans* et *plus de mille*. Les *mille* sont franchis depuis le XI[e] siècle; les deux mille ne le sont pas encore, mais nous en approchons. Il faut donc placer, de toute nécessité, la fin des temps vers une époque qui donne à la fois raison à l'auteur de l'*Apocalypse*, comme aussi à la vision de la Sœur de la Nativité et à la prophétie de Daniel.

Quant aux nombreuses prophéties de l'Ancien Testament qui, dites-vous, n'ont point encore, reçu leur réalisation, et qui semblent ne pas pouvoir la recevoir de longtemps encore, l'on peut répondre qu'au sens figuré toutes ces prophéties se sont réalisées, et que l'universalité du règne du Christ doit s'entendre, non de ce monde, mais de son règne dans la Jérusalem céleste, après la fin des temps. C'est alors seulement que commencera vraiment son règne souverain et éternel, tel qu'il faut l'entendre. Actuellement, c'est la lutte ; c'est *le triomphe de Dieu et de l'Eglise dans l'humilité et dans l'épreuve ;* et, de même que la résurrection du Christ a suivi sa vie terrestre et inauguré sa vie spirituelle, de même la résurrection de l'Eglise, faite à son image, inaugurera l'entrée des membres de l'Eglise tout entière dans la vie spirituelle et à jamais glorieuse après le jugement général.

Je reviens à l'empire turc, qui, d'après Daniel, disparaîtra après *un temps,* puis *deux temps,* puis la *moitié d'un temps.*

Le temps de Daniel représente une plénitude; il comptait d'après le système septimal utilisé chez les juifs dans leur numération.

Une plénitude, pour nous, ce serait mille ans, d'après notre système décimal, ou bien encore cent ans, ou deux mille ans; mais pour Daniel la plénitude, c'est la *semaine d'années*, c'est-à-dire 70 fois 7 ans ou 490 ans. La durée indiquée après laquelle cet empire doit disparaître, c'est donc $490 \times 3 + \frac{490}{2}$ ou 1715 ans.

Toutefois, il faut remarquer que Daniel n'a pas pu compter la longueur de l'année d'après notre calendrier *grégorien ;* mais d'après celui de *Nabonassar*, alors en usage. C'était l'année lunaire qui, dès lors, se compose de 12 mois de 28 jours 1/2, soit donc pour l'année 342 jours, et pour les 1715 années du cycle qu'il annonce 586.530 jours, qui font 1607 ans de nos années.

Quant au point de départ de ce cycle de 1607 ans, il faut le placer à la destruction définitive et radicale du temple de Jérusalem, de la même manière qu'il a pris pour point de départ la construction du temple pour compter ses semaines d'années qui le séparaient de la venue du Christ. Or, le temple, s'il a été ruiné et incendié par Titus, a réellement été détruit, non par Titus qui en avait laissé debout toutes les murailles, mais par Julien l'Apostat, qui, pour le reconstruire, le fit saper jusqu'à ses derniers fondements, et enlever les débris au point qu'il ne lui laissa pas pierre sur pierre. Ceci avait lieu en l'an 361 de notre ère. Les 1607 ans partent donc de là; ce qui nous donne l'an 1967 comme devant marquer la chute de l'empire turc, et précéder de très peu de temps la fin du monde. Ce calcul, qui s'appuie sur les excellentes données qui précèdent, cadre donc absolument avec la prophétie de la Sœur de la Nativité, qui placerait la fin des temps dans la première moitié environ du XXI[e] siècle, et avec les *mille ans et plus* des Ecritures.

J.-B. CELTRI.

*
* *

VISION

Interprétation poétique de la vision de la Sœur de la Nativité, sur la fin des temps

I

Voilà que mon esprit fut de Dieu visité :
Il me sembla d'un mont avoir gravi la pente ;
Je touchais au sommet de sa rude charpente ;
Et, ce qu'en Dieu je vis, le voici raconté :

II

D'épines le front ceint, — mystique diadème, —
Me parut le Seigneur se dévoiler lui-même.

Un étrange soleil, d'un pur éclat pourvu,
Mais différent du nôtre, en le Ciel était vu.
Or le Seigneur me dit :

— « Voici que la figure.
« De l'Univers s'efface et va vers l'ombre obscure...
« Déjà, l'heure marquée aux décrets éternels
« S'apprête, où je viendrai pour juger les mortels ;
« Des temps, prompts à finir, à fixer le présage
« L'on ne doit plus nombrer par *mille et davantage* ;
« Car, pour vaincre à jamais l'enfer et le trépas,
« Voici mon jour venir qui s'avance à grands pas ;
« Quand le soleil décline et que le soir s'ébauche,
« L'on dit que le jour part, puis que la nuit approche ;
« Mais l'Eternité, fleuve où s'abîment les jours,
« Suit son cours solennel, inachevé toujours. —
« Or, compte de ce siècle où tu vis ; énumère,
« En remontant le cours du vieux monde éphémère,
« Au soleil comparé qui du Ciel fait le tour,
« Combien de siècles ont fini depuis le jour,
« Le jour lointain déjà du Christ à son aurore,
« Jusqu'au siècle actuel, que Dieu mesure encore.
« Puis, compare ce temps à l'arc inachevé
« Qu'a le soleil décrit depuis qu'il s'est levé :
« Son parcours te va faire entrevoir, puis connaître
« Les siècles, peu nombreux, qu'il reste encore à naître. »

III

— Je vis que l'astre alors tendait vers l'horizon
Semblait comme courir à sa terminaison !
Cependant, séparé de sa chute prochaine,
Il m'en parut distant de deux heures à peine.
« Dois-je compter le temps que ceci me fait voir,
« Demandai-je, à partir de l'aube jusqu'au soir ?
« De minuit à minuit ? ou de l'heure sixième ?
« Ou bien, comme en été, depuis la quatrième ? »

IV

Et Dieu dit :

— « L'ouvrier qui fonde la moisson
« N'opère que si l'astre éclaire l'horizon :
« Tu dois compter selon que ce jour est l'indice,
« Etant de l'équinoxe et non pas du solstice.
« En raisonnant dès lors sur son moyen essor,
« Tu peux voir ce qu'il reste à parcourir encor.

« Heureux qui, sans souci des revers qu'il endure
« Poursuit sa tâche rude alors que le jour dure,
« Il fera sa moisson du froment répandu !
« Mais malheur à celui qui, longtemps attendu,
« Méprisa le rayon dont s'éclairait la nue,
« Et ne vint au labeur qu'après la nuit venue :
« De songer à l'ouvrage à chacun départi,
« Il ne sera plus temps, sitôt le jour parti !...

« Que l'homme estimé bon encore se bonnifie ;
« Que, lui-même, le saint encor se sanctifie ;
« Que, dans la vigne entré, le vaillant travailleur,
« Prenant du cep souci, le rende encor meilleur ;
« Qu'enfin tous soient trouvés soigneux de l'héritage,
« Lorsque viendra le Maître en faire le partage,
« Lui-même se choisir sa gerbe, et dégager
« Du bon grain la poussière et le grain étranger ! »

J.-B. Celtri.

***

Réponse à M. l'abbé Bigou

Sur la prophétie de Saint Malachie

J'ai lu avec le plus vif intérêt la dissertation de M. l'abbé Bigou au sujet de la prophéthie de saint Malachie. Plusieurs, il le reconnaît, ont défendu son authenticité : habitant la province, M. l'abbé Bigou a-t-il sous la main les travaux les plus dignes d'attention qui aient été écrits sur cette prédiction fameuse ? Il me permettra d'en douter. Moi qui suis un simple laïque, me trouvant aussi dans un coin de province, et qui n'égalerai jamais ses connaissances théologiques non plus que son talent de logicien, j'oserai cependant faire quelques observations sur son article.

Feu Adrien Peladan, en ses *Annales du Surnaturel*, année 1889, a publié un abrégé de l'ouvrage intitulé *Revue symbolique*, dont la 2e édition a vu le jour à Turin en 1876. Saint Anselme, évêque de Marsica, a désigné symboliquement les derniers papes, depuis Pie VI jusqu'au temps de l'Antechrist. Que M. Bigou se procure cet ouvrage. Pie VI y est désigné par une inscription prophétique dont voici une partie... « Le noir serpent du midi, destructeur de l'ourse, sera privé des yeux par les corbeaux. Il sera renversé et vaincu par l'Orient. » (Napoléon 1er, destructeur de l'anarchie révolutionnaire, se reconnaîtra facilement)... Léon XIII (*lumen in cœlo* de saint Malachie), a pour symbole un couteau horizontalement placé avec deux bourses... et, au-dessous, une ourse qui allaite ses petits. La devise est : Les fils de Bélial commettront de nombreux meurtres (ce qui paraît désigner les massacres très prochains). La figure représente un pape, ...la main gauche en acte de caresser l'ourse qui approche vers lui ses jambes de devant et étend vers lui le museau d'un air menaçant, pendant qu'elle allaite ses petits. (C'est l'anarchie de demain.) La figure suivante montre une épée horizontale dégaînée et au-dessous une clôture de bergerie, la porte ouverte, mais vide. La devise est : Le pouvoir et les monastères retourneront au lieu des pasteurs. La figure représente une ville assiégée, défendue par des hommes armés de piques...

Le dernier pape (*De gloria olivari*) a pour symbole : une colonne, un palmier, un autel; pour devise : « La révérence et la dévotion augmenteront. » La figure offre un pape avec un manteau à la grecque; à ses pieds se dresse une bête à figure humaine avec des oreilles de bête, deux cornes de cerf et une couronne... La légende menace la ville de sang. « La voix de la rapine et du châtiment et du cavalier frémissant ne cesseront plus en toi. »

M. l'abbé Bigou a raison de dire que la fin de l'Antechrist n'est pas la fin du monde et qu'à la rigueur on peut admettre que les papes des derniers temps n'aient pas été indiqués aux voyants, depuis l'époque de l'Antechrist jusqu'à Pierre II le Romain. Que ses œuvres soient un jour soumises à la Congrégation de l'Index, et nous verrons si le néo-millénarisme peut être admis. Il faudrait être bien savant en l'Ecriture pour se permettre de tenter une réfutation en règle de cette théorie si savamment exposée..

Elle est consolante. Mais, après tout, la véritable vie du chrétien et du monde chrétien n'est pas et ne sera pas sur cette terre. Si ce monde doit périr très peu d'années après le triomphe éphémère de l'Antechrist (c'est-à-dire vers l'an 2000), Dieu n'en sera pas moins glorifié. Les prophéties de saint Malachie et de tant de voyants auront prouvé qu'il y a une Providence et que nous devons adorer ses arrêts. Tel est le profit que nous pouvons en retirer dès maintenant; c'est ce que M. Bigou ne voit pas clairement (p. 750).

Une autre objection peut être faite à M. Bigou : si, une dizaine de fois (?) les devises de saint Malachie n'ont pas été applicables, cela peut prouver seulement l'insuffisance des commentateurs. Si les dénominations sont explicables au contraire, de Pie VI à Léon XIII, cela prouve l'intérêt qu'offre cette prophétie.

En ce qui concerne le Secret de la Salette, je pense que M. Bigou ignore qu'il a été déclaré irréprochable quant à la substance par une commission de cardinaux, qu'il a été publié avec l'approbation de l'évêque du diocèse que Mélanie habitait, et que cette dernière a été protégée contre les adversaires du secret, par deux Souverains Pontifes. Elle doit bientôt écrire sa vie, sur l'ordre de son confesseur. Je souhaite très vivement que M. Bigou fasse savoir par lettre aux plus zélés défenseurs du Secret de la Salette (M. l'abbé Combe, à Vichy, M. l'abbé Rigaud, 19, avenue du Collège, à Limoges, et M. l'abbé Roubaud, rue Gambetta, à Saint-Tropez, Var), quels mensonges il a trouvés dans la révélation terrible de Mélanie.

Quant à M. l'abbé de La Tour de Noé, il a laissé entrevoir que la fin du monde pourrait avoir lieu vers l'an 2000.

Il serait digne d'un travailleur comme M. Bigou de rechercher comment il se fait que son système si rigoureusement logique n'est pas d'accord avec des prophéties modernes déjà fort anciennes (sainte Hildegarde, sainte Mechtilde d'Elphta, sœur Nativité, etc.). Personne n'a publié jusqu'ici une semblable concordance, à l'occasion des calculs sur le fin du monde, pas même M. Chauffard, le dernier et le plus savant des commentateurs français de l'Apocalypse.

Louis Gayet.

***

Autre réponse à M. l'abbé Bigou

Brescanval en Brélès par Lanildut (Finistère), 25 janvier 1896.

Monsieur le Directeur,

Dans la dernière revue mensuelle de décembre, page 747, à l'article « Tribune des abonnés », on lit :

« Nos abonnés peuvent donc exposer leurs « arguments dans notre revue, poser des ques- « tions, se répondre les uns aux autres, recti- « fier les erreurs échappées à nos collaborateurs « occasionnels et à nous-mêmes ; et ainsi la « lumière se fera de plus en plus vive. »

Je puis donc, avec confiance, vous prier d'ouvrir les colonnes de votre revue, à ma protestation contre un passage de la lettre de M. l'abbé Bigou, qu'il écrit pour donner son avis personnel sur le prophétie de saint Malachie. A la page 750 il en profite pour jeter la discrédit sur le miracle de la Salette, en attaquant le secret et injuriant l'humble messagère dans les termes suivants :

« Cela montre quel crédit on peut accorder « au prétendu « secret de la Salette », qui a « été publié comme un recueil de révélations « infaillibles et d'une importance capitale. Si « nous ne devons pas croire aveuglément tout « ce qu'une sainte Brigitte nous donne comme « révélé à sa personne par la Sainte Vierge « dans des écrits solennellement approuvés « par l'Eglise, pourrions-nous avoir pleine « confiance dans la longue élucubration attri- « buée à Mélanie sous le nom de « secret de « la Salette » ? Gardons-nous bien de rendre la

« Sainte Vierge responsable de tout ce qui lui « fait dire » *peut-être* une femme, qui n'a « donné aucune preuve de sainteté, dans un « écrit qui est réprouvé par les autorités « ecclésiastiques comme évidemment calom- « nieux et scandaleux. On peut très bien avoir « été favorisé par des révélations divines sans « être devenu pour cela ni impeccable ni in- « faillible. Ces révélations n'empêchent pas « par elle-mêmes d'être tenté par le démon de « l'orgueil ou par tout autre et de succomber « à la tentation. Elles n'empêchent pas même « de perdre la raison et d'être possédé et inspiré « par le démon du mensonge.

« Assurément, la prophétie que l'on attribue « à saint Malachie est beaucoup plus inoffensive « que le prétendu « secret de la Salette » qui « fourmille de mensonges évidents et révol- « tants. »

Ces lignes pleines de fiel contre l'humble Bergère et contre le message qu'elle a reçu de la Très Sainte Vierge, *pour le faire passer à tout son peuple*, voudraient bien mettre hors de cause notre bonne mère du Ciel ; mais elle l'atteignent indirectement, comme on le verra plus loin.

Je proteste donc contre les assertions contenues dans ce passage, tant au sujet des injures adressées à Mélanie qu'en ce qui touche le secret lui-même. La tâche est délicate, mais elle m'est facilitée par la belle défense faite en 1880, par le défenseur dépositaire, M. Nicolas, qui voulut s'éclairer avant d'entreprendre ce travail difficile, en raison surtout du caractère des opposants. Il explique (pages 4 et 5 de l'introduction de la défense) comment il fut amené à faire, en mars et avril 1880, le voyage de Rome et de Castellamare. Il consulta donc à Rome, sur le parti à prendre, de hauts personnages, très compétents dans la matière, parfaitement au courant de tout ce qui touchait à l'affaire de la Salette. Ils lui ont conseillé d'expliquer le secret, principalement en ce qui concerne le clergé et les communautés religieuses et de le défendre par là contre ceux qui se sont élevés contre lui. Le résultat de ce voyage fut défavorable aux réclamants et fut connu d'eux par ceux auxquels le voyageur l'avait raconté. Le secret que Mélanie écrivit au pape Pie IX, le 4 juillet 1851, fut reconnu conforme à celui publié en 1879.

Page 17 du complément de la réponse aux opposants du 19 octobre 1880 : « Puisque les « bergers devaient un jour révéler au monde « les paroles secrètes, la Sainte Vierge, qui « savait qu'elle s'adressait à deux pauvres « enfants, à ce qu'il y a de plus ignorant au « monde, à des esprits incultes à des têtes « fort dures, qui d'elles-mêmes n'auraient « rien pu retenir, et qui ne comprenaient « même pas la langue dont elle se servait, « devait *leur conserver, surnaturellement, le* « *souvenir exact et complet de ses paroles secrè-* « *tes, afin qu'ils ne les oubliassent jamais et* « *pussent les redire, un jour ; les mettre même* « *dans l'impossibilité de dire autre chose, d'y* « *ajouter ou d'en retrancher*. Elle en avait « certes la puissance. »

Et plus loin : « XI — Si le miracle du 19 « septembre n'eut été qu'une *grâce particulière* « *pour les deux Bergers*, ceux-ci auraient pu « l'oublier, en abuser, et y manquer, ce dont « ils auraient été personnellement punis. Mais « il n'en est pas ainsi. Ce miracle, et notam- « ment le secret, a été une grâce, un grave « avertissement pour le peuple catholique tout « entier. La Sainte Vierge devait donc veiller « à ce que *ses paroles secrètes, qui étaient de* « *beaucoup les plus importantes, arrivassent* « *à son peuple telles qu'elle les avait données.* « *Les deux Bergers n'étaient que des canaux*, « par lesquels ses paroles devaient passer « (après y avoir séjourné quelque temps), « pour arriver au clergé et aux fidèles. Ç'au- « rait été, en cet état, une véritable insanité, « une rare étourderie que de confier ces secrets « à l'extrême faiblesse *de ces simples canaux*, « de les laisser *maîtres de les oublier, de les* « *changer et défigurer à volonté. Si la Belle-* « *Dame eut agi ainsi elle n'aurait pas été la* « *mère de Dieu, et le fait même de l'apparition* « *serait détruit*. »

Page 19 du même supplément : « XIII — « Du reste, pour toute raison droite, la ques- « tion de Mélanie, simple canal qui reçoit d'un « côté pour rendre de l'autre, n'est que très « secondaire. La question *sérieuse et dominante*, « est de savoir si celle qui a donné le secret « est bien la Sainte Vierge. Or, l'Eglise a « reconnu ce point le 19 septembre 1851 par le « juge compétent. Deux papes successifs ont « virtuellement consacré cette reconnaissance, « soit par les brefs, indults et rescrits dont « nous avons parlé (page 12 à 15), soit par la « conduite qu'ils ont tenue, soit par le couron- « nement du 21 août 1879. Des miracles « nombreux et non interrompus ont montré et « prouvé l'action divine. En cet état, la Sainte « Vierge se devait à elle-même *de faire arriver* « les secrets à son peuple dans leur totalité et « leur vérité, et de ne pas laisser ses propres « paroles à la disposition de ces simples canaux « de transmission, en les exposant à les oublier « ou à les défigurer.

« Dans toute cette affaire du secret, on place « bien mal à propos la Bergère au premier « plan. Des singularités que sa vie présente, « on tire des inductions contraires au secret, « inductions qui, si l'on raisonnait logique- « ment, iraient jusqu'à détruire le miracle « tout entier. *Au premier plan, se trouve, au*

« *contraire et uniquement, la Sainte Vierge.* « C'est elle qu'il faut principalement considé- « rer; si le secret publié n'était pas tel qu'elle « l'a donné, ce serait elle qui serait en faute, « vu la complète nullité des témoins par elle « choisis, pour n'avoir pas pris les moyens « efficaces de conservation ou de transmission; « ou bien la Belle Dame ne serait pas la Sainte « Vierge. Si vous continuez à prétendre que le « secret publié est faux, nous vous sommerons « ou de vous taire sur ce point, *ou de nous « montrer le véritable secret, car il est certain « qu'un secret a été donné.* »

En voilà assez pour répondre aux accusations de mensonge, de possession et de folie de Mélanie, puisque, par ce qui précède, le secret publié par la Bergère, comme canal dont s'est servi la Sainte Vierge, ne peut être autre que l'intégrale reproduction des paroles qui lui ont été confiées sur la montagne.

A la page 11 de l'introduction de la défense de M. Nicolas on lit :

« VI. — Les réclamants ont outré, exagéré « le sens et la portée du secret pour le con- « vertir en un *repoussoir*, et le faire déclarer « faux.

« L'Inquisition n'a pas voulu aller jusque-là.

« Elle s'est bornée à dire qu'elle avait vu « avec *déplaisir* l'expansion de la brochure de « Mélanie parmi les fidèles (seulement, et non « parmi les prêtres), et d'ordonner qu'on la « retirât des mains des *laïques*, si c'était pos- « sible (et non de celles du clergé). Elle a pro- « noncé cela et rien que cela, le 14 août der- « nier, alors que, depuis trois mois, toute « l'édition du Secret était épuisée, et que cet « épuisement total était connu à Rome. Mais « elle s'est soigneusement abstenue de con- « damner le fond, le contenu de la brochure, « le secret lui-même, car, si elle eût eu l'in- « tention de le faire, elle l'aurait condamnée « directement; elle en aurait ordonné la des- « truction totale, tant pour les fidèles que pour « le clergé. En fait, la Sacrée Congrégation n'a « vu en tout cela qu'une question d'opportu- « nité. Tel est le fond de la lettre de Son Émi- « nence le cardinal Caterini, secrétaire (et non « préfet, comme on l'a imprimé à tort) de « l'Inquisition; elle n'a pas d'autre portée, « d'autre signification : *un déplaisir*, quelque « *grand* qu'il soit, dénotera *une contrariété* « que l'on éprouve à raison de la publication, « mais il ne signifiera jamais la condamnation « du fond. »

Où se trouve, dans tout cela, la condamnation de l'autorité ecclésiastique dont parle M. l'abbé Bigou? J'y vois plutôt une véritable approbation.

Voici ce qu'écrit Mgr Zola, évêque de Lecce, le 24 août 1880, à un curé d'un diocèse de France. (Cette lettre a été imprimée, en 1880, à la même imprimerie que les opuscules de M. Nicolas).

« Je n'oublie pas, mon cher monsieur le « Curé, que le Secret contient des vérités « bien dures à l'adresse du clergé et des « communautés religieuses. On se sent le « cœur oppressé et l'âme terrifiée quand on « aborde de semblables révélations. Si je l'osais, « je demanderais à Notre-Dame pourquoi elle « n'a pas enjoint de les ensevelir dans un « éternel silence, mais poserons-nous des « questions à Celle qui est appelée le trône de « la sagesse? Profiter de ses leçons, voilà toute « notre tâche.

« Cependant, les plaintes de notre très misé- « ricordieuse Mère, et les reproches adressés « aux pasteurs et aux ministres de l'autel ne « sont pas sans raisons, et ce n'est pas la pre- « mière fois que le Ciel adresse au clergé de « semblables reproches, destinés à devenir « publics. Nous en trouvons dans les psaumes, « dans Jérémie, dans Ezéchiel, dans Isaïe, « dans Michée, etc., dans les œuvres des Pères « et des Docteurs de l'Église, dans les sermons « des évêques et des auteurs sacrés, dans plu- « sieurs révélations qui ont été faites en ces « derniers temps à des saints et à des saintes; « dans les lettres de sainte Catherine de Sienne, « dans les écrits de sainte Hildegarde, de sainte « Brigitte, de la Bienheureuse Marguerite- « Marie Alacoque, de sœur Nativité, de l'exta- « tique de Niederbronn, Elisabeth Spinger, de « Marie Lataste, de la servante de Dieu Canori « Mora, etc... Je passe sous silence les révéla- « tions de sainte Thérèse, de sainte Catherine « de Gênes, de Marie d'Agréda, de Catherine « Emmerich, de la Vénérable Anna-Maria Taïgi « et de plusieurs autres.

« Il est toutefois certain qu'il ne faut pas « prendre au pied de la lettre les termes géné- « raux concernant les reproches adressés au « clergé et aux communautés religieuses; car « il existe un langage qui est propre au style « prophétique. Aussi, les termes du secret, pas « plus que les termes prophétiques de nos « saints livres, ne peuvent-ils nous inspirer du « mépris ou de la méfiance pour ceux qui au- « ront toujours droit à notre respect, à notre « estime et à notre confiance. »

Mgr Zola, convaincu, comme M. Nicolas, que le secret donné par Mélanie est la reproduction exacte des avertissements de la Très Sainte Vierge, indique la sage conduite à tenir au sujet des paroles dures que contient le secret.

Le même prélat, dont la compétence est indéniable comme ancien directeur de Mélanie, donne comme suit, dans la même lettre, son appréciation sur la valeur morale de sœur Marie de la Croix:

« Voici, maintenant, ce qui concerne la per-
« sonne de Mélanie. Cette pieuse fille, cette
« âme vertueuse et privilégiée, que la haine
« des méchants et des incrédules a cherché à
« avilir en la faisant l'objectif de ses détestables
« et grossières calomnies et de son orgueilleux
« dédain, je puis attester devant Dieu qu'elle
« n'est, en aucune manière, ni fourbe, ni folle,
« ni illusionnée, ni orgueilleuse, ni intéressée.
« J'ai eu, au contraire, l'occasion d'admirer les
« vertus de son âme, ainsi que les qualités de
« son esprit; pendant toute cette période de
« temps que je l'eus sous ma direction spiri-
« tuelle, de 1868 jusqu'en 1873. A cette dernière
« époque, à la suite de ma promotion de supé-
« rieur des chanoines réguliers à l'évêché
« d'Uguento, ne pouvant désormais m'occuper
« de sa direction, j'ai voulu, toutefois, conti-
« nuer avec elle des relations écrites. Je puis
« affirmer que, jusqu'à ce moment, sa vie
« édifiante, ses vertus, ses écrits ont gravé
« profondément dans mon cœur les sentiments
« de respect et d'admiration que je dois garder
« bien justement à son égard. »

Je crois que les extraits précités répondent à toutes les attaques et insinuations contenues dans le passage de lettre que j'ai reproduit au commencement du présent écrit.

Serait-il téméraire de penser, à en juger par lesdits extraits, que si M. l'abbé Bigou avait lu les opuscules de M. Nicolas et la lettre de Mgr de Lecce, parus en 1880 et 1881 (à l'imprimerie Clavel-Ballivet et Cie, à Nîmes), ses impressions sur le secret auraient été modifiées, et qu'il eût montré plus de réserve et d'estime à l'égard de l'humble Bergère, la vertueuse Marie de la Croix, victime de Jésus. Me permettra-t-il de lui recommander la lecture de ces opuscules (1) ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Ernest de Poulpiquet,
Chevalier de Saint-Grégoire et du Saint-Sépulcre.

(1) Les opuscules en question ont été imprimés chez MM. Clavel-Ballivet et Cie, 12, rue Pradier, à Nîmes. Ils sont intitulés :

Lettre de Sa Grandeur Mgr Sauveur-Louis Zola, évêque de Lecce.

La nouvelle guerre faite au miracle de la Salette, etc., de M. Amédée Nicolas, du 19 octobre 1880.

Défense et explication de secret de Mélanie de la Salette, par Amédée Nicolas.

Le secret de la Bergère, complément de notre réponse du 19 octobre 1880, par Amédée Nicolas.

***

AVEUX D'UNE LUCIFÉRIENNE REPENTIE

Poison maçonnique, etc.

Nous recevons d'un de nos abonnés, du caractère le plus grave et le plus respectable, les renseignements pleins d'intérêt qu'on va lire, se rapportant à divers points traités par le Dr Bataille dans le *Diable au XIXe Siècle*.

Monsieur le Docteur,

Je tiens tout d'abord à vous offrir, pour ma simple part, mes sentiments de reconnaissance pour le service que vous avez rendu aux chrétiens, à notre mère la Sainte Eglise, par vos si graves et si importantes révélations au sujet du Luciférianisme, dont tant de braves gens niaient l'existence, ne pouvant se résigner à croire que tant de dépravation et de malice pût entrer au cœur d'une personne quelconque.

J'ai été mis au courant de ces infamies par une personne qui se disait Luciférienne repentie. Un jour même elle nous rapporta, poussée, assurait-elle, par le remords, une hostie qu'elle avait reçue sacrilègement pour la porter en *loge* (elle n'a jamais prononcé le mot de triangle).

Elle me raconta, ainsi qu'à un ou deux de nos amis en nous autorisant à en parler, des scènes horribles dont elle avait été témoin dans ces antres plus infames que l'enfer lui-même : l'assassinat, par exemple, de deux jeunes gens, condamnés à mort par leurs frères... d'immondes profanations d'hosties, surtout dans les initiations ... des sacrifices de petits enfants offerts à Satan, et parfois mis à mort par des viols successifs...

Elle disait qu'avec une hostie consacrée mélangée à du sang menstruel, ces lucifériens composaient, sous la forme de pilules, des filtres épouvantables qui mettaient, à la lettre, le diable au corps et au cœur des malheureux qui les prenaient, aussitôt possédés de l'esprit de débauche et de celui de la haine la plus sauvage contre notre Dieu. Cette possession était ressentie aussi d'une façon sensible au moment de l'initiation à laquelle chaque récipiendaire apportait une hostie reçue sacrilègement et devait ensuite la déchirer, et en foulant aux pieds une partie, tandis que l'autre était introduite dans la partie la plus honteuse du corps, aussitôt elle se sentait prise et possédée maritalement par les démons, auxquels succédaient, par ordre, les assistants.

Ces initiés, tout en sentant le diable, ne le voyaient pas. Mais les membres du *second* degré assuraient le voir.

Ces renseignements m'avaient été donnés jadis par un malheureux prêtre, qui avait eu la faiblesse de se laisser tenter par ces ennemis

du Dieu qui l'avait choisi pour son ministre ; mais il est depuis enfermé loin du monde, ne vivant que pour expier et réparer autant qu'il est en lui les injures faites à Notre-Seigneur Jésus-Christ par ses complices et surtout par lui.

Sans ce témoignage antérieur de quelques années, j'aurais craint que la luciférienne ou prétendue telle, qui me parlait de ces horribles sacrilèges, ne fût simplement une hystérique victime de folles imaginations ou mentant avec l'habileté et la ténacité habituelles chez ces névropathes.

Voici, maintenant, quelques renseignements sur divers points de votre ouvrage. Puissent-ils vous être utiles pour en compléter certains passages.

1. — *Poison maçonnique* contenu dans des fioles, sur le verre desquelles est incrusté le portrait en pied de saint Nicolas de Bari, évêque, avec les mots : *Manne de saint Nicolas*. Le fait avait été signalé par Léo Taxil ; mais il est vrai aussi qu'il découle des ossements du saint, dans sa châsse à Bari, depuis des siècles, une eau incolore, à laquelle la dévotion des fidèles attribue des propriétés merveilleuses et que l'on emploie avec la même piété et aux mêmes usages que l'eau de Lourdes en France.

La foi des fidèles est souvent récompensée de faveurs signalées, comme dans l'usage de l'eau miraculeuse de Lourdes. Les chanoines de Bari recueillent cette eau, que l'on met dans de petites fioles rectangulaires et semblables à celles décrites dans le premier volume du *Diable au XIXe siècle*, je ne sais plus à quelle page, car je ne l'ai pas à ma disposition. Cette liqueur porte, en effet, le nom de « *Manne de saint Nicolas de Bari* ». Comme cette *manne* est en grande dévotion et très connue dans le royaume de Naples, on comprend que les empoisonneurs aient adopté ces fioles, ou des fioles semblables pour pouvoir les envoyer sans risques. De saints prêtres m'ont envoyé de ces fioles remplies de la liqueur miraculeuse qui coule, sans jamais tarir, des ossements de saint Nicolas depuis déjà tant de siècles.

2. — *La Roue de fortune du jeu de tarot*. — Cette *roue de fortune*, dont il est question, page 30 du deuxième volume du *Diable au XIXe siècle*, a une signification assez importante dans son sens ésotérique. Louis Constant (Eliphas Lévy) l'explique fort bien par sa grande connaissance de la Kabbale. Elle est à noter parce qu'elle est la synthèse de l'enseignement manichéen du dualisme et le résumé des deux principes si connus des Kabbalistes : « 1° *Ce qui est au-dessous est égal à ce qui est au-dessus* » et « 2° La *roue doit tourner*, un jour, *et le diable victorieux revenir au poste supérieur* que ces misérables croient avoir déjà été occupé par lui : vaincu pour le moment, il sera, disent-ils, vainqueur plus tard ; et leurs crimes doivent l'y aider — c'est leur *Credo*.

3. — *Eliphas Lévy*. — Je viens de le nommer, cela me fait songer à compléter, par deux renseignements supplémentaires, ce qu'en dit le *Diable au XIXe Siècle*. 1° Il *n'a jamais été prêtre* ; il n'était que diacre et encore au séminaire de Saint-Sulpice, lorsque, chargé des catéchismes dans la paroisse de ce nom, il fut en butte à des poursuites acharnées de la part d'une jeune fille qui ne cessait de le persécuter de son amour.

Les supérieurs voulurent donc alors l'éprouver plus longtemps avant de le promouvoir à la prêtrise, et il fut envoyé au Collège de Juilly comme surveillant. Et c'est là qu'il jeta sa soutane aux orties. Quelle était cette jeune fille, je ne le sais plus ; mais ce que je sais, c'est que, durant les mauvais jours de la république de 48, il allait pérorer dans les clubs avec son inséparable amie, Claude Vignon (plus tard femme de M. Rouvier), que l'on y connaissait alors sous le titre de « la femme de l'abbé Constant ». Mais ce sobriquet pouvait bien être, et je veux le croire, une simple calomnie. — 2° Le malheureux diacre avoue clairement dans ses ouvrages être Kabbaliste et nécromancien, se montre partisan des idées les plus atroces contre Dieu et en faveur du diable, comme des idées des modernes lucifériens, sectateur des infamies inventées par les Juifs contre la Sainte Vierge, contre la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc. Et pourtant une note dans les premières pages de la 2e édition de l'ouvrage de Gougenot des Mousseaux, nous avertit que (par un miracle signalé de la grâce de Dieu) cet ennemi de Dieu et de son Christ se repentit à l'article de la mort, et trépassa dans la communion de l'Église (1875?), après avoir signé une rétractation complète que l'on garde à l'archevêché de Paris. Il prétend connaître le secret de tous les grades maçonniques sans pour cela être franc-maçon, ce qu'il affirme plusieurs fois dans ses livres (?)

4. — *L'homunculus*. — L'homunculus est depuis longtemps réalisé en quelque manière par certains brahmines dans les Indes. Ils prennent de petits enfants vivants qu'ils font ainsi bouillir avec cette substance sacrée des indiens, qui est la bouse de vache, au milieu d'incantations atroces, puis mêlant le tout en une affreuse bouillie qui, évaporée, leur sert comme de terre à modeler, dont ils forment des espèces de poupées qu'ils placent dans les coins de leurs appartements. Ces magots, formés avec l'aide du démon, ces magots enchantés s'animent à l'ordre du brahme, et lui rendent les services d'une femme de ménage,

balaient les chambres, font les commissions, etc., etc. On ignore trop la puissance épouvantable de la magie chez les indiens, et celle de leurs pactes infernaux. Peu de missionnaires même s'en font une idée sérieuse.

V. — Dans le Diable au XIXe siècle, il est assez longuement question des Yézyds ; mais je soupçonne fort qu'on y ait fait une certaine confusion entre trois sectes fort différentes et sans rapport entre elles : Les *Yézyds*, les *Ansaryéhs* et les *Druses*.

Les Yézyds adorent en effet le diable et rendent un culte au coq de cuivre qui le symbolise à leurs yeux. Leur chef a un coq de cuivre que les grands de cette nation se disputent, à prix d'or, l'honneur d'héberger.

Il paraît, en effet, que ce coq métallique s'anime parfois sous les incantations du Cheykh, et, alors, rend des oracles comme dans la mancique des Romains, en picorant sur des espèces d'échiquiers dont les cases, portant des lettres tracées, ont reçu du blé ; les lettres découvertes ainsi successivement forment des mots, puis des phrases, répondant aux interrogatoires, etc. Les Yézyds, tout en rendant un culte au démon, le regardent pourtant comme un mauvais esprit et disent qu'ils l'adorent précisément parce qu'il est méchant, peut et veut faire du mal et en fait et souvent et beaucoup. Par leurs adorations ils cherchent à l'amadouer, pour avoir maintenant moins à craindre ses maléfices et, au delà de la tombe, son empire sur eux, s'ils venaient à devoir lui être soumis. Dieu, au contraire, étant souverainement bon et juste par essence, n'est pas plus à prier qu'à redouter, puisqu'il ne peut qu'agir forcément par bonté et par justice : l'adorer est donc inutile.

On le voit, c'est tout simplement une religion *d'intérêt*, un culte utilitaire, purement égoïste, hypocrite même, qui conviendrait parfaitement, semble-t-il, à cette école de philosophie et d'économie sociale (naturellement anglaise) qui veut qu'on ne s'occupe ni des sentiments, ni de vertu, ni de justice, ni des idées abstraites, du vrai, du bon et du beau en soi, mais seulement du succès et du profit éventuel de ce qui peut *rapporter* même injustement.

Un Français qui les connaissait bien, et faisait avec eux des affaires importantes, ne permettait pas aux Yézyds de contracter une dette envers sa caisse, au delà d'une certaine somme, sans les obliger à mettre en gage chez lui le coq magique. Je tiens pour certain le fait qu'il a eu, à plusieurs reprises, le fameux coq en dépôt de la dette contractée par les Yézyds, qui s'empressaient de l'acquitter pour rentrer en possession de leur idole.

Voilà à peu près *tout* ce que j'ai pu entendre dire sur les Yézyds, en *16 années* de séjour dans les parages qu'ils habitent.

Le fait de la messe noire ne m'eût point paru leur être imputable ; rien de ce que j'ai su à leur sujet ne m'eût semblé pouvoir le faire supposer, ce qui n'est pas une raison de le nier. D'autres ont pu mieux observer et savoir davantage. Quant au fait des orgies de débauches, et en particulier de cette réunion où le mot : « *garyb* ! étranger ! » suffit à les faire s'enfuir, je le connaissais, l'avais entendu raconter et lu dans de vieux ouvrages, non pas pourtant attribué aux Yézyds, mais aux Ansaryéhs, à qui il paraît revenir, revient de tout droit.

Chacun sait, en Syrie, que les Ansaryéhs, qui se prétendent faussement musulmans, forment une secte infâme, éparpillée dans différents villages du littoral syrien entre Alexandrette et Tripoli, sur une zône d'une trentaine de lieues s'étendant des côtes méditerranéennes vers l'intérieur. Beaucoup plus nombreux jadis, ils ne sont maintenant que 200.000 au plus, — dit-on. C'est une secte fermée, dont l'enseignement est purement oral et dont le culte se réduit à la débauche la plus complète, la plus éhontée, la plus criminelle que Satan ait pu imaginer. Les réunions épouvantables dont le Diable au XIXe siècle attribue un spécimen aux Yézyds, sont la cérémonie ordinaire des Ansaryéhs, qui sont pourtant si discrets, que pour mieux garder leurs honteux secrets, ils ne se marient qu'entre eux. Mais un livre a paru en arabe, il y a vingt ans, révélant toutes ces turpitudes, œuvre d'un ou de deux (je ne me rappelle plus au juste) Ansaryéhs convertis par des protestants de la mission américaine. J'ai eu ce livre entre les mains.

Les voyageurs des deux ou trois siècles derniers, qui voyaient beaucoup mieux parce qu'ils allaient lentement et se rendaient mieux compte de ce qui se passait, parce qu'ils se mêlaient aux indigènes beaucoup plus que nos touristes contemporains, avaient dit depuis longtemps la vérité sur les Ansaryéhs, et avouaient que, dans leurs réunions rituelles, ces sectaires préludaient à leurs orgies par l'adoration d'une femme nue. Serait-ce simplement le culte d'Anaïtis, la Vénus syrienne, persévérant encore dans les mêmes contrées ? On peut le croire.

Une autre secte, tout aussi fermée, mais beaucoup plus connue, est celle des Druses. Ils habitent le Liban et regardent comme leur chef et fondateur ce criminel Hakem qui, dans un jour de délire, incendia et détruisit la basilique du Saint-Sépulcre, avant les croisades. Ne pourrait-il pas se faire que ce soit pour renouveler ce forfait que ses disciples eussent fait le

projet dont parle le *Diable au XIXe siècle*, en l'attribuant au Yézyds ?

Les Druses ne sont pas fort éloignés de la Galilée, ils la touchent, tandis que les Yézyds habitent le Nord-Est de la Turquie d'Asie et sont disséminés entre la Mer Noire et une ligne méridionale qui irait d'Alys à Mossoul et qu'ils ne dépassent point.

Les Druses sont divisés en deux catégories, comme qui dirait les apprentis et les maîtres. Celui qui appartient à la première s'appelle Djahel (ignorant), et le titre d'Aaqel (sage) es tréservé aux membres de la deuxième. Ils sont tous tenus au secret le plus absolu sur ce qui concerne leurs croyances, et, chose incroyable! ce secret a toujours été tenu. On a pu, pourtant, avoir la plupart de leurs livres secrets; ils n'ont été qu'un casse-tête pour les savants qui, comme Socy, ont voulu non seulement en traduire les mots, mais encore trouver quelque sens raisonnable dans leur déraison, au moins une logique quelconque dans leurs divagations. Cela rappelle la gnose, cela rappellerait Hésiode, moins sa poésie; quant à la génération des esprits, cela rappelle les épopées indiennes pour les réincarnations de la divinité et la chronologie fantastique; mais cela rappelle la Bible et le Coran, par certains noms et certaines fables, dont les héros sont empruntés dans une interprétation mensongère, insensée, de leurs paroles et de leurs actes. Mais, depuis trente ans, on sait, par un voyage publié alors et peu connu, que tout ce symbolisme n'était qu'un trompe-l'œil; cet ouvrage donne en arabe et en français un vieux manuscrit arabe, complétant les lacunes laissées exprès dans les cahiers dogmatiques qui passaient de génération en génération, et explique complètement leurs sataniques mystères. Le parfait Druse, le sage (l'Aaqel) doit connaître : 1° le Maître; 2° le Chef du temps ; 3° les Ministres... ; il doit connaître le commandement... ; les Ministres sont : *a)* le Suivant, *b)* l'Effort, l'Application, *c)* l'Ouverture, *d)* le Fantôme, qu'on appelle aussi corporellement Ismaïl, Mahomet, etc. Mais le sens vrai de tous ces mots est simplement d'une hideuse obscénité. Le Drusisme est donc une religion infecte, ordonnant à ses adeptes une parfaite hypocrisie pour en imposer aux profanes, un extérieur vertueux, des dehors réservés pour mieux cacher leurs turpitudes et les infamies d'un culte ignoble, qui a pour objet le cteis et le lingam ; on peut, d'après cela, deviner ce que doivent être leurs réunions cultuelles, qui ont toujours lieu de nuit, secrètement, souvent dans de grandes cavernes.

Seuls entre toutes les sectes d'Orient, les Druses n'ont ni prières, ni jour de repos rituel, ni jeûne, ni abstinence. Ils paraissent toutefois croire en un Dieu créateur, dont le principal envoyé a été Hakem.

Il est impossible d'ajouter foi à ce qu'ils disent, car ils se sont fait alternativement passer officiellement et en corps pour une communion chrétienne et pour une secte musulmane, selon les époques et leur intérêt.

LA DÉMISSION DE LEMMI

et les Journaux italiens

La prétendue démission du Grand Maître du palais Borghèse continue d'alimenter la presse italienne. Il ne sera pas inutile de recueillir quelques-unes des principales opinions de la presse religieuse à ce sujet, bien que rien ne vienne infirmer ce qui en a été dit dans le numéro précédent.

Sous ce titre : *l'Œuvre maçonnique d'Adriano Lemmi*, on lit dans le *Cittadino di Brescia :*

Luigi Dobrilla, correspondant de l'*Arena* de Vérone, écrit à son journal pour confirmer qu'Adriano Lemmi est résolu à ne plus accepter la charge, alors qu'au mois d'octobre prochain, il s'agira de lui donner un successeur.

Adriano Lemmi ressemble à cet homme qui, tombé de cheval, fit observer qu'il désirait en descendre.

Luigi Dobrilla pense que ce sera un désastre pour la Maçonnerie que la perte d'Adriano Lemmi, « qui l'a conduite et portée à une prospérité inespérée. »

Voici ses paroles textuelles ;

« Lemmi, dit-il en s'adressant aux francs-maçons, vous a consacré une activité sans pareille et un talent exceptionnel. Avant lui, la Maçonnerie s'adressait presque uniquement aux classes les plus turbulentes de la société : avocats, tribuns, politiciens. On y faisait du doctrinarisme pur. Lemmi se tourna vers les classes dirigentes et silencieuses; il doubla le doctrinarisme d'une bonne dose d'utilité. Il élargit les files, mais resserra l'organisme. Sa grande œuvre fut de s'affilier les personnages les plus notables en affaires, banques, commerce, littérature, journalisme; il *travailla* tout spécialement la magistrature et l'armée. On dit qu'il y a bien un millier de magistrats et d'officiers affiliés par lui.

« Les Maçons du Grand Orient sont, dit-on, au nombre de 20.000; institution rigoureusement bourgeoise, antidémocratique, maîtresse non-seulement de tous les autres corps de l'Etat, mais encore de toutes les institutions économiques importantes du pays. »

Ces lignes contiennent quelques aveux fort utiles qui n'échapperont pas à la sagacité du lecteur, qui a des preuves de reste pour reconnaître que, si l'on peut refuser beaucoup de

qualités à Adriano Lemmi, celle d'être l'homme utilitaire par excellence lui revient de droit.

Il est précieux, sinon nouveau, l'aveu qu'il a amené à la Maçonnerie un *millier d'adeptes parmi les magistrats et les officiers*.

Réjouissez-vous, antimaçons, si jamais vous tombez sous la coupe des magistrats de Lemmi !

Le correspondant continue en disant qu'Adriano Lemmi, « en fondant une administration rigoureuse et active, *a rendu la maçonnerie très riche*. Aussi ses bienfaits peuvent-ils s'étendre sur une large échelle. A Rome, il y a des centaines, des milliers de personnes — appartenant à tous les rangs — qui lui doivent leurs moyens de subsistance, et lui sont grandement reconnaissantes. »

Très bien, cette *bienfaisance* ! Mais il faut lire les documents publiés par le Comm. Margiotta dans son livre, pour voir à l'aide de quels moyens les Francs-Maçons s'engraissent et pratiquent la bienfaisance.

Pour se faire élire Pontife Souverain, le signor Lemmi a dépensé la bagatelle de dix millions. Mais, entendons-nous bien, il ne les a pas dépensés du sien; ces millions, il les a touchés et fait toucher à la Banque romaine.

Cela résulte d'une protestation collective, faite après l'élection de Lemmi par Miss Diana Vaughan et plusieurs autres hauts dignataires de la maçonnerie américaine.

Sans doute, ce que dit l'*Arena* du développement donné à la Maçonnerie par Lemmi est vrai ; mais nous invitons nos lecteurs à se procurer le livre de Margiotta, afin d'y pouvoir toucher du doigt quelle race d'homme est Lemmi, quels moyens il a employés pour s'élever, de quelles gens il est entouré et quelle association de malfaiteurs pires que les brigands est cette haute Maçonnerie qui s'appelle le palladisme.

Nous voudrions aussi que ce livre fût lu par les francs-maçons de bas étage, appelés les *initiés imparfaits*. Ils comprendraient comment, sans le savoir et sans le vouloir, ils ne sont que des marionnettes dans la main des gros personnages, 33es, Grands Maîtres, Grands Inspecteurs, etc. C'est ce qui résulte, avec la dernière évidence, des écrits de Margiotta et de Miss Vaughan, qui connaissent à fond l'arrière-scène des Loges et des Triangles, y ayant occupé eux-mêmes les postes les plus élevés et les plus délicats.

Le correspondant de l'*Arena* dit que probablement le successeur de Lemmi sera le commandeur Ballori. Mais que ce soit Ballori ou Bovio, ou Carducci, ou Pirro Aporti, ou le sénateur Pater-nostro, ou le diable en personne, nous espérons que le jour ne tardera pas à venir où les Italiens se fatigueront de se laisser mener par le bout du nez par une coterie de flibustiers associés pour s'enrichir aux dépens du peuple.

De son côté, la *Rivista antimassonica*, publie sous ce titre : *Lemmi et les Maçons*, l'article suivant :

On écrit de Livourne au *Secolo*, 3 décembre : « Il y a eu dans notre ville une importante réunion maçonnique des Loges du Rite symbolique italien, à laquelle ont assisté les chefs de la maçonnerie de toute l'Italie.

« Après une vive discussion, il fut proposé et voté, par 23 représentants, contre 2 abstentions, un ordre du jour invitant le Grand Maître Adriano Lemmi à se démettre de sa haute charge, parce que sa présence amoindrit le prestige de l'institution, ou au moins à se justifier des plaintes de ses accusateurs.

« Au sujet de ces plaintes, la *Tribuna* du 22 mai, n° 141, publiait la réponse du Suprême Conseil des 33.·., déjà reproduite par nous à propos des accusations de Margiotta, réponse formulée en ces termes et indiquant la résolution de laver son linge sale à famille :

« Le Suprême Conseil des 33.·., etc., etc.

« Se réservant la compétence exclusive de se prononcer sur les accusations proférées contre chacun de ses membres;

« Après avoir pris connaissance des documents relatifs aux calomnies lancées contre le Délégué Souverain Grand Commandeur et Grand Maître, Frère Adriano Lemmi, 33.·.;

« Entendues les déclarations de celui-ci;

« Après lecture du rapport en date du 17 avril 1895, des Illustres Frères 33.·. Giuseppe Ceneri, Oreste Regnoli, Giosuè Carducci, Luigi Orlando, Antonio Mordini et Giuseppe Bovio ;

« Tient pour fausses et calomnieuses les accusations lancées contre le Frère Adriano Lemmi et décide que celui-ci ne doit pas porter plainte aux tribunaux profanes. »

A propos de cette hostilité contre Lemmi, nous observions que les Maçons de Livourne ont toutes les raisons du monde de réclamer la démission du Grand Maître actuel, et ne font qu'exercer un de leurs droits.

En effet, l'article 21 des *Statuts généraux de la Société des Libres Maçons* (Rite écossais ancien et accepté) établit positivement que *quiconque a subi une condamnation à une peine infamante* ne doit pas faire partie de l'Ordre et encore moins en occuper les charges.

Comme on le voit, la disposition est précise et n'admet aucune exception ou infraction d'aucune sorte; par conséquent, les Maçons hostiles à Lemmi ont tout droit d'en réclamer l'application; cependant, leurs efforts n'aboutiront à rien, parce que, s'il est vrai qu'une semblable disposition existe dans les Statuts, il est vrai

aussi qu'elle n'a jamais été observée, comme tant d'autres dispositions des mêmes statuts.

Que les maçons plus ou moins naïfs s'en convainquent une bonne fois, ces *Statuts* ne sont qu'un masque menteur cachant la véritable nature, la véritable essence de la secte, les turpitudes de ces hauts grades.

Dans ces hauts grades, sauf quelques rarissimes exceptions, les Statuts qu'on donne à lire aux initiés et aux FF.·. des trois premiers grades symboliques sont comptés pour rien; on ne cesse de faire tout le contraire de ce que ces Statuts prescrivent; c'est pourquoi il est rigoureusement défendu à la grande majorité des Maçons, c'est-à-dire aux Apprentis, Compagnons et Maîtres, de lire les Rituels des grades capitulaires, administratifs, etc.

Si les travaux de ces grades supérieurs tendaient à la même fin, ils auraient pour base le même programme ouvertement professé par les grades inférieurs; il n'y aurait aucun besoin de cacher à ces derniers les opérations des premiers.

Un haut dignitaire de la Maçonnerie, qui a quitté la secte et avec qui nous avons eu souvent de longs entretiens, nous a avoué sans le vouloir que les trois premiers grades de la secte ne servent actuellement qu'à faire choisir au Grand Maître et à ses acolytes les adeptes propres à entrer dans les grades suivants, où seulement se déroule le vrai programme de la Maçonnerie, qui est aux antipodes de celui que contiennent les Statuts distribués à la grande masse des FF.·. *exotiques* ou *naïfs*.

Et pour obtenir ce qui, dans le jargon maç.·. s'appelle *augmentation de salaire*, autrement dit, en langue profane, le passage aux grades supérieurs, les Maçons, sauf de très rares exceptions, doivent donner des garanties de n'être plus *naïfs*, c'est-à-dire montrer qu'il sont bien compris que la Maçonnerie n'est pas du tout l'institution décrite par les Statuts généraux de l'Ordre.

S'ils ne comprennent pas ce point, s'ils ne donnent pas de telles garanties, il est rare qu'ils reçoivent quelque augmentation de salaire, et ils resteront toujours, ou Apprentis, ou Compagnons, bons à tenir la chandelle aux FF.·. des grades supérieurs, qui se les tiennent attachés en les forçant d'observer jalousement ces Statuts qu'eux-mêmes, dans les hauts grades, ne cessent de violer.

La présence et la permanence d'Adriano Lemmi à la direction du *Grand Orient* d'Italie démontre suffisamment l'exactitude de cette assertion.

Que les Frères naïfs qui, en fin de compte, sont la majorité et la vraie force morale et matérielle de la Maçonnerie, se convainquent donc une bonne fois qu'aujourd'hui plus que jamais, si, dans la secte, *les Statuts proposent*, les grades supérieurs *disposent* et disposent de toute chose à l'envers des Statuts.

R. V.

Le Diable dans la Vie des Saints

Sainte Euphrasie ou Euphraxie, 412

Cette religieuse eut beaucoup à souffrir du démon qui ne lui épargna pas les tentations, et, voyant qu'il était vaincu du côté de l'âme, résolut d'attaquer le corps et d'ôter la vie à la sainte ou de la rendre incapable de remplir ses devoirs. Il la prit un jour qu'elle tirait de l'eau au puits et la jeta dedans ; elle s'y serait noyée, si son bon ange ne l'eût retenue au-dessus de l'eau jusqu'à ce que les religieuses, qui avaient entendu sa voix, y accoururent et l'en retirèrent. Une autre fois, le démon la précipita du haut d'un troisième étage ; mais elle se releva, saine et sans blessure. Comme elle faisait cuire des légumes pour le couvent, l'esprit malin renversa sur elle la chaudière d'eau bouillante et au grand étonnement de tous, elle n'eut aucune brûlure. Cette sainte avait un grand pouvoir sur les démons et elle délivra par ses prières une possédée.

* * *

Saint Abraham, prêtre et ermite, 370

Le démon, qui dès le commencement s'est déclaré l'ennemi de la vertu, irrité contre Abraham qui avait remporté sur lui tant de victoires par sa patience invincible, et lui avait enlevé tant d'âmes, vint l'attaquer plusieurs fois visiblement, soit pour l'obliger à se relâcher de sa pénitence, soit tout au moins pour troubler sa retraite en lui causant de la frayeur. Il lui apparut, tantôt en répandant au milieu de la nuit un faux éclat, comme si c'était une lumière céleste, et en lui faisant entendre les voix de plusieurs personnes, qui lui donnaient de grandes louanges et le félicitaient de ses victoires ; tantôt en feignant de vouloir renverser sa cellule pour l'écraser sous ses ruines ; tantôt en lui faisant paraître comme une grande troupe de gens qui s'exhortaient les uns les autres avec de grands cris à le lier et à le jeter dans une fosse profonde. Parfois, apparaissaient à ses yeux divers fantômes lorsqu'il priait ou prenait ses repas. Le saint, qui avait mis toute sa confiance en Jésus-Christ, ne se troublait point de ces prestiges ; il méprisait son ennemi, bien loin de craindre sa puissance et sa malice ; il le combattait par

des passages de la Sainte Ecriture, et en invoquant le secours du Seigneur.

*
* *

SAINT CUTHBERT, ÉVÊQUE, 687

Avant d'être évêque, il était moine et avait obtenu de son supérieur la permission d'établir sa résidence dans la solitude d'une île appelée Jarne, où jamais personne avant lui n'avait pu habiter à cause des spectres et des fantômes que l'on y voyait et des démons qui y faisaient leur retraite. Mais l'homme de Dieu, qui était muni des armes invincibles de la foi et de la confiance en son Saint Nom, se mit aisément en possession de ce lieu. Beaucoup de personnes venaient le consulter, et pour les encourager dans leurs peines, il leur racontait quelque fois ses combats contre le démon et combien de tentations il avait surmontées en cette guerre ; elle avait été si violente, qu'il s'était vu quelquefois sur le point de se précipiter du haut de son rocher dans la mer, ou du moins d'abandonner sa solitude.

*
* *

SAINT AMBROISE DE SIENNE, 1220-1286

Les dimanches après vêpres, il se rendait à l'hôpital pour y servir les malades. Il continua ces pieux exercices jusqu'à l'âge de 17 ans et ce fut à cette époque qu'il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Il n'exécuta ce généreux dessein qu'après avoir soutenu de rudes combats contre l'ennemi de notre salut: Une fois qu'il n'avait pas voulu se trouver à des noces où on l'avait invité, ce monstre infernal lui apparut sous forme de religieux, et, sous prétexte de l'entretenir de quelque discours spirituel, il lui releva jusqu'au ciel l'état du mariage, afin de lui donner envie de s'y engager. Une autre fois, le démon se fit voir au milieu d'un bois sous la figure d'une jeune fille ravissante, qui implorait son assistance ; mais le saint jeune homme, découvrant le piège caché sous ses artifices, se munit toujours du signe de la croix, et aussitôt ces spectres et ces fantômes disparurent.

*
* *

SAINT BENOIT, PREMIER ABBÉ DU MONT CASSIN, MORT EN 543

Ce grand saint se retira dans une caverne extrêmement secrète et presque inaccessible, et là, couvert d'un silice et séparé de tous les hommes, il commença cette terrible pénitence, dont la pensée est capable d'étonner les plus hardis. De si heureux commencements, ayant jeté la terreur dans l'esprit de Satan, il résolut d'étouffer dans son berceau cette sainteté naissante. Pour en venir à bout, il prit la figure d'un merle, et sous cette figure il vint voltiger autour de lui, et il s'en approcha même de si près que le saint jeune homme l'eût aisément pris avec la main; mais comme ce brave soldat de Jésus-Christ était déjà bien expérimenté dans la milice spirituelle, se doutant de ce que c'était, il forma sur lui le signe de la croix; ce qui fit aussitôt évanouir ce prestige. Cependant, il sentit au même instant une si furieuse tentation de la chair qu'il était sur le point d'y succomber. Il eut le courage de se dépouiller et de se jeter nu dans un champ d'épines et de ronces et, par la douleur et le sang qu'il versa, il éteignit l'ardeur de la concupiscence. La victoire du saint fut si parfaite, qu'il fut doué, à partir de ce jour, d'une pureté angélique, et que le démon n'eut plus pouvoir de le tenter sur cette matière.

En 529, il fonda le célèbre monastère du Mont Cassin, qui fut si florissant. Le démon, épouvanté de tant de glorieuses victoires, renouvela ses premières persécutions contre le saint. Ce n'était pas de nuit, ni en songe qu'il lui apparaissait ; il l'obsédait continuellement sous des figures horribles, jetant le feu par les yeux, par la bouche et par les narines et lui disant en fureur : Benoît! Benoît! Comme le saint ne faisait pas semblant de le voir ni de l'entendre, afin de lui témoigner plus de mépris, cet ennemi ajoutait : « Maudit sois-tu et non béni! Qu'est-tu venu faire en ces quartiers? Qu'as-tu à démêler avec moi? Pourquoi prends-tu plaisir à me persécuter? Tous ces efforts étant inutiles, il entreprit d'empêcher la construction du nouveau monastère que le saint commençait à bâtir. Un jour que les frères voulaient lever une pierre pour la mettre en œuvre, le démon se mit dessus et la rendit si pesante, qu'il était tout à fait impossible de la remuer. On en avertit le saint; il vint sur le lieu, fit le signe de la croix sur la pierre, et la bénédiction eut tant de force, que cette pierre passa tout d'un coup de cette pesanteur extrême à une légèreté extraordinaire, qui fit qu'on la leva sans nulle difficulté. On la garde encore à présent au Mont Cassin en mémoire du miracle. Aussitôt après, on creusa par ordre de Benoît, au même endroit d'où on l'avait tirée, et l'on y trouva une petite idole de cuivre. Les religieux la portèrent dans la cuisine sans nul dessein ; mais il y parut aussitôt un si grand feu qu'il semblait devoir tout consumer. Chacun se mit en devoir de l'éteindre en y jetant de l'eau, mais le saint, n'étant descendu au bruit, leur fit voir que la flamme n'était qu'imaginaire, et que ce n'était qu'un prestige qui avait trompé leur vue. Une autre fois, que les religieux travaillaient par obéissance à élever une muraille, le démon vint dans sa

cellule, et lui dit effrontément qu'il allait visiter ses travailleurs. Le Père conçut bien ce qu'il voulait dire et envoya sur le champ vers les frères pour les avertir d'être sur leurs gardes. A peine eurent-ils reçu cet avis, qu'un pan de la muraille tomba et écrasa sous ses ruines un petit novice, enfant de race patricienne. Cet accident affligea infiniment les religieux; ils allèrent trouver le saint abbé, et lui exposèrent avec des soupirs le malheur de ce jeune homme. Il recommanda qu'on lui apportât le corps du défunt, mais il était si brisé qu'il fallut le porter dans un sac. Benoit fit pour lui une oraison avec une ferveur extraordinaire, et à peine l'eut-il achevée, que le mort ressuscita et revint au même état dans lequel il était avant cet accident. Le saint, pour triompher plus parfaitement de l'ennemi, lui ordonna de retourner au travail, et de rétablir avec les autres la muraille sous laquelle il avait été écrasé. Ainsi, tous les artifices du démon ne purent empêcher de bâtir ce monastère.

Le nom « DIANA »

Dans le dernier numéro de ses *Mémoires*, Miss Diana Vaughan raconte les alarmes que lui ont inspirées ce prénom de DIANA, le jour où, ouvrant ses yeux à la vérité, elle en comprit le sens mystérieux, et tout à fait Luciférien (1). Bien déterminée à le quitter, elle consulta, à ce sujet, son directeur spirituel qui la rassura sur ce point et lui conseilla, quelque répugnance qu'elle en éprouvât, à le garder dans sa signature publique, puisqu'elle était désormais connue sous ce nom.

« Quoi qu'il pût m'en coûter, dit-elle, il fallait donc garder ce prénom, dans mes écrits publics. Je me résolus d'abord à signer ainsi qu'on l'estimait nécessaire, mais en plaçant ensuite les trois prénoms de mon baptême. Puis, le trouble revint; je me reprenais à vouloir signer « Jeanne ».

« Un jour, j'allais me déterminer, malgré mes conseillers, à abandonner définitivement l'infernal prénom, et je m'apprêtais à en aviser mon directeur, quand mon courrier m'apporta un petit volume, sortant des presses romaines de l'Imprimerie de la Propagande, et mon cœur tressaillit d'aise, aussitôt que mes yeux eurent lu le titre.

« Merci à vous, bon Père dominicain, que Dieu inspira en cette circonstance. C'est vous qui m'avez apporté la paix; c'est à vous que je dois d'avoir pu concilier avec un devoir de conscience l'exigence dont je souffrais.

« Edifiant petit livre, avec quelle joie j'ai dévoré tes pages! Jusque là, j'avais ignoré l'existence de la Bienheureuse Diana d'Andalo, une convertie, elle aussi, et l'une des plus pures gloires de l'Ordre de Saint Dominique. Diana d'Andalo, fille d'un podestat de Bologne, fut conquise à jamais à Dieu par le Bienheureux Réginald, disciple de Dominique, ce Réginald que la Très Sainte Vierge Marie guérit d'une fièvre mortelle, à qui elle apparut, tandis qu'il était à l'agonie, à qui, après lui avoir fait une onction céleste, elle consigna, comme à un mandataire de choix, la forme de vêtement qu'elle avait composé pour ses fils de prédilection, les Frères Prêcheurs.

« Alors, je n'ai plus souffert; alors, ce prénom m'avait semblé lavé de la souillure diabolique. Ce prénom, je puis le reprendre, puisqu'il est celui d'une Bienheureuse, d'une Dominicaine que l'Eglise a placé sur les autels.

« Et, en lisant le petit livre, je ne pouvais m'empêcher de faire des rapprochements. Le Bienheureux Réginald était le doyen de la Collégiale Saint-Aignan, à Orléans. Orléans, ville où Jeanne d'Arc a montré qu'elle était envoyée de Dieu! Orléans, dont le nom est inséparable de celui de la sainte héroïne, dans la gloire chrétienne et française! Et la Bienheureuse Diana était de Bologne. Bologne, dont aujourd'hui Giosué Carducci, le chantre de Satan s'enorgueillit d'être un des fils. O Satan, nous te vaincrons; nous te vaincrons, par la Bienheureuse Diana d'Andalo, par le Bienheureux Réginald, par la Vénérable Jeanne p'Arc! Oui, nous te vaincrons. »

Cet ouvrage, dont la lecture eut pour Miss Diana Vaughan cet heureux résultat, nous avons pu nous le faire communiquer par une personne qui s'intéresse à tout ce qui tombe à la gloire de l'ordre de Saint Dominique. Nos lecteurs en parcourront avec intérêt les extraits suivants, dont une partie se trouve citée dans le nº 7 des *Mémoires* de Miss Vaughan. A la lecture de ces pages, on comprend la profonde impression qu'elles produisirent sur l'âme de la Luciférienne convertie.

C'est à Bologne que naquit, dans les premières années du XIIIe siècle, l'illustre servante de Dieu et de saint Dominique, à laquelle nous consacrons ces pages. Son père, André de Lovello, appartenait à l'antique famille des Carbonesi. Appelé par sa position de famille et ses qualités personnelles à prendre une part active aux affaires publiques, nommé podestat de la partie montagneuse du territoire de Bologne, il fit preuve de courage non moins que de prudence; car sa charge n'était

(1) « *Diana* équivaut à *Lucifera*. Lorsque je présidais une tenue de Parfait Triangles, les Mages Elus, avant de prendre place à leur siège, venaient ployer le genou gauche devant moi, baiser ma main, et me disaient : « *Notre humble salut à toi, Très Haute Sœur Lucifera!* »

pas une simple magistrature civile ; elle lui imposait le commandement des troupes en cas de guerre, chose fréquente en ces temps de factions et de discordes sans cesse renaissantes.

C'est dans ce milieu tout à la fois noble et religieux, mais passionné et militant, que naquit la Bienheureuse Diane, et son caractère dut s'en ressentir. Il y avait en elle quelque chose de l'intelligence, de la grandeur d'âme et de la vaillance de son père et de ses frères, tempéré toutefois par les qualités naturelles à son sexe ou dont la Providence l'avait personnellement enrichie en prévision de son avenir : esprit vif et sincère, âme sensible, cœur expansif et miséricordieux, élocution séduisante, volonté ferme dans la poursuite du bien. A ces dispositions morales, s'ajoutait une rare beauté de corps, qui inspirait pour elle une sympathie mêlée de respect et servait comme de miroir aux dons de son âme pour les faires mieux resplendir. S'il est vrai, comme certains auteurs le racontent, qu'au baptême on choisit pour elle le nom de *Diana* par allusion à l'étoile du matin, il est certain qu'elle justifia l'augure et fut un astre pur, doux, joyeux, pour la consolation de sa famille d'abord, pour la gloire de l'Ordre de Saint Dominique ensuite.

Sa piété cependant n'offrait rien, durant son enfance, de ces aspirations précoces qui ravissent, dans l'histoire de plusieurs saintes. Diane montrait au contraire, semble-t-il, un penchant à la mondanité, particulièrement au luxe dans les parures, que les richesses de sa famille lui rendaient si faciles, et les grâces de sa personne si avantageuses. Il fallut une circonstance inattendue pour opérer en elle un total changement.

Saint Dominique travaillait activement alors à la propagation de son Ordre. Les débuts avaient été des plus pénibles. Il avait vu ses premiers protecteurs enlevés par la mort, ses premiers compagnons vaincus par le découragement, et il avait lui-même enduré d'indicibles angoisses dans l'isolement du cœur et les ténèbres sur le mystère de son avenir. Mais il avait eu foi dans la Providence, et au bout de douze ans d'attente, l'heure des grandes bénédictions était venue. Un vrai peuple de frères accourait autour de lui, et il marquait d'une fondation presque chacune de ses courses apostoliques (1). Cependant, créateur d'un Institut surnommé *l'Ordre de la vérité*, il désirait voir ses fils établis surtout dans les grandes cités, et plus particulièrement dans les centres intellectuels, où la divine vérité trouve des adversaires plus dangereux comme aussi des champions plus forts, suivant le courant qui s'empare des esprits. Déjà Dominique avait établi l'Ordre à Toulouse, à Paris, à Madrid, à Rome. Bologne tentait son ambition apostolique. Il y envoya quelques-uns de ses fils, et après qu'ils eurent commencé leur ministère dans l'église des Bénédictins de Saint Procule, il obtint pour eux, aux portes de la ville, la petite église de Sainte-Marie in Mascarella, à laquelle étai attaché un hospice de chanoines réguliers de Roncevaux. Hospitaliers par profession, espagnols d'origine, ceux-ci ne pouvaient qu'accueillir avec joie les apôtres du Seigneur, les fils de Dominique, qui, du reste, par leur vie édifiante, leur humilité et leur esprit de pauvreté faisaient de l'hospitalité un bienfait rendu plus encore que reçu. C'était en avril 1218.

Sans délai, les nouveaux venus se mirent à prêcher, portant encore le costume primitif des Chanoines réguliers : surplis de lin sur la soutane de laine blanche. Les fruits de salut ne se firent pas attendre et quelques écrivains les voient indiqués dans ce récit d'un auteur contemporain, le Cardinal de Vitry : « Il y a, hors de la ville de Bologne, une Congrégation de chanoînes réguliers agréable à Dieu et gracieuse aux hommes, unissant l'ordre des prêcheurs à l'ordre canonial ».

Le Couvent de la Mascarella n'était pas très loin de la maison de Diane, placée près de la porte de Saint-Procule, sur le sol où s'éleva plus tard le palais Dolfi. Avec tous les loisirs que lui laissait sa riche condition et avec son goût pour les choses intellectuelles, elle vint donc souvent entendre les nouveaux missionnaires et elle put constater les fruits pratiques de leur apostolat. Mais ce fut bien autre chose à l'arrivée du bienheureux Réginald, le 21 décembre 1218.

Réginald, célèbre professeur de Droit-canon à Paris, puis Doyen de la Collégiale de Saint-Aignan à Orléans, avait rencontré saint Dominique à Rome, s'était senti sur le champ gagné à son Institut, et avait même fait vœu entre ses mains de l'embrasser au plus tôt, quand

(1) Dante a caractérisé à grands traits cet apostolat de Dominique :

Poi con dottrina e con valore insieme
Con l'uficio apostolico si mosse,
Quasi torrente che alta vena preme :
Et negli sterpi eretici percosse
L'impeto suo più vivamente quivi,
Dove le resistenze eran più grosse.
Di lui si fecer poi diversi rivi,
Onde l'orto cattolico si riga,
Si che i suoi arbuscelli stan più vivi.

Dante. Parad. Cant. 12 v. 98-105.

Alors avec doctrine et valeur tout ensemble
Selon son office apostolique il s'avança
Comme torrent que presse une source profonde.
Et dans les taillis hérétiques il frappa
Avec une impétuosité plus grande, là
Où les résistances étaient plus grosses.
De lui se formèrent bientôt divers ruisseaux
Dont le jardin catholique s'arrose
En sorte que ses arbustes se maintiennent plus vivants.

une fièvre mortelle le saisit. Dominique pleurait déjà la perte de ce fils de si grande espérance, ravi à son amour avant même de naître. Mais la Bienheureuse Vierge Marie visitant le malade à l'agonie et lui faisant une onction céleste, le guérit en un instant et lui consigna, comme à un mandataire de choix, la forme de vêtement qu'elle avait composée pour ses fils de prédilection, les Frères Prêcheurs. Ainsi leur Ordre, nouveau par l'esprit, le devenait également par ce qui symbolise l'esprit aux regards, par le costume ; et Réginald, par une faveur incomparable du ciel, se trouvait associé aux grâces de Dominique dans la fondation même de son Ordre. Le saint Patriarche reconnut bientôt en son disciple des qualités hors ligne pour le gouvernement et commença dès lors à l'employer comme son bras droit, avec l'espoir de se le préparer pour successeur un jour. Impatient de donner à la fondation de Bologne tous les développements qu'elle méritait, on ne s'étonnera donc pas qu'il y mandât Réginald. L'envoyé de Dominique y apparut avec le costume nouveau, plus monastique que l'autre, dépouillé du surplis canonial, et donnant, par contre, au grossier manteau de laine noire, et surtout au virginal scapulaire blanc, l'importance caractéristique qu'ils ont gardée depuis.

Le peuple de Bologne accourut aux sermons de Réginald, attiré d'abord par le nouveau vêtement, quoiqu'il en ignorât l'origine, mais bientôt, transporté par sa parole évangélique, austère, entraînante, enflammée. Toute la cité était en effervescence, on croyait entendre un autre Élie au zèle dévorant, un autre Paul aux accents populaires et dominateurs. Qu'il prêchât à la Mascarella, ou à la Cathédrale, ou sur la place publique, c'était même saisissement dans l'auditoire, qui comptait nombre d'étudiants et de docteurs de l'Université. Ce fut au point que certains maîtres des plus illustres, non contents de goûter les flots de vie qui sortaient de ses lèvres, voulurent en partager la source en se donnant à lui comme religieux. Entre eux, on cite le bienheureux Clair de Bologne, le bienheureux Moneta de Crémone, qui, lors de la dernière maladie de saint Dominique, lui céda son lit et sa tunique, le pauvre de Jésus-Christ n'ayant ni cellule pour reposer, ni vêtements pour changer dans les sueurs de la fièvre ; enfin le frère Roland, également de Crémone, célèbre maître en philosophie. Leur entrée en religion fit dans les écoles une impression si profonde que des étudiants, amis de leurs plaisirs, se défendaient de venir au sermon, par crainte d'être subjugués à leur tour.

Mais ces docteurs ne furent pas la seule conquête de Réginald. Diane ne tarda pas à devenir un de ses plus fervents disciples. Entre les dons naturels qu'elle avait reçus, était celui de la parole ; et ses contemporains n'ont pas craint de lui donner un qualificatif insolite pour une femme, en l'appelant « très éloquente... très diserte... *eloquentissima*, *disertissima* ». Ce qu'elle possédait, elle l'appréciait dans les autres, et parmi les dames de la cité, elle se montrait l'une des plus assidues au pied de la chaire. Or, un jour qu'elle venait à l'église parée, selon sa coutume, de trop somptueux vêtements, elle entendit le Bienheureux prendre précisément pour thème l'abus du luxe et de la vanité chez les femmes du monde ; et à l'appui de son sujet il commenta les paroles de saint Paul à Timothée : « Que les femmes, dans l'ornement des habits, veillent à la sobriété et à la retenue » ; puis ces autres de saint Pierre dans la première épître canonique : « Qu'elles se gardent de la recherche extérieure dans la chevelure, les joyaux d'or et les vêtements ». Ces paroles tombant dans le cœur de Diane comme dans une terre préparée de longue main, y jetèrent de profondes racines et y produisirent sur le champ des fruits parfaits. Sans délai, docile aux mouvements de l'Esprit-Saint, elle se défit de ses plus beaux habits, de ses pierreries, et d'autres ornements dont les dames du monde font tant de cas. Et, pour que la transformation de l'âme correspondît à ce changement extérieur, elle vint demander à Réginald ses conseils, docile comme un agneau. Elle put ainsi admirer de près le genre de vie des Frères et se sentit portée à l'imiter. Elle était changée ; elle avait compris la malice du monde, le danger de ses usages, le devoir de le fouler aux pieds sans respect humain, le triste état d'un cœur qui, sans commettre de grandes fautes, vit habituellement en dehors de Dieu. « Faire son salut avec crainte et tremblement » (1) voilà la grande chose, l'unique chose (2) qui désormais va l'absorber sur cette terre...

Au mois d'août 1219, Dominique se mit en route pour la capitale de la Lombardie, Réginald était venu à sa rencontre avec tous les frères, les plus jeunes inconnus de lui, les autres déjà religieux lorsqu'à son précédent passage il avait multiplié le pain pour eux, par le ministère des anges (3) ; et c'est au milieu

(1) Cum metu et tremore vestram salutem operemini. (Phil., II, 12).

(2) Porro unum est necessarium. (Luc, X, 42).

(3) La table du réfectoire sur laquelle eut lieu ce miracle, s'est conservée précieusement dans l'église de la Mascarella. Au commencement du XVI[e] siècle (d'après Falconi, *Memorie storiche* p. 517) les Pères de Saint-Nicolas des Vignes se crurent en droit de la reprendre, en profitant des ténèbres de la nuit. Mais le lendemain 400 hommes du quartier de la Mascarella en armes, venaient réclamer ce qu'ils regardaient comme faisant partie du trésor de leur église. Pour éviter l'effusion du sang, il fallut céder, et la table fut rapportée

de cette joyeuse couronne de fils qu'il entre dans la cité.

« O Bologne que ton sol tremble de respect et de joie sous les pas de Dominique, il est vraiment l'*homme du Seigneur* (1). Une autre fois, il a traversé ton enceinte en se dirigeant vers le septentrion, et il s'est appliqué à consoler ses frères dans les premières épreuves de la fondation. Maintenant c'est pour toi, c'est pour ton peuple qu'il vient. Il t'annonce la vérité, il t'apporte la chartité, il t'assure la paix, il vient répandre sur toi tous les biens. Il le sait, tu aimes ses enfants ; c'est assez pour qu'il t'aime ; et quelque secret pressentiment lui montre peut être en toi sa seconde patrie, non plus celle de son berceau, mais celle de sa tombe, vrai berceau de gloire pour les saints ».

Le peuple, non content de voir Dominique, veut entendre sa parole. Moins que celle de Réginald elle a le caractère d'un torrent qui entraîne, d'un glaive qui abat. Mais quelle plénitude, quelle maturité, quelle autorité, quelle lumière, quelle onction ! Chaque mot porte Dieu au fond de l'âme et l'y laisse. Diane, dès qu'elle l'a entendu, a mesuré sa vertu et apprécié sa sagesse ; elle demeure ravie de sa bonté, commence à l'aimer de toute la force de son âme et cherche l'occasion de traiter avec lui l'affaire de son salut ; enfin elle se met totalement sous sa direction.

Quels étaient les conseils du Saint? Quels furent les progrès spirituels de la Bienheureuse? Rien n'en a transpiré, si ce n'est qu'au bout d'un certain temps, elle s'enhardit à lui dévoiler son attrait dominant, celui qui résumait tous les autres, le désir de se consacrer totalement à Dieu. Cette ouverture dut consoler Dominique, plus que le surprendre. Cependant il voulut prendre un long temps pour examiner cette vocation, précisément parce qu'elle s'annonçait comme étant la plus remarquable; et quand il en eut reconnu le caractère divin, il approuva que la jeune fille consacrât à Dieu sa virginité, s'engageant en outre par vœu à entrer en religion, aussitôt qu'elle en aurait la liberté.

Ce fut solennellement, à l'église, devant l'autel de saint Nicolas, que Dominique reçut les engagements de Diane escortée de quelques dames pieuses qui aspiraient au même bonheur. Le Bienheureux Réginald servait de témoin avec le Bienheureux Guala et le frère Rodolphe de Faenza, radieux comme on se le figure, de voir accomplir de si grandes choses dans son église.

Après avoir ménagé à Réginald cette légitime consolation, le saint Patriarche lui donna son obédience pour Paris où déjà le frère Roland de Crémone l'avait précédé.

Mais les jours de Réginald étaient comptés. A peine arrivé à Paris, son apostolat, avec la réputation de science qu'il y avait laissée, produisit des fruits aussi merveilleux qu'à Bologne. Mais, pendant qu'il prêchait Jésus-Christ crucifié avec une incroyable ferveur d'esprit, la mort l'arrêta, sans qu'il eût même le temps de donner l'habit à deux sujets d'élite, conquis par son zèle, Henri de Cologne et Jourdain de Saxe. Il avait du moins reçu leur profession, ils étaient donc acquis à Dieu et à l'Ordre ; Jourdain, en particulier était prédestiné à répandre une source de grâces sur Bologne, sur le couvent de Sainte Agnès, et plus spécialement sur l'âme de Diane.

Celle-ci, après le départ de Réginald, eut Dominique pour seul soutien. Fidèle à ce qu'elle lui avait promis, de conserver les dehors de la vie du monde, elle se regarda néanmoins comme une victime désormais toute consacrée au Seigneur. Pour se conformer à cet esprit d'immolation, elle portait sur son corps délicat un cilice et une chaîne de fer. Attentive au bon emploi du temps, dont les personnes du grand monde abusent à toute heure avec si peu de scrupule, elle était sur pied de grand matin, et se tenait renfermée dans sa chambre jusqu'à l'heure de tierce, plongée dans l'oraison ou travaillant en silence. Le reste du jour, elle vaquait à ses devoirs de famille et se prêtait à visiter ou à recevoir chez elle plusieurs des dames qui avaient assisté à sa profession, et qui lui formaient, sans qu'elle eût cette prétention, un petit cercle de disciples. Ainsi autour de la nouvelle fondation des Frères Prêcheurs comme dans la primitive Eglise, se formait un groupe de fidèles, qui « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ; et les apôtres rendaient témoignage à Jésus-Christ Notre-Seigneur avec une grande vertu, et une grande grâce était en eux tous... et la parole de Dieu croissait et l'on voyait se multiplier considérablement le nombre des disciples ».

en procession à sa place traditionnelle. En 1881 le Card. Parocchi, alors Archevêque de Bologne, l'ayant examinée de près, y remarqua une peinture à la détrempe du XVe siècle, représentant diverses personnes assises. Au milieu, se voit saint Dominique, la main levée pour bénir, à ses côtés six religieux et deux anges à demi effacés. On allait remettre en place l'insigne relique, quand on aperçut, sur la face de la table opposée à celle dont il vient d'être question, la trace de certaines peintures, recouvertes d'un badigeon blanc. Avec un peu d'eau, on eut bientôt enlevé cette croûte grossière et l'on trouva alors une peinture à l'encaustique du XIVe siècle. Elle représente le même sujet que le précédent, mais autrement traité; les dimensions des personnages étant plus petites, on en compte une quarantaine. L'inscription est illisible. La table à 5 m. 75 c. de long sur 0,44 de large, sauf dans les parties mutilées par une dévotion indiscrète.

(1) C'est dans ce sens que le B. Jourdain dit, dans la prière qu'il a composée à l'honneur du saint Patriarche : *Esto nobis vere dominicus, id est, dominici gregis custos assiduus.*

Dans le genre de vie qu'elle avait entrepris, si louable qu'il fût, Diane se sentait de plus en plus mal à l'aise. Les concessions faites aux vanités du monde et aux rapports de société n'inquiétaient sans doute pas sa conscience, mais elles n'en pesaient pas moins à son cœur, à mesure que, par sa docilité aux leçons de Dominique, elle appréciait mieux intérieurement le bonheur de tout quitter pour Dieu.

Elle fit donc au Saint de nouvelles instances pour qu'il daignât en finir avec l'état violent où elle se trouvait, et lui permît, comme à *la colombe*, de *s'envoler, pour se reposer* (1) dans un cloître. Les Sœurs Dominicaines, qu'elle savait fondées à Notre-Dame de Prouille, avaient toutes ses préférences, à cause de la conformité d'esprit; d'autres aspirantes de ses amies n'attendaient qu'un signe pour commencer, de concert avec elle, une communauté; et, afin que l'on n'objectât point les difficultés matérielles d'une nouvelle fondation, alors que celle des Pères était encore incomplète, elle s'engageait à pourvoir aux frais d'établissement, sûre, croyait-elle, que ses parents fourniraient volontiers et largement les ressources.

L'homme de Dieu, en étudiant à fond l'astuce consommée des Albigeois pour propager leurs monstrueuses erreurs, remarqua le rôle puissant qu'ils savaient faire jouer aux femmes du monde. Ils n'omettaient rien pour s'assurer une élite de dames influentes et habiles. Affiliées au grade supérieur de la secte, celui des *parfaits* ou des *consolés,* elles allaient parfois jusqu'à essayer une contrefaçon de vie religieuse, portant un costume distinctif, et s'engageant à se dévouer à l'église catharre « corps et bien, *in corpore et in rebus* ». On conçoit de quel secours elles étaient alors pour séduire la foule sous un masque de sainteté, attirer dans les grades inférieurs les femmes du peuple que la prudence ne permettait pas d'initier davantage, héberger les chefs sectaires de passage, garder en dépôt les capitaux ramassés pour la propagande, et faciliter dans leurs châteaux, sous le voile de l'hospitalité, des réunions clandestines,

A ce genre de mal, il fallait opposer un remède proportionné; Dominique songea donc, avant même l'organisation définive des Frères Prêcheurs, à créer un monastère de Sœurs, dont la vie pure. sainte, charitable fût, pour toute la contrée, un flambeau de vérité, et qui répandissent, par leur dévotion à Jésus et à Marie, la bonne odeur de toutes les vertus. Les dames hérétiques désabusées qui voudraient se vouer au couvent trouveraient là un milieu hospitalier, propice à leur persévérance, et l'on y admettrait aussi, dans la clôture, des jeunes filles catholiques, sorte d'Oblates, qui voudraient s'y former à la piété, à l'abri de tout péril. Elles resteraient libres, au bout d'un temps prévu, de se fixer dans le cloître, si tel était leur attrait, ou de revenir dans le monde y appuyer la cause de la religion.

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam ? (Ps. LIV, 7.)

Dominique, se trouvant sur ces entrefaites rappelé à Rome par les affaires de l'ordre, quitta Bologne et confia l'exécution du projet conçu par Diane à trois de ses religieux les plus dignes de sa confiance. Mais tous leurs efforts échouèrent devant l'opposition qu'ils rencontrèrent chez les parents de Diane, et celle-ci, après avoir vainement essayé d'entrer chez les Bénédictines de Bologne, loin de se décourager de ces échecs successifs, résolut d'en finir par un coup de hardiesse.

On aperçoit, continue son biographe, tout près de la ville de Bologne, dans les contreforts des Apennins, un monticule appelé Ronzano. Le site est des plus remarquables. Pour des soldats, il y aurait là une vedette précieuse ; car le regard y surveille, d'un côté les passages des montagnes, et plonge de l'autre dans Bologne. Mais la Providence l'avait réservé comme retraite aux âmes contemplatives. Rien, en effet, n'y manque pour cela, ni l'air pur, ni la riche végétation, ni les rochers solitaires, ni les ravins profonds, ni les vastes horizons, bornés seulement en face par l'Adriatique, à gauche par les cimes blanches des Alpes, quand on peut les apercevoir aux beaux jours.

Une dame bolonaise, Cremonina Piatesi, eut l'heureuse inspiration de consacrer à Dieu ce beau site, en y érigeant vers 1209 une chapelle à la Très Sainte-Trinité, avec un ermitage, où elle se retira en compagnie de quelques femmes désireuses de vivre loin du monde.

Plus tard, des religieuses de l'austère Congrégation de saint Marc de Mantoue s'étaient établies sur cette montagne, avaient amplifié les constructions de l'ermitage, et avaient pris le nom de Sœurs de la Sainte-Trinité de Ronzano ; elles étaient chanoinesses de saint Augustin. Le parfum de sainteté qui s'échappait de leur clôture faisait de Ronzano, pour les habitants de Bologne, un but de promenade pieuse. Diane proposa donc à diverses dames de la noblesse d'y organiser une partie de plaisir, qui serait en même temps un pèlerinage. Ses amies acceptèrent d'autant plus volontiers qu'elle devait, par sa présence, rendre plus agréable l'excursion, et elles lui laissèrent la détermination du jour. Celui de Sainte Marie-Madeleine, 22 juillet 1221, fut choisi.

A l'heure fixée, elle prend donc congé de ses parents et gravit les sentiers de Ronzano en grande pompe, avec une nombreuse et brillante escorte. Mais quoi! laissant tout à coup ses compagnes, on la voit entrer seule dans le dortoir des Sœurs et demander d'une manière si éloquente, si persuasive leur saint habit, que sans délai elle l'exaucent. Impossible d'exprimer la stupeur de ses compagnes à l'annonce de ce qui vient de se passer. En toute hâte, un messager descend à Bologne prévenir les parents de Diane; toute la famille part : elle ne marche pas, elle vole; ce qui domine en elle n'est pas de la tristesse, c'est de la colère; une grande foule d'amis et de clients l'accompagne et s'y font remarquer : déjà ils sont au monastère, ils cherchent la jeune fille, ils l'ont trouvée et lui signifient l'ordre de déposer sur le champ les habits religieux pour revenir sous leur garde. Consternée à la pensée de perdre si vite ce cher et saint vêtement, après l'avoir depuis si longtemps désiré, elle veut raisonner, elle conjure, elle pleure, elle se refuse; on ose porter la main sur elle pour l'arracher par force; elle résiste, et, dans cette lutte, les violences vont si loin, que lorsqu'enfin on triomphe d'elle, on s'aperçoit, à son air pâle et abattu, qu'une de ces côtes a été brisée; et c'est dans cet état qu'il faut la transporter à sa maison; elle s'y voit clouée sur un lit de douleur, digne émule de sainte Lydwine par l'amour de la virginité et l'étendue des souffrances.

Diane se trouva confinée pendant près d'un an dans sa chambre, avec la double blessure faite à son corps et à son cœur par le traitement brutal de ses ravisseurs et le renversement de son unique espérance.

La mort de saint Dominique fut « la lie du calice amer où le Seigneur abreuvait depuis longtemps sa servante ». Les yeux toujours tournés vers Ronzano, elle prit le parti de s'enfuir une seconde fois de la maison paternelle, la veille de la Toussaint 1221. Cette fois, ses parents la laissèrent en paix. Elle put, à l'aide du frère dominicain Jourdain de Saxe, fonder enfin le monastère de sœurs si longtemps projeté sous le nom de Monastère de Sainte-Agnès. Le jour de la fête des saints Pierre et Paul 1223, Jourdain donna aux sœurs la tunique et le scapulaire de laine blanche, signes caractéristiques de leur vocation comme sœurs de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Nous ne suivrons pas le biographe de Diane d'Andalo dans le récit des nombreuses épreuves qu'elle rencontra dans sa sainte fondation. Elle trouva, pour l'y soutenir, un grand secours dans la sage et prudente direction du P. Jourdain, qui s'appliqua particulièrement à la tenir en garde, ainsi que ses compagnes, contre l'indiscrétion qui aurait pu les pousser à des rigueurs intempestives. Mieux que personne il était à même de les prémunir contre les embûches de Satan, ayant été lui-même affligé d'obsessions extraordinaires.

Un jour le démon lui offrait quelque breuvage délicieux pour qu'il le prît avec complaisance; un autre jour il le pressait, sous prétexte de donner l'exemple, à renoncer à certaines dispenses, de sorte qu'il tombait dans une faiblesse extrême et pouvait à peine se tenir debout. Il lui fit aussi sentir jusqu'à l'autel des parfums délicieux. Une fois il excita un frère à se jeter sur lui et à le souffleter. Une autre fois, il alla jusqu'à pousser un frère à l'assaillir avec un rasoir, le jour où il devait prêcher devant le Pape. La blessure fut grave, mais Dieu empêcha le malin esprit de causer la mort. Ce fut surtout à Bologne et à Paris que se produisirent ces obsessions, qui s'y généralisèrent parmi les frères et produisirent mille phénomènes plus ou moins effrayants. On ne vit la fin de ces épreuves qu'après avoir établi chaque soir le chant solennel du *Salve, Regina :* « Ainsi, écrivit le B. Jourdain dans sa reconnaissance, une si cruelle vexation fut la première occasion qui nous fit établir à Bologne le chant de l'antienne *Salve Regina* après les Complies. Cette pieuse coutume qui commença en Lombardie, se répandit ensuite dans tout l'ordre. » *(Vie de saint Dominique, LXXXIII.)*

Diane d'Andalo précéda de quelques mois le Bienheureux Jourdain dans la Patrie, elle mourut la veille de la fête de Saint Barnabé, 1236, vers la 35e année de son âge, après avoir passé 13 ans dans l'Ordre qu'elle avait fondé et édifié de ses éclatantes vertus.

UNE LOI SCÉLÉRATE

Aux yeux des Francs-Maçons

Dans une de leurs dernières séances, des membres de la majorité du Conseil général de la Seine ont traité une loi de l'Etat de « loi scélérate. »

Aux applaudissements de ses collègues, un conseiller s'est écrié : « Quoi! vous osez parler de cette loi scélérate, de cette loi qui a eu sciemment pour objet d'amener la France au dernier degré d'abaissement intellectuel et moral! »

Or, qu'est-ce que cette loi abominable? C'est la loi du 5 août 1850 sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus.

Rédigée, oh! assurément, par un ministre catholique, cette loi fut immédiatement adoptée par tous les peuples civilisés.

Pour la première fois dans notre pays, elle prenait soin de soustraire les enfants condamnés à la promiscuité de la prison commune.

Elle édictait que toute maison d'arrêt et de justice devait avoir « un quartier spécial affecté aux jeunes détenus de toute catégorie. »

Elle décidait, pour les mineurs condamnés, la création de « colonies pénitentiaires » qui seraient en même temps des maisons d'éducation.

Elle encourageait l'initiative privée et les associations libres à créer de ces colonies sous le contrôle et la suveillance de l'Etat.

Elle décidait de plus que, pour soulager les colonies pénitentiaires des sujets trop mauvais,

il serait créé des « colonies correctionnelles », plus sévères, où les enfants seraient d'abord emprisonnés, puis admis, après amendement, aux travaux agricoles.

Si nous souffrons encore de l'insuffisante répression des délits de la jeunesse, c'est en grande partie parce que ces sages prescriptions ne sont pas complètement exécutées.

La plupart de nos prisons départementales n'ont pas de quartier spécial pour les mineurs arrêtés. Les colonies *correctionnelles* n'ont pas été créées, et tous les jours encore, — après 47 ans, — elles sont réclamées par les meilleurs de nos administrateurs.

D'où vient donc l'effroyable colère du Conseil général contre cette loi ? Tout simplement de ce qu'elle contient ces mots :

« Article premier. — Les mineurs des deux sexes détenus à raison de crimes, délits, contraventions aux lois fiscales, ou par voie de correction paternelle, reçoivent, soit pendant leur détention préventive, soit pendant leur séjour dans les établissements pénitentiaires, une éducation morale, *religieuse* et professionnelle. » Rien de plus.

L'abomination de la loi, la scélératesse de la loi, la voilà ! Voila la loi « qui a eu sciemment pour objet d'amener la France issue de la révolution au dernier degré d'abaissement intellectuel et moral. »

Je ne fais pas à mes lecteurs — fussent-ils des lecteurs accidentels — le tort de croire qu'il faut leur commenter de telles paroles. Je me borne à rappeler qu'à Paris le nombre des électeurs qui se sont abstenus est supérieur au nombre de ceux qui ont voté pour ces ineffables conseillers. Et m'emparant, pour cette fois, d'un mot célèbre de Rochefort, je dirai : « Peuple français, est-ce que décidément tu ne trouves pas qu'en voilà assez ? »

Bonaventure.

(Extrait de la *Croix de Paris* du 16 janvier.)

ÇA ET LÀ
CHEZ
LES FRANCS-MAÇONS

(Revue des Journaux)

Le gouvernement actuel de la France étant un gouvernement essentiellement maçonnique, on ne s'étonnera pas de voir signalés sous cette rubrique les opérations et les projets anticatholiques de nos nouveaux gouvernants.

Le défunt 33e Floquet

Sous ce titre : *L'honnête homme d'après les F∴ Sincholle et Lucipia*, le Peuple Français du 24 janvier analyse et juge ainsi les discours prononcés sur la tombe de celui que M. Bourgeois appelle « le grand soldat de la démocratie » :

Beaucoup de braves gens, en lisant le compte rendu des obsèques de M. Floquet, ont dû se demander ce que pouvait être ce M. Sincholle, qui a parlé sur la tombe au nom du G∴ O∴ D∴ F∴. La franc-maçonnerie n'était-elle pas suffisamment représentée déjà par les ministres ? Et que venait faire cet inconnu au milieu de toute cette « noblesse républicaine » ?

M. Sincholle, ne vous en déplaise, n'était un inconnu pour aucun des hommes politiques qui suivaient M. Floquet à sa dernière demeure. De tous les orateurs qui ont salué la dépouille mortelle de l'ancien président de la Chambre, M. Sincholle était peut-être le plus autorisé.

M. Sincholle, Bertrand, de son métier architecte-voyer à Clichy-la-Garenne, possède en effet le grade de 33e. Il n'est pas seulement membre du Conseil de l'Ordre, il en est vice-président. Enfin, il a l'insigne honneur de figurer à l'état-major du Grand Collège des Rites, en qualité de Grand Capitaine des Gardes... Vous voyez qu'il avait quelques titres à figurer au Père-Lachaise, en compagnie de M. Bourgeois, et que notre ministre des finances, qui vient à peine d'être reçu Rose-Croix, lui devait le salut. D'ailleurs, il eut été fâcheux que le F∴ Sincholle gardât le silence en cette occasion, car il a prononcé des paroles qu'il nous plaît de retenir :

« Floquet, a-t-il dit, resta toujours attaché à notre ordre. Vous avez conservé le souvenir de cette séance où il revendiqua hautement le titre de franc-maçon.

« Les ennemis irréductibles de nos doctrines ne lui pardonnèrent jamais cette franchise ; aussi se trouva-t-il sans défense devant la calomnie et l'injustice, lui qui obéissait toujours aux élans de son cœur.

« Si l'homme politque connut au déclin de la vie les amertumes de l'ingratitude, le libre-penseur pouvait espérer le respect de ces convictions philosophiques auxquelles il resta fidèle jusqu'à son dernier soupir.

« Eh bien ! Car il faut que cela soit dit, les cléricaux ont fait tous leurs efforts pour surprendre une défaillance dans cette pensée mourante, ils ont mis tout en œuvre pour parvenir à ce chevet

où s'éteignaient les dernières lueurs de cette brillante intelligence, ils n'ont pu réussir à jeter le doute sur une mémoire qui nous est chère.

« Messieurs, je salue cette noble figure qui disparaît.

« Floquet fut un grand caractère servi par un grand cœur. »

Grand caractère, en effet : il eut le beau courage de s'attaquer à la caisse de Panama et de la rançonner de 300.000 francs, alors que tant d'autres osaient à peine en accepter 20.000. Grand cœur : il ne mit pas cet argent dans sa poche, il le distribua à ses F∴ ! Grand caractère et grand cœur !

Mais l'éloge est encore insuffisant, et le F∴ Lucipia vient le compléter :

« Charles Floquet, dit-il, fut un honnête homme, un honnête citoyen dans la large acception du mot. Ses ennemis eux-mêmes n'ont jamais fait de difficulté de le reconnaître. Ce témoignage unanime adoucira, nous voulons en avoir l'espérance, la douleur profonde de sa compagne dévouée qui, malgré sa douleur, *a su le défendre courageusement jusqu'au seuil du tombeau* pour maintenir intacte sa mémoire. »

Ainsi, pour être un honnête homme, selon la Franc-Maçonnerie, il suffit d'avoir su, jusqu'à la fin, défendre son seuil contre les « tentatives des cléricaux ». Sous cette condition, on peut tout se permettre, même d' « emprunter » 300.000 francs à la petite épargne pour acheter la présidence de la République !

L. G.

***

Dans *le Figaro*, M. Maurice Talmyer apprécie, dans le F∴ Floquet, la rare intelligence, le merveilleux génie que ses Confrères∴ admiraient en lui :

En résumé, il faut bien le dire, on ne pouvait plus, pour peu qu'on l'eût connu, se représenter le manque d'intelligence autrement que sous sa figure. Il l'incarnait avec une telle ampleur, y déployait une telle autorité, presque une telle beauté, et s'y était acquis une telle estime qu'il avait fini par y prendre quelque chose de respectable, à force d'y être respecté. Tout le monde même sans l'avoir vu, lui accordait bien cette notoire et totale absence de génie qui était sa spécialité, mais il fallait l'avoir senti près de soi pour savoir exactement combien il y était magistral, et se douter du néant spécial qui se cachait sous son masque glabre de père noble parlementaire, sa crinière de lion en chambre et son impérieux binocle.

On ne pouvait pas énoncer devant lui les propositions les plus simples sans lui donner d'abord comme un coup de brancard dans la poitrine, et sans lui mettre, dans le front, le terrible accent circonflexe des froncements de sourcils jupitériens. En revanche, seulement, on arrivait fort bien à lui faire prendre les bourdes les plus énormes pour les choses les plus sensées. L'idée, toute naturelle, d'aller chercher les pompiers quand les maisons brûlent, ne lui semblait pas tout de suite bien lucide, mais il se laissait, par contre, assez facilement persuader de l'avantage qu'il pouvait y avoir à brûler les mêmes maisons. Il passait ainsi sa vie entre l'ahurissement devant ce qui était normal et l'acquiescement à ce qui était ahurissant. Quoi qu'on lui proposât, fût-ce de se mettre à couvert contre la pluie, on était toujours sûr de commencer par l'étonner, mais il se ressaisissait, rassemblait ses esprits et finissait par admettre, d'un air profond, qu'on faisait bien de se jeter à l'eau pour éviter de se mouiller. Et sérieux comme une potence et comme une tragédie ! Il aurait assisté au *Canard à trois becs* avec la même gravité qu'à une représentation d'*Athalie*.

***

Le F∴ Delpech en Algérie

Le correspondant particulier du *Peuple Français* lui écrit d'Algérie au 28 janvier :

Nous savions, par le compte-rendu du *Journal officiel*, ce qu'était le Sénat, mais nous connaissions très peu les sénateurs. Oran en a vu, ces jours-ci un échantillon, et non le meilleur.

Le Grand-Orient avait envoyé jusqu'à Oran, un de ses délégués, obscur sénateur de l'Ariège. Ne pouvant se faire entendre au Sénat, où son éloquence n'aurait pas d'effet, M. Delpech a cru que les Oranais se trouveraient très honorés de l'écouter.

Les francs-maçon d'Oran inauguraient une nouvelle loge. Le F∴ Delpech est venu prononcer le discours d'ouverture. Ce discours n'était que la répétition de celui que ce même délégué avait jadis prononcé à l'île d'Oléron. Le Père Anselme lui avait donné une vigoureuse réplique et M. Delpech était sorti de la réunion si abîmé qu'il fut obligé de s'éloigner en toute hâte.

Le grand lac qui le séparait de nous fut vite traversé. Après qu'il eût réédité partout sur son passage, à Alger comme à Mostaganem, cette même conférence, M. Delpech arriva à Oran.

La fête commença par un succulent banquet, à la fin duquel une série de toasts furent portés à la prospérité de la franc-maçonnerie et de son chef, l'escroc Lemmi ; puis, les portes de la Loge furent ouvertes au public. Par ordre, dit-on, un grand nombre de membres de l'Université viennent s'asseoir dans la vaste salle des Fêtes.

Les cultes anciens et le culte nouveau, tel était le sujet de la conférence du F∴ Delpech. Le préfet avait tenu à encourager, par sa présence, cette odieuse campagne contre la religion. Hâtons-nous de dire que le but des francs-maçons fut manqué. Le discours du sénateur de l'Ariège fut si écœurant qu'il souleva le mépris et le dégoût de tous les auditeurs honnêtes. Et un journal peu suspect de partialité pour la religion, l'*Echo d'Oran*, ne craignit pas d'écrire que cette conférence avait été une *revue pornographique* à travers les siècles ». Aussi, est-ce avec raison que plusieurs journaux ont protesté contre la présence de jeunes filles à une pareille réunion.

Le voyage du F∴ Delpech à Oran a eu d'ailleurs un résultat tout autre que celui qu'il s'était promis.

Les catholiques ont bondi sous l'outrage. Ils ont fait imprimer cette énergique protestation, qui, jetée à 3.000 exemplaires, a répondu aux calom-

nies grossières, aux misérables insultes des francs-maçons :

RÉPONSES AUX FRANCS-MAÇONS

Citoyens,

Lundi soir, vous avez entendu un sénateur Franc-Maçon. Il a proclamé qu'il ne fallait pas de religion à l'homme.

C'est une erreur.

L'exemple de tous les peuples, le cri de nos âmes le prouve.

Seuls, le cheval et l'âne ne croiront jamais en Dieu.

M. Delpech a dit que le catholicisme était une religion fausse, nuisible et préjudiciable au progrès de l'esprit humain.

M. Delpech en a menti.

Le Catholicisme est une religion vraie, bienfaisante et amie du progrès.

Il est vrai. — Lui seul donne une réponse satisfaisante aux problèmes du bien et du mal, de notre origine et de notre destinée.

Il est bienfaisant. — Il a abrogé l'esclavage, réhabilité la femme, émancipé l'esprit humain, trouvé un remède à toutes les maladies de l'humanité.

Jésus-Christ le premier a proclamé la Liberté, l'Egalité et la Fraternité des hommes.

Par qui les Petites Sœurs des Pauvres ont-elles été envoyées à Oran ? Est-ce par la Franc-Maçonnerie ?

Non, certainement non.

Il est ami du progrès. — Les plus grands génies de l'humanité étaient des croyants : Saint-Louis, Jeanne d'Arc, Miribel et Courbet, — Saint-Vincent-de-Paul, l'Abbé de l'Epée, Christophe Colomb, Dom Bosco, — Michel-Ange, Raphaël, Le Tasse, Le Dante, Corneille, Pascal et Bossuet. — Gounod, Chevreul, le grand Pasteur et mille autres.

Vous le voyez, Citoyens, la religion catholique, contrairement aux affirmations de M. Delpech, est vraie, bienfaisante, elle favorise le progrès humain.

Rompez avec le Clergé d'Oran, a dit M. Delpech.

Et pourquoi ?

Est-ce parce qu'il instruit les enfants du peuple ?

Est-ce parce qu'il visite vos malades le jour et la nuit ?

Le Clergé, vous le savez tous, sort du peuple, et il aime le peuple.

Insulter le Clergé d'Oran, c'est vous insulter vous-mêmes.

Les Francs-Maçons veulent vous séparer du Clergé.

Il n'y parviendront pas, votre bon sens vous gardera.

Quel est le but des Francs-Maçons ?

Guérir la corruption moderne ? — ils la propagent par leurs bals et leurs banquets.

Propager l'instruction parmi le peuple ? — Ils envoient leurs enfants aux écoles congréganistes et laissent aux pauvres les écoles sans Dieu !

Leur but est de détruire le culte de Dieu pour y substituer le culte du Diable.

Et quel culte ! Symboles obscènes, rites ridicules, cérémonies bizarres.

Quelles sont leurs croyances ? — L'Athéisme le plus dégradant.

Leur Dieu c'est le diable.

Ils le prient, l'adorent, lui obéissent.

Maintenant, Citoyens, choisissez entre les principes élevés du Christianisme et les principes avilissants de la Franc-Maçonnerie.

M. Delpech a déversé sa bave sur le Pape et sur votre Clergé.

Notre Pape, Léon XIII, fait l'admiration du monde civilisé.

Le sien, le chef des Francs-Maçons, Adriano Lemmi n'est qu'un escroc. Un jugement du Tribunal de Marseille en fait foi.

En terminant, Citoyens, nous approuvons l'indignation des journalistes oranais.

Ils ont protesté contre les injures que M. Delpech a lancées contre la Presse.

A notre tour, nous protestons contre les calomnies formulées par ce Monsieur, contre la Religion et le Clergé.

Les Catholiques Oranais.

Les francs-maçons se sentent atteints ; ils enragent, mais leur haine restera impuissante. Les catholiques ont repris courage, secoué leur torpeur ; ils s'unissent et se défendent ! Il est donc facile de prévoir que le règne des francs-maçons prend fin. Aucun honnête homme ne s'en plaindra.

Roger Bontemps.

*
* *

Le Gâchis

Sous ce titre, le *Figaro* publiait dernièrement sur le cabinet et le parlement un long article signé *Vidi*, dont voici quelques extraits :

Sur la porte du gouvernement, sur les frontons des Chambres, on pourrait écrire : « Ici, l'on conspire. » Mais ce n'est pas pour le bien public.

Le Luxembourg, le Palais-Bourbon, les ministères sont peuplés de cannibales, relativement civilisés et parfois intelligents, qui manifestent un penchant irrésistible à se manger les uns les autres ; sur toutes les figures, les plus riantes comme les plus sombres, on découvre un appétit.

Lorsqu'ils se réunissent en présence de M. Félix Faure, les ministres se regardent en chiens de faïence ; quand ils opèrent isolément, ce sont des loups prêts à se ruer les uns sur les autres.

MM. Bourgeois et Doumer, qui ont lié partie ensemble, font bande à part et n'admettent aucun membre du Cabinet dans leurs conciliabules. Ils gouvernent comme d'autres complotent, et cette politique de caverne n'est point sans inspirer quelques inquiétudes à leurs collègues.

Les trois anabaptistes Cavaignac, Ricart, Guyot-Dessaigne tissent la toile où M. Bourgeois viendra s'empêtrer. M. Cavaignac est le chef de ce triumvirat d'ambitieux ; il nous apparaît, s'il est permis de comparer les petits hommes aux grands, comme le Bonaparte de ce Cambacérès et de ce Lebrun. Il s'est réservé naturellement la part du lion : la présidence du Conseil, en attendant la présidence de la République.

Ces ministres, si profondément, si irrémédiablement divisés sur la plupart de nos affaires inté-

rieures, le sont peut-être plus violemment encore, lorsque notre politique extérieure est en jeu.

MM. Bourgeois et Doumer se prononcent avec force pour une étroite entente avec l'Italie et l'Angleterre. Lorsque M. Berthelot disait l'autre jour à un député : « Le rappel de M. Lefebvre de Béhaine est l'indice d'une orientation nouvelle », il ne disait rien de trop.

M. Bourgeois s'agite et M. Lemmi les mène : l'un et l'autre exécutent docilement les ordres de la Franc-Maçonnerie internationale et c'est pour mieux faire sa cour à M. Crispi que notre président du Conseil a résolu d'abattre le Pape, dont la grandeur offense l'ombrageux Sicilien.

Puis vient une description du Parlement composé de gens à portefeuilles, d'envieux qui ambitionnent d'en posséder et de politiciens qui vivent des miettes du gâteau et s'en contentent :

Le spectacle de ces ambitions exaspérées, de ces basses jalousies, de ces marchandages et de cette lâcheté écœure certains hommes nouvellement éclos à la vie politique. Ils déclarent en avoir assez; ils éprouvent l'impérieux besoin de sortir pour respirer un air plus pur, et alors qu'on les presse de rester, ils haussent les épaules : « Non, disent-ils, nous n'en voulons plus de ce mandat, devenu pire métier que fille entretenue, avocat ou portier. A quoi bon s'éterniser dans le Parlement, à une époque où le premier venu est député à 25 ans, rapporteur général du budget à 27, président du conseil à 30 et, à 35, déshonoré? »

Puis, parlant de Brisson, Bourgeois et Cavaignac, l'article termine ainsi :

On les prendrait pour trois candidats rivaux dans tout le feu de la bataille électorale; mais on se tromperait probablement, puisque la succession de M. F. Faure ne semble pas encore ouverte.

⁂

La persécution en Vendée

Les journaux de Vendée signalent un acte ministériel qui revêt tout particulièrement le caractère du plus odieux arbitraire. M. Combes se ferait l'exécuteur des petites vengeances des maires francs-maçons, et ne chercherait même plus à voiler ses actes de persécution sous des apparences honnêtes de justice ou de légalité.

MM. Thibaud et Hervouet, vicaires à Challans, sont privés de leur traitement le 15 décembre dernier, parce que des affiches de protestation contre la loi d'abonnement auraient été placardées sur les murs de la ville par *leurs ordres*.

Pour prouver leur participation au fait incriminé, M. le préfet apporte les aveux qu'auraient faits MM. Thibaud et Hervouet, au commissaire spécial de police, délégué par la préfecture pour les interroger.

Or, il paraît que ces aveux sont une pure et déloyale invention. M. le commissaire spécial, confus sans doute de l'insuccès de sa démarche, n'a trouvé rien de plus simple que d'enrichir son rapport d'aveux qu'il était venu chercher de dix lieues, mais qu'il n'avait pu obtenir.

Enfin les propriétaires des maisons sur lesquelles les affiches avaient été placées, affirment dans une lettre collective communiquée au ministère que les affiches en question ont été apposées sur leurs murs par leurs ordres et qu'ils ont eux-mêmes payé l'afficheur.

Malgré tout, le ministre Combes frappe, de gaîté de cœur, des victimes qu'il sait impuissantes à se défendre contre des sentences arbitraires et injustes.

Les affiches eussent-elles été placardées à l'instigation ou par les ordre de ces deux prêtres, où est le crime, l'acte répréhensible ?

Le préfet, blessé dans son amour-propre, considère les ordres donnés par les deux vicaires, comme une inconvenance et une bravade à l'égard du représentant du gouvernement.

Et c'est parce qu'ils ont froissé M. le préfet, que ces braves ecclésiastiques méritent toutes les foudres du ministre?

Le ministre des cultes, lui, a des sollicitudes plus explicables. Il leur reproche d'avoir troublé *la paix religieuse* et *l'ordre public*.

Combien nous sommes touchés des préoccupations qu'a M. Combes d'écarter de l'Église de Dieu tout brandon de discorde, tout germe de schisme et d'hérésie !

Ils ont troublé l'ordre public ! sans doute, parce que le maire de Challans s'est levé à une heure matinale pour lire les affiches, et a mobilisé commissaire et gendarmes...

Cette peine sévère, infligée pour de semblables motifs, prouvera une fois de plus que le clergé ne peut attendre des francs-maçons qui nous gouvernent que la persécution ou l'esclavage.

(Extrait de *la Croix de Paris*.)

⁂

Une circulaire du F∴ Combes

M. Combes, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux recteurs une circulaire leur recommandant les cours d'adultes.

Le ministre estime que l'Etat est trop pauvre pour prendre ces cours à sa charge, et que, d'autre part, ils sont absolument nécessaires pour maintenir dans une moralité moyenne, les produits de l'enseignement laïque.

Le ministre fait de la sorte des aveux assez durs pour les résultats donnés par l'école sans Dieu.

De plus, M. Combes tient à prémunir les générations actuelles contre les dangers de l'alcoolisme. Il fut un temps, est-il besoin de le rappeler à M. Combes, où il suffisait de donner aux jeunes générations une éducation chrétienne pour les garantir contre de tels excès.

⁂

Le Régime de l'Exclusion

S'il y a un phénomène fait pour exciter notre admiration, c'est le calme inaltérable avec lequel les catholiques supportent l'inégalité, l'injustice dont ils sont les victimes en tout et pour tout.

En le remarquant, je ne prétends pas leur inspirer le goût de la révolte, je tiens simplement à les louer d'une patience digne des plus grands éloges : car rien dans ce bas monde ne choque plus que l'injustice et l'inégalité, et voilà pourquoi

Jésus-Christ a compris au nombre des béatitudes la faim et la soif de la justice. A l'heure actuelle, cette faim et cette soif sont dévorantes.

Dans la pratique, la juiverie et la franc-maçonnerie disposent en sectaires pleins de fiel des deniers catholiques que l'impôt verse en leurs mains.

Le Conseil d'Etat estime que les lois laïcisatrices défendent aux conseils municipaux d'accorder aucune subvention aux écoles libres. Sous ce titre, qui devrait comprendre l'ensemble des établissements d'enseignement, il n'y a, en fait, que les établissements catholiques à subir cette façon d'ostracisme.

Cela est si vrai que le conseil municipal de Paris n'a jamais vu annuler une seule de ses délibéraitons portant allocation en faveur des établissements libres qu'il lui plait de subventionner.

Et ils sont nombreux.

La ligue française (et maçonnique) *d'enseignement*, présidée par M. Bourgeois, président du Conseil des ministres, reçoit 2.000 fr.;

La fédération française de la libre-pensée, 600 fr.;

La Société d'enseignement moderne, 8, rue de la Banque, 1.000 fr.;

La Société pour l'étude des langues étrangères, 1.000 fr.;

Le cours Bourbouze, 1.500 fr.;

L'enseignement professionnel de la mécanique orthopédique et herniaire, 1.500 fr.;

La Société pour la propagation des langues étrangères, 1.500 fr.;

L'institut odontotechnique, 500 fr.;

Les *cours commerciaux du Grand Orient de France*, 5.000 fr. (!!!...);

L'Ecole supérieure d'enseignement professionnel pour les deux sexes, 2.500 fr.;

L'Ecole laïque des adolescents, 74, rue des Dames, 3.000 fr.;

Etc., etc., etc. Il serait bien trop long de donner la liste entière.

Or, ce n'est pas seulement à propos d'enseignement que les catholiques, *contribuables comme les autres citoyens*, sont haineusement exclus de l'assistance officielle, c'est pour tout, répétons-le.

Notre cher département vient d'en fournir la preuve. Elle est d'hier.

La municipalité de Clamecy vote, en décembre 1895, un arbre de Noël pour les écoles de la laïque. Ce vote, dans la note du jour, soulève l'indignation générale, il faut faire machine en arrière, et pourtant sauver la timbale maçonnique.

Donc, la même municipalité feint de céder, elle décide que les enfants de *toutes* les écoles viendront à l'arbre de Noël.

C'était trop beau pour pouvoir être vrai; aussi, au moment d'approcher de l'arbre de Noël, en fin coup de Jarnac, la municipalité statue que les enfants ne devront pas être accompagnés. Et voilà arrêtés à la porte les Frères, les Sœurs... et les pauvres petits enfants catholiques qui, n'étant pas conduits, ne pouvaient se présenter seuls. Le but était atteint, le tour était joué. Est-ce assez hypocrite?

MORALITÉ

En régime franc-maçonnique, judaïque, démocratique, l'égalité et la bonne foi, passez-moi un mot trivial, l'égalité et la bonne foi sont des blagues.

Hippolyte BLANC.

(Extrait de *la Croix du Nivernais*, 25 janvier.)

* * *

De bonne guerre

M. Ranc ne décolère pas depuis qu'on lui a révélé l'existence à Clermont-Ferrand, d'une ligue fondée par des catholiques et qui demande à ses adhérents de ne plus s'adresser aux commerçants et industriels francs-maçons, juifs et libres-penseurs, et de réserver leurs commandes aux maisons catholiques.

Ce vieux communard de Ranc se demande ce que fait la police, ce que fait la justice, à quoi pense le Gouvernement, et s'il y a encore des prisons en France, pour les audacieux fondateurs de cette ligue infâme !

La colère de nos ennemis nous doit être une précieuse indication. Quand ils se fâchent si fort, c'est qu'ils se sentent bien menacés. La rage de M. Ranc aura donc pour résultat, nous voulons le croire, de faire naître partout des ligues semblables à celle de Clermont-Ferrand.

Le Gouvernement franc-maçon refuse faveurs et places aux catholiques : les catholiques ferment leurs bourses aux commerçants francs-maçons. C'est de très bonne guerre.

* * *

« Mômeries » maçonniques

M. Cunéo d'Ornano, dans le *Petit Caporal*, raconte que « dimanche dernier, à Lyon, MM. Léon Bourgeois et Paul Doumer ont d'abord reçu officiellement le clergé maçonnique; puis on a organisé pour eux, dans les salons officiels de la préfecture, une « tenue » ou sorte de messe, conforme au Tuileur général de la franc-maçonnerie. »

M. Cunéo d'Ornano dit comment s'est passée cette « loge de table » et comment « ont été tirées les santés »... Il respecte toutes les convictions religieuses, mais il demande « si c'est dans un salon officiel, à la préfecture, que des ministres attachés au culte maçonnique doivent célébrer leurs offices. Eût-on admis que, dans les salons d'une préfecture, le duc de Broglie eût fait dire la messe ? »

On n'admet même pas que les fonctionnaires y aillent, qu'ils participent aux « mômeries » cléricales. Pour les « mômeries » maçonniques, c'est autre chose : les ministres leur donnent l'exemple.

(Extrait du *Peuple Français*, 21 janvier.)

* * *

L'exécution du juif Maurice Schwob

L'élégant directeur du *Phare de la Loire* de Nantes, l'exquis Juif Schwob, Maurice pour les Rébecca et les Esther nantaises, n'a vraiment pas de chance depuis quelque temps.

Après avoir essayé, sans y réussir, de se rendre maître absolu à la mairie et à la préfecture de la Loire-Inférieure, voilà que ce Youtre vient de se voir exécuté d'abord par la Loge *Paix et Union* de Nantes, et ensuite par le *Suprême Conseil* et le Grand Orient de France.

Le cas de ce Sémite serait des plus graves, car, en la cir-

constance, il y a eu constitution du Tribunal maçonnique, sous la présidence des Grands-Maîtres des Loges de Nantes et de Paris.

Quelques jours avant sa comparution, Schwob voulut démissionner pour échapper à la tuile qui allait tomber du Temple sur sa face aux méplats si distingués. Hélas! personne ne consentit à se prêter à la manœuvre du parjure, du nouveau Judas.

Schwob Maurice, directeur du *Phare de la Loire*, vient donc d'être exécuté dans les grandes largeurs *pour avoir voulu faire du betit gommerce*, à l'aide d'indiscrétions sur les *Frères∴ amis*.

Seul, un ami lui est resté fidèle dans l'infortune, c'est le plus joli Juivaillon de la Loire-Inférieure, j'ai nommé Mardochée Brunschwig, avocat sans pareil et conseiller municipal.

Dans tous les cas, cette exécution a fait grand bruit dans la région et surtout au sein de le communauté israélite dont le Juif Schwob était le chef incontesté.

C'est le moment de dire :

« Il y a des pleurs et des grincements de dents en Israël. »

RAPHAËL VIAU
(Extrait de la *Libre Parole*, 18 janvier.)

***

Loge symbolique

Une agence publie, comme un haut fait, le récit suivant :

La grande Loge symbolique de France a offert le 12 décembre dernier, à son ancien président, M. G. Mesureur ministre du commerce, un banquet auquel étaient représentées les diverses obédiences maçonniques de France.

Voulant laisser à M. Mesureur un souvenir durable de cette fête, la grande Loge symbolique a fait frapper à la Monnaie une médaille, qui a été remise ce matin au ministre du commerce, par une délégation des membres de la franc-maçonnerie.

Cette médaille, en argent, du module de 0,068, porte sur la face la *République* de Dupuis, et au revers, dans une couronne de chêne et de laurier, l'inscription suivante :

« La G. L. S. de France à son ancien président, le F∴ G. Mesureur, ministre du commerce, banquet du 12 décembre 1895. »

On conçoit que la grande Loge symbolique ait une affection spéciale pour M. Mesureur, dont le nom est tout un symbole.

Cela peut faire allusion, en effet, aux fonctions de ministre du commerce, que remplit M. Mesureur, fonctions qui font de ce dernier le grand vérificateur des poids et mesures.

Mais cela peut signifier aussi l'attitude du ministère dans les questions religieuses et ce système de persécution *mesurée*, temporisatrice, progressive, que nos radicaux ont fidèlement emprunté aux opportunistes.

(Extrait du *Peuple Français*, 26 janvier.)

***

Un traître

Il paraît que la défiance est au camp du Grand Architecte. Les F∴ se regardent de travers avec la crainte de découvrir chaque jour un nouveau traître dans leurs rangs. Les « 33es » eux-mêmes n'échappent pas au soupçon. C'est ainsi que la R∴ L∴ la « Clémente Amitié » qui siège rue de Bretagne, 30, à Asnières, va procéder à une exécution prochaine. A partir du 5 février, cette loge portera à son ordre du jour : l'expulsion du jésuite Bergère. Or, qu'est-ce que ce misérable à qui les mystérieux fantoches de la rue Cadet réservent l'épithète éminemment injurieuse pour eux de jésuite? Ne serait ce point par hasard le F∴ Bergère (Charles-Désiré) 33e, ancien capitaine adjudant-major d'infanterie, ancien membre du Conseil de l'ordre, chef du secrétariat général du Grand-Orient de France, membre actif du Suprême conseil du Grand Collège des Rites. « Trente-troisième » depuis le 11 septembre 1893? Oh! alors, le scandale n'est pas de mince importance et l'exécution n'ira pas sans faire quelque bruit dans le Landernau maçonnique. Un 33e « jésuite »! Peste! Voilà qui promet. Attendons-nous à quelque grosse révélation.

(Extrait du *Peuple Français*, 28 janvier).

***

Grand scandale à Toulouse

Il n'est question à Toulouse que d'un scandale dont le triste héros est un conseiller municipal socialiste. La nouvelle étant parvenue que ce personnage *vénérable* était nommé chancelier à Madagascar, les journaux se sont décidés à l'exécuter :

« Le personnage malpropre, dit une feuille républicaine, accusé par la presse d'avoir usé de son mandat de conseiller municipal pour émarger à la recette des maisons hospitalières et que personne n'a encore osé nommer, est M. L..., ancien président du Cercle radical socialiste, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement. »

Et ce journal fait justice du grand prêtre de la franc-maçonnerie sur lequel les électeurs viennent, il y a peu de jours, d'égarer leurs suffrages.

(Extrait de la *Gazette de France*, 21 janvier).

***

Un type de femme franc-maçonne

Une caissière, Albertine C..., 44 ans, employée chez M. X..., négociant, rue Saint-Joseph, franc-maçonne dans l'âme, d'un aspect très respectable, n'avait rien trouvé de mieux pour inspirer confiance à ses patrons, de fervents catholiques, que de paraître pieuse et pratiquante. Elle allait en effet très souvent à l'église à laquelle même elle avait fait un cadeau d'une certaine valeur. Ses patrons l'estimaient beaucoup, mais ignoraient que, sous ses dehors austères, cette femme n'était qu'une vulgaire voleuse.

Albertine C..., se trouvant depuis quelques jours malade, le patron prit sa place à la caisse et constata avec surprise que tous les comptes étaient très embrouillés.

Il fit vérifier la comptabilité et on s'aperçut que, depuis deux ans, la franc-maçonne avait détourné plus de 10.000 francs.

Cette femme, après interrogatoire dans lequel elle a tout avoué, a été envoyée au dépôt.

Elle a déclaré qu'elle regrettait d'être tombée malade, car elle aurait pu continuer encore longtemps à escroquer les catholiques : « Je suis arrêtée, mais je m'en moque. »

*
* *

Mariage maçonnique

Le 8 février, raconte le *Nouvelliste de l'Ouest*, sera célébré maçonniquement le mariage du fils du concierge de la Loge *Paix et Union*, avec Mlle X.... ouvrière brocheuse d'une imprimerie de Nantes.

Les promoteurs du mariage sont les FF.·. S. 32e degré et Riom, maire de Nantes.

Pour vaincre la résistance du père de la jeune fille, on l'a nommé concierge d'un marché de la ville et la future elle-même, brocheuse à perpétuité dans son imprimerie.

*
* *

Temple maçonnique

Dans leur dernière séance, les FF.·. de la loge de Chalamont (Ain) ont agité la question de construire un temple, comme à Ambérieu.

« Cependant, fait remarquer l'un d'eux, il convient d'attendre les élections municipales, *afin de ne pas effaroucher la masse flottante, sur laquelle on compte beaucoup.* » Et la question a été renvoyée.

Vous entendez, électeur, les FF.·. comptent sur vous pour les élections, *quitte ensuite après, à en faire voir de grises... à vos convictions religieuses.*

*
* *

Affreux sacrilège

Vendredi dernier, vers 1 heure de l'après-midi, un ecclésiastique entrant dans l'église Notre-Dame, à Etampes, en voyait sortir furtivement un enfant d'environ 13 ans.

Arrivé dans le sanctuaire, l'ecclésiastique aperçut une trentaine d'hosties gisant à terre, le long de la table de communion, la couverture et la nappe de l'autel froissées, le tabernacle ouvert, le ciboire intact... mais vide !

Il n'y avait pas de doute, on était en présence d'un sacrilège commis par l'enfant.

Mgr l'évêque de Versailles a prescrit une cérémonie de réparation suivie d'une neuvaine d'expiation.

Nous serions curieux de savoir maintenant à quelle impulsion maçonnique l'enfant a obéi et si c'est dans une école congréganiste qu'il a appris à obéir à de pareilles impulsions.

(*La Croix*, 3 février.)

*
* *

Etrange propagande

Notre correspondant nous signale, d'une paroisse de la Côte-d'Or, une recrudescence de diffusion de la brochure juive : *Antisémitisme et histoire*; on l'accompagne même du no 1 (2e année) du journal : *L'hygiène usuelle,* où on lit des énormités comme la suivante :

« La grande mortalité des enfants catholiques a été attribuée par plusieurs médecins et statisticiens, à l'usage d'exposer les nouveau-nés par tous les temps à l'air extérieur, pour aller à l'église les faire baptiser. »

La circoncision, naturellement, n'a aucun de ces inconvénients, dans l'opinion du moins des médecins juifs.

Les catholiques, nous n'en doutons pas, feront au journal et à la brochure l'accueil qu'ils méritent.

(*Le Croix*, 11 février.)

Action Anti-Maçonnique

Sous cette rubrique nous signalerons tout ce qui touche à l'opposition active du Catholicisme contre la Franc-Maçonnerie, articles de journaux, discours, écrits, congrès, associations, etc., ayant un caractère militant.

Nous prions nos abonnés et tous ceux qui s'intéressent à cette Revue de vouloir bien nous envoyer tous les renseignements intéressants à ce point de vue qu'ils pourront se procurer.

*
* *

Organisation et Action

Sous ce titre, le *Peuple Français* du 18 janvier publie quelques fragments du discours magistral prononcé par Mgr Turinaz, en novembre dernier, dans la séance de clôture du Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, discours publié sous le titre : De l'Organisation et de l'Action catholique en France.

Nous retrouvons dans ce discours toutes les idées qui nous sont chères : « Organisons-nous et agissons », ces mots n'auront jamais cessé d'être notre *delenda Carthago*, et l'assimilation est d'autant plus juste que l'organisation et l'action des catholiques de France auraient vite fait de détruire le Carthage de la franc-maçonnerie, de l'athéisme et du socialisme.

Sa Grandeur interprète avec une lumineuse clarté les enseignements du Saint-Père, au sujet de l'union des catholiques sur le terrain constitutionnel :

... Accepter les gouvernements constitués c'est, en se conformant à la doctrine de l'Église, d'abord de ne pas se révolter et accorder au Gouvernement le respect qui est dû au pouvoir, en tant qu'il est le pouvoir; c'est accomplir toutes les lois qui ne répugnent pas à la conscience, à la condition de combattre toutes les lois injustes par tous les moyens légitimes qu'offre la Constitution du pays. C'est même, et l'occasion nous en manque, hélas! trop souvent, c'est rendre témoignage au bien accompli par le Gouvernement.

Ce devoir une fois rempli, quelles que soient vos convictions, vos affections et même vos espérances, aucun gouvernement au monde n'a, au point de vue de sa forme politique, le droit de vous demander davantage. Le Pape n'a jamais dit qu'il imposait aux catholiques français d'être républicains, de telle sorte que chacun doive faire sienne la forme du gouvernement établi, croire et affirmer qu'elle est préférable à toutes les autres. Notre Saint-Père le Pape ne répéterait pas si souvent que les catholiques et les honnêtes gens doivent s'unir au-dessus des partis politiques, s'il ne devait plus y avoir de partis politiques; or, si tous doivent être républicains, il n'y a plus de partis politiques.

Comme cela est vrai! Accepter les Gouvernements constitués n'a jamais voulu dire : ces Gouvernements sont préférables à d'autres.

Les Gouvernements constitués sont parce qu'ils sont; on les accepte parce qu'à moins d'être révolutionnaire on ne peut pas faire autrement.

Nous n'avons, pour accepter des institutions, qu'à nous poser cette question : Les institutions sont-elles compatibles avec la défense de la liberté, la protection de la religion, le respect de la justice?

*
* *

Le R. P. Monsabré à Montauban

La Croix analyse ainsi le discours en faveur des écoles libres, donné dernièrement à Montauban, par l'illustre conférencier de Notre-Dame.

L'enfant vient de Dieu, s'écrie l'orateur, ses premiers pas doivent le conduire vers Dieu ; mais comment? par l'éducation qui doit faire de lui un saint, par l'instruction qui doit faire de lui un savant.

Cette tâche, qui est le devoir rigoureux des parents, a pour corollaire naturel, le droit tout aussi rigoureux pour eux de donner à leurs enfants les maîtres de leurs choix.

Or, des éducateurs ont la prétention de se substituer à eux.

Les écoles sans Dieu

Par la suppression de tout signe religieux, par des livres suspects, souvent impies, ils cherchent à combattre dans l'âme de l'enfant les enseignements du foyer.

La loi naturelle et la loi divine vous interdisent, parents chrétiens, de renoncer à vos droits : ils sont imprescriptibles. Toute connaissance humaine a le soin de se retremper à la source des vérités divines.

Cette neutralité tant vantée est un leurre, une utopie : qui n'est pas avec Dieu est contre Dieu.

Une ligue astucieuse, mariée sourdement aux sectes maçonniques, a entrepris la laïcisation,

Tout d'abord, elle ne crut pas la société assez gâtée pour la prendre corps à corps ; elle dissimula son plan sous l'apparence de dévouement à l'enfant du peuple ; il arriva même que des catholiques naïfs — il y en avait alors, il y en a encore aujourd'hui, il y en aura demain — se laissèrent prendre et donnèrent leur argent pour payer l'honneur de figurer dans cette abominable ligue.

Aujourd'hui, elle a levé le masque ; elle ne cache plus son jeu ; elle agit à découvert et professe nettement les doctrines de la libre-pensée. Elle prétend donner à l'enfant une éducation positive et concrétive ; en un mot, pour parler son langage, elle se propose le *débondieusement* de la société.

D'après elle, plus de Dieu, c'est-à-dire plus de Créateur, plus de Providence ; plus d'âmes, c'est-à-dire plus de liberté, la fatalité pure ; plus de distinction entre le bien et le mal, c'est-à-dire les caprices de l'instinct ; plus d'éternel avenir, c'est-à-dire plus d'espérance et plus de menaces pour arrêter les convoitises, la satisfaction de tous les désirs.

Ah ! il me semble les voir, ces générations formées par la morale positive et concrétive ! Troupeau de brutes, à la conscience affaissée, société où la force se substitue au droit, où la femme, oublieuse des pudeurs de son sexe, veut devenir la rivale de l'homme dans la direction des affaires publiques, où les places deviennent la proie des ambitieux, où la misère sans espoir est foulée aux pieds par la richesse insolente, où l'anarchie régnant partout prépare le bouleversement final.

Les écoles libres

Ces générations immondes sont peut-être du goût de certaines gens ; mais je suis sûr que votre esprit en a déjà fait justice, que votre fier patriotisme, que votre bon sens se sont révoltés à ce tableau.

Vous, au contraire, vous avez voulu des écoles libres.

Libres pour les mettre à l'abri des tracasseries injustes du pouvoir ; libres, parce qu'on peut y parler de Dieu ; libres, pour que leur porte fût ouverte à toutes les connaissances humaines ; libres, pour que la religion eût la liberté d'y entrer ; libres, pour que l'image de la Rédemption pût y rayonner ; libres, pour que le Décalogue y fût librement enseigné ; libres enfin, pour avoir le droit d'y faire des chrétiens et des citoyens utiles à leurs pays.

Vos écoles sont florissantes, et je vous en félicite. Vous avez fondé, mais cela ne suffit pas ; il faut soutenir l'œuvre par une continuelle action.

Saint Paul a dit : « Faites le bien sans défaillance. »

Les temps sont mauvais ; les œuvres, je le sais, sont nombreuses ; mais vous ne pouvez laisser péricliter l'œuvre dont je plaide en ce moment la cause.

La quête abondante faite à l'issue de ce solide et brillant discours a éloquemment témoigné à l'orateur que les catholiques de Montauban n'entendent nullement laisser péricliter leurs écoles libres. Félicitations.

*
* *

Affirmations d'un Catholique au Parlement

Sous ce titre : *Une Affirmation*, la *Croix* de Paris publiait, le 22 janvier 1896, l'article suivant :

Nous avons dit hier avec quelle audacieuse franchise M. Baudry-d'Asson a proposé au Parlement, l'abrogation des lois qui ont profondément blessé le cœur de la France :

1° De la loi scolaire, laïque et obligatoire (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs*) ;

2° De la loi du divorce ;

3° De la loi des fabriques ;

4° De la loi militaire avec les séminaristes « sac au dos » ;

5° De la loi d'accroissement, dite d'abonnement (*Interruptions*.)

Il a fait suivre cette énumération des affirmations catholiques suivantes qui soulagent la conscience publique ; nous regrettons seulement que les affirmations politiques de l'honorable député offrent

aux gouvernants le refuge de dire : « On ne peut rien accorder à l'Eglise sans renverser la République, » ou encore : « Toutes les justes revendications des catholiques sont en vue d'une révolution. »

En repoussant cette solidarité que nos persécuteurs exploitent, nous répétons les courageuses affirmations catholiques auxquelles la Droite tout entière a applaudi.

Les sages et les prudents me diront sans doute : A quoi bon votre juste proposition? Vous n'ignorez pas qu'elle ne saurait aboutir et que, sur ces points spéciaux, vous ne trouverez dans la majorité de la Chambre que des hommes insensibles à vos pressants appels!

Messieurs, je veux avoir meilleure opinion de mes honorables collègues. Si les nations sont guérissables, les individus, surtout les hommes politiques qui portent de lourdes responsabilités, peuvent bien, au lendemain des luttes passionnées, faire un retour sur eux-même et abroger par un vote réparateur les actes législatifs qu'ils ont sanctionnés, peut-être dans un moment d'entraînement. Les vacances parlementaires ont cela de particulièrement salutaire : c'est qu'elles remettent le législateur en rapport direct avec le corps électoral. De ce contact résule fatalement un échange de vues et de sentiments qui peut et qui doit exercer une réelle influence sur le jugement du législateur. (*Très bien! très bien! à droite.*)

Dans ces conditions, Messieurs, il est possible que je puisse faire abroger les lois antireligieuses, antilibérales dont je viens de parler. Sinon, j'aurai accompli, dès le commencement de l'année 1896, mon devoir de catholique, de royaliste de Français,

COMTE DE LANJUINAIS. — Très bien! très bien!

M. DE BAUDRY D'ASSON. — On est unanime à reconnaître que l'union entre les citoyens est ce qui nous est le plus nécessaire, mais, malheureusement aussi ce qui existe le moins.

Un pays n'est fort, au dedans et au dehors, qu'autant que tous ses enfants sont d'accord sur les lois essentielles qui règlent la vie sociale. (*Très bien à droite.*) Or, cette union a disparu le jour où l'esprit sectaire a pénétré dans nos Assemblées législatives et inspiré à la majorité tout un système de lois destinées à blesser les convictions et les consciences de la minorité. (*Très bien à droite.*)

A partir de ce moment, le Parlement a été divisé en deux fractions : les oppresseurs et les défenseurs des libertés religieuses. Au lieu de préparer des réformes économiques et sociales contenues dans le programme républicain et d'aviser aux moyens pratiques d'en assurer le bienfait à la nation, nous avons dépensé notre temps et notre activité dans les luttes de doctrines qui ont abouti à saper les institutions les plus respectables de notre pays et à substituer dans les choses religieuses l'arbitraire au droit, l'intolérance et la passion à la liberté. (*Applaudissements à droite.*) On a mis seize ans à creuser ce fossé qui nous a séparés en deux camps ennemis. Quels avantages en ont retiré la paix publique, la grandeur et la force de la France ? Je mets au défi tout homme vraiment libéral, tout esprit de bonne foi de venir nous les énumérer! (*Très bien!*)

Ici, vous avez triomphé, et c'est l'œuvre de toutes les fractions de la majorité que je viens, par cet exposé des motifs, dénoncer comme un danger national.

Mais, ne l'oubliez pas, hors de l'enceinte parlementaire, si la division est la même, la majorité est déplacée. La masse française, attachée du fond du cœur à la religion des ancêtres et jalouse, avant tout, de sa liberté dans le domaine de ses croyances, de ses traditions religieuses, proteste et protestera toujours contre l'intrusion sacrilège des législateurs dans le sanctuaire des consciences. (*Très bien! très bien! à droite.*)

Oui, la France est aussi divisée en deux camps : celui des croyants et celui des mécréants. Mais les gros bataillons, messieurs, ne sont point avec les vainqueurs ; ils sont avec les vaincus du régime parlementaire.

Eh bien! il faut que cette scission prenne fin, dans l'intérêt supérieur de la patrie, qui n'a jamais eu plus besoin de l'unité dans les esprits et de l'union des âmes que dans les circonstances délicates qui mettent en jeu nos intérêts les plus sacrés.

Or, messieurs, vous ne nous ferez pas l'injure de supposer que les 35 millions de catholiques Français se soumettent, résignés et silencieux, aux lois vexatoires que la majorité a prétendu leur imposer pour toujours. (*Très bien! très bien!*)

En conséquence, messieurs, j'ai l'honneur de demander l'abrogation des lois suivantes, et j'ajoute que je réclame l'urgence.

Oui, je demande l'abrogation :

1° De la loi du 28 mars 1882 qui rend l'enseignement primaire obligatoire ;

2° De la loi du 27 juillet 1884 qui rétablit le divorce ;

3° Des articles 23, 24, 25 et 26 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée ;

4° De l'article 78 de la loi du 26 janvier 1892 portant fixation du budget de cet exercice et relatif aux fabriques.....

M. COUTANT. — Et la suppression du budget des cultes ?

M. DE BAUDRY D'ASSON. — Vous savez bien que je ne puis pas vous répondre. Vous voulez me tenter, mais je ne subirai pas votre tentation. (*On rit.*)

.....5° Des articles 3 et 4 de la loi de finances du 28 décembre 1880 sur le droit d'accroissement ;

6° De l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884 portant fixation du budget des recettes de l'exercice 1885, et relatif également au droit d'accroissement.

*
* *

Le projet Goblet jugé par le Père Le Doré

Dans un de nos précédents numéros, nous avons montré d'une façon humoristique la perfidie du projet de loi sur les associations que présenta M. Goblet. Aujourd'hui, nous mettons sous les yeux

de nos lecteurs quelques réflexions sérieuses et raisonnées du Père Le Doré sur le même sujet.

Cette loi ne se borne pas, dit-il, comme celle d'abonnement, à voler une partie des biens des religieux; elle prend tout ce qui appartient aux Congrégations non autorisées, et elle accorde au Pouvoir le droit de ne laisser à celles qu'il lui plaira de reconnaître que la portion de leur fortune qu'il jugera leur être nécessaire. Les Congrégations ne seront pas seulement entravées dans leur action, elles seront supprimées : c'est la ruine, la confiscation, la destruction complète, en dehors de quelques exceptions auxquelles forcera la nécessité et auxquelles consentira l'arbitraire.

Cette loi, par ailleurs, vise bien au delà les Congrégations religieuses. Elle prétend régler d'un seul coup tout ce qui concerne les associations si nombreuses dans l'Eglise : elle a pour objet les paroisses, les fabriques, les séminaires, les chapitres... peut-être même voudra-t-on l'étendre à nos écoles libres. Or, réglementer, dans ce projet, c'est asservir, c'est ruiner, c'est détruire. La liberté, le droit de propriété, l'existence même de la société catholique sont en jeu, et nous nous demandons si jamais, depuis des siècles, l'Eglise a couru un si grand danger.

En comparant le rapport de M. Goblet avec les lois persécutives de Trajan et de Septime-Sévère, nous avons dû constater que les tyrans de Rome laissaient, sous certains rapports, aux premiers chrétiens, plus de latitude que nos modernes jacobins n'ont l'intention de nous en donner.

Il ne faut pas non plus l'oublier. Cette loi a pour but de préparer la rupture du Concordat : à elle seule, elle l'annule déjà presque entièrement. Elle va donc remettre en jeu tous les intérêts qui ont été réglés par la convention de 1801.

C'est de la vie de l'Eglise de France qu'il s'agit.

Le champ de bataille va donc s'élargir : les attaques de la secte vont essayer d'ébranler les bases mêmes du catholicisme dans notre pays, au point de vue social et politique. C'est pour notre religion une question de servitude ou de liberté, c'est une question de vie ou de mort.

Il est grand temps que ceux qui ont charge de défendre parmi nous les intérêts de Jésus-Christ s'apprêtent à les sauvegarder. Il n'y a pas un moment à perdre. Ce n'est pas, en effet, dans un avenir lointain, c'est dans quelques semaines, c'est demain que cette loi va venir en délibération. Y pensons-nous? Sommes-nous prêts à empêcher qu'on la vote, ou du moins à en atténuer la malice et à faire comprendre à tous ce qu'elle renferme d'inique et d'impie?

On est étonné de la rapidité avec laquelle sont acceptées, à la Chambre, les mesures les plus importantes : le budget ne se discute pas, il se vote à mains levées; l'affaire de Madagascar, la loi des successions, celle sur l'impôt des boissons ont été expédiées avec une promptitude qui surprend. Les sectes semblent avoir pris pour mot d'ordre la terrible parole adressée le Jeudi-Saint à Judas : *Quod facis, fac citius.*

(Extrait de *La Croix* de Marseille.)

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)
DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

AVIS. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement.

Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne nous semble plus avoir aucun intérêt.

DEUXIÈME PARTIE

Les Chapitres ET LEURS TRÈS-SAGES

ILE-ET-VILAINE

Rennes

LA PARFAITE UNION

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Louveau, Isidore, pharmacien de 1re classe ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Duval, militaire retraité, 4, levée des Incurables. — (1861-1868) le même. — (1869) le même, professeur à l'école de médecine. — (1870) le même. — (1871) le même, 2, rue de Châlais. — (1872 et 1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même, propriétaire. — (1876) le même. — (1877-1879) aucun nom dans l'Annuaire. — (1880-1882) le même, professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine. — (1883-1888) le même, 25, boulevard de Sévigné. — (1889) Grimault, Joseph-Marie, négociant, 36, rue du Pré-Botté ; Rose-Croix. — (1890 et 1891) le même. — (1892) Girot, Alexandre, propriétaire, 3, place Hoche ; Rose-Croix. — (1893) le même. — (1894) Cron, Théophile, propriétaire, 6, rue Beaumoir ; Rose-Croix.

Temple : — 83, rue de Nantes (1861-1878). — 13, avenue du Mail d'Onges (1879-1894).

Tenues : — Le 2e vendredi du mois.

Saint-Malô

LA BIENFAISANTE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860 et 1861) aucun nom dans l'Annuaire. — (1862) Tombé en sommeil.

INDRE-ET-LOIRE

Tours

LES DÉMOPHILES

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) J. Bazouge, officier principal de l'Intendance militaire en retraite ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Chauveau, 4, cour des Jacobins. — (1861) tombé en sommeil. — Réveillé le 13 mars 1894. — (1894) Meneu, Constant, propriétaire, rue des Minimes ; Rose-Croix.

Temple : — 11, rue de Jérusalem (1894).

Tenues : — Le 1er samedi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

LOIRE

Saint-Etienne

LES ÉLUS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Buffe, négociant en rubans, 13, place Marengo ; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) Julien, bijoutier, 4, rue Froide ; Chevalier Kadosch. — (1863) Buffe, rentier. — (1864-1867) Julien, comme ci-dessus. — (1868) Pichon, imprimeur, 9, rue Brossard ; Rose-Croix. — (1869) Liant, propriétaire ; Rose-Croix. — (1870 et 1871) le même. — (1872 et 1873) le même, Jean-Baptiste, propriétaire-rentier, à Saint-Rambert-sur-Loire. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même. — (1876) Constantin, libraire, 12, rue de la Comédie ; Rose-Croix. — (1877 et 1878) aucun nom dans l'Annuaire. — (1879) Chapon, commissionnaire en rubans, 8, place Saint-Charles ; Chevalier Kadosch. — (1880) aucun nom dans l'Annuaire. — (1881) Siant, Louis, conducteur des ponts et chaussées, à Saint-Chamond (Loire) ; Rose-Croix. — (1882) le même. — (1883) Romian, Pierre, représentant de commerce, 5, rue Saint-François ; Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : Romian père, rue Marengo. — (1884 et 1885) le même. — (1886) Romian père, employé de commerce, 1, Petite Rue de la Bourse ; Chevalier Kadosch. — (1887) Ladet, Adolphe, négociant, 4, rue Neuve ; Rose-Croix. — (1888) Dequaire, Jules, professeur de philosophie au Lycée, 6, rue Marengo ; Rose-Croix. — (1889) Dequaire-Grobel, Jules, agrégé de philosophie, conférencier de la ligue de l'Enseignement et de plusieurs sociétés de Mutualité, 6, rue Marengo ; Chevalier Kadosch. — (1890) le même. — (1891) Labully, Pierre, vétérinaire, chef du service sanitaire du département, 6, rue des Jardins ; Rose-Croix. — (1892-1894) le même.

Temple : — place des Beaumes, maison Montagneux (1863-1870). — 1, rue du Pavillon-Chinois (1871-1893). — 56, rue Désirée (1894).

Tenues : — le 1er samedi de janvier, avril, juillet et octobre.

LOIR-ET-CHER

Blois

L'UNITÉ DES ARTS ET MÉTIERS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Brunet, boulanger ; Rose-Croix. — (1861-1863) le même. — (1864) Bailly, tailleur ; Rose-Croix. — (1865) le même, maître-tailleur. — (1866) Estribaud, fabricant de chaus-

(1868) Huette, négociant; Rose-Croix. — (1869 le même, capitaine au long cours. — (1870) le même, négociant. — (1871-1873) le même. — (1874) Tombé en sommeil.

Temple: — 30, rue de la Fosse (1860-1874).

LOIRET

Orléans

LA VÉRITABLE AMITIÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 13 juin 1893

TRÈS-SAGES : — (1894) Rabier, Fernand-Athos, avocat à la Cour d'appel, député du Loiret, 28, rue du Coq-Saint-Marceau ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Hutteau, 7, rue de Bourgogne.

Temple : — 19, rue Croix-de-Bois (1894).
Tenues: — le 4e samedi du mois.

MAINE-ET-LOIRE

Angers

TRAVAIL ET PERFECTION

Chapitre souché sur la Loge du même titre

TRÈS-SAGES : — (1884) Robert, Anatole-Edouard, avocat ; Rose-Croix.— (1885) le même, conseiller général. — (1886) le même, 3, rue Boinet ; Chevalier Kadosch. — (1887) le même. — (1888) le même ; Trente-Troisième. — (1889) le même, maire de Vaiges, conseiller général de la Mayenne, à Laval, Mayenne. — (1890) Jégu, Alfred-Urbain, proriétaire, conseiller municipal, 58, rue de Paris ; Prince du Royal Secret. — (1891 et 1892) le même. — (1893) le même ; Trente-Troisième. — (1894) le même.

Temple : — 1, rue Cordelle (1884 et 1885). — 12, rue de la Parcheminerie (1887-1894).

MARNE

Reims

LA SINCÉRITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 28 janvier 1892.

TRÈS-SAGES : — (1892) et 1893) Leclère, Alfred-Ernest, architecte, 22, rue Boulard ; Rose-Croix. — (1894) Mendel, Abraham, lithographe, rue Marguerite ; Rose-Croix.

Temple : — 27, rue Buirette (1892-1894).
Tenues : — Le 1er samedi de mars, juin, septembrect décembre.

sures ; Rose-Croix. — (1867) le même. — (1868) le même, négociant. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Tombé en sommeil.

Temple : 24, place de l'Ave Maria (1860-1870).

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes

PAIX ET UNION

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 17 février 1837.

TRÈS-SAGES : — (1860) Galpin, propriétaire ; Chevalier Kadosch. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Bayon, quincailler ; Chevalier Kadosch. — (1864) le même. — (1865) Hude, négociant ; Chevalier Kadosch. — (1866) Bayon, comme ci-dessus. — (1867) le même. — (1868) Leguay, propriétaire ; Chevalier Kadosch. — (1869) le même. — (1870) Lévy, Edouard, marchand tailleur ; Rose-Croix. — (1871) Baret, pharmacien, 2, place Delorme ; Rose-Croix. — (1872) le même ; Chevalier Kadosch. — (1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Sebire (William), libraire-papetier, 1, rue Boileau ; Chevalier Kadosch. — (1876-1882) le même. — (1883) en reconstitution. — (1884) Thouvenin, Jules, négociant en métaux, 1, place du Cirque ; Rose-Croix. — (1885 et 1886) le même. — (1887) Régaré, Francis, rentier, 21, rue de Versailles ; Chevalier Kadosch. — (1888 et 1889) le même. — (1890) le même, Pour la correspondance : A. Bourgeois, distillerie moderne, 1, rue Beau-Séjour. — (1891) Sébire, William, comme ci-dessus, rue Scribe, même adresse. — (1892-1894) le même. Pour la correspondance : Salières, directeur du journal *le Populaire*, rue du Calvaire.

Temple : 1, petite rue de la Bourse (1860-1865). — 23, place de la Bourse (1866-1894).

Tenues : le 3e vendredi des mois de mars, juin, octobre, décembre et janvier.

MARS ET LES ARTS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1860) Pouzin, propriétaire ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Trasses-Martel, chez M. Adolphe Viguier, concierge, 30, rue de la Fosse. — (1861) Anthus, directeur d'assurances ; Rose-Croix. — (1862) Huet, négociant ; Rose-Croix. — (1863) Thébaud, négociant ; Rose-Croix. — (1864) Huette, négociant ; Rose-Croix. — (1865 et 1866) Pouzin, propriétaire ; Rose-Croix. — (1867) Anthus, propriétaire ; Rose-Croix. —

Vitry-le-François

LES VERTUS RÉUNIES

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : (1864) Thomas, propriétaire ; Rose-Croix. — (1865 et 1866) le même. — (1867) Thomas Clément, propriétaire ; Rose Croix. — (1868) Tombé en sommeil.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy

LA VALLÉE DE NANCY

Chapitre souché sur la Loge *Saint-Jean-de-Jérusalem*, le 24 janvier 1893

Très-Sages : (1893) Pierre, Alfred, secrétaire de la mairie ; Rose-Croix. — (1894) Lartigue, Louis-Jules, ✠, propriétaire, vice-président du Conseil général, maire de Givet (Ardennes) ; Trente-Troisième.

Temple : — 5 *bis*, rue Drouin (1893 et 1894).

Tenues : le 3e mercredi de janvier, avril, juillet et octobre, à 2 heures après-midi.

MORBIHAN

Lorient

NATURE ET PHILANTHROPIE

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : (1860) Jury, ✻, capitaine d'artillerie de marine ; Chevalier Kadosch. — (1861) Ratier, avocat, Chevalier Kadosch. — (1862) le même. — (1863) Gaillard, ✻, capitaine en retraite ; Rose-Croix. — (1864) Jury, comme ci-dessus, chef d'escadron d'artillerie de marine. — (1865 et 1866) Ratier, comme ci-dessus. — (1867) Jury, comme ci-dessus (1868) Villers, docteur-médecin ; Rose-Croix. — (1869) Ratier, comme ci-dessus, Trente-Troisième. — (1870) Villers, comme ci-dessus. — (1871) Morin, capitaine d'infanterie en retraite ; Chevalier Kadosch. — (1872) le même. — (1873) le même, ✻. (1874) Aucun nom dans l'annuaire (1875) Morin, comme ci-dessus, à Kerentrech, 19, faubourg de Lorient. — (1876) Rondeaux, ancien sous-préfet ; Rose-Croix. — (1877) le même. — (1878) Ratier Gustave, comme ci-dessus ; membre de la Chambre des députés, ancien préfet, csnseiller général du Morbihan, 12, rue de l'Hôpital. — (1879) le même. — (1880) le même, maire de Lorient. — (1881) Esmiol, Jean-Antoine, négociant ; Rose-Croix. — (1882-1886) le même. — (1887) Hortode, Armand-Simon, négociant, à Port-Louis, Morbihan ; Chevalier-Kadosch. — (1888-1891) le même. — (1892) Tombé en sommeil.

Temple : 1, rue du Port (1860-1873). — 1, place de la Plaine, maison Maury (1872-1874). — 1, place Alsace-Lorraine, maison Maury (1875-1892).

OISE

Creil

LES MAÇONS UNIS DE L'OISE

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 8 octobre 1883.

Très-Sages. — (1884) Roger, Désiré, employé à Cramoisy-Saint-Vaast (Oise) ; Chevalier Kadosch. — (1885) le même. — (1886) Berthelot, Achille-Charles-Alexandre, architecte, à Senlis (Oise) ; Rose-Croix. — (1887) le même. — (1888) Tombé en sommeil.

Temple : 7, rue du Pré-Saint-Médard (1884-1888).

PAS-DE-CALAIS

Calais

LE RÉVEIL DU CALAISIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 8 septembre 1893.

Très-Sages. — (1894) Guillot, Louis, docteur en médecine ; Rose-Croix.

Temple : 155, quai du commerce (1894).

Tenues : le 1er vendredi du mois.

PUY-DE-DOME

Clermont-Ferrand

LES ENFANTS DE GERGOVIE,

Chapitre souché sur la Loge du même titre : le 26 janvier 1888

Très-Sages. — (1888) Baillière, Achille, architecte, conseiller municipal, 75, rue Blatin ; Rose-Croix. — (1889 et 1890) le même. — (1891) Tombé en sommeil.

Temple : 28, rue Gaulthier de Brianzat (1888-1891.)

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan

LES AMIS DE LA PARFAITE UNION

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages. — (1862) Rouffia, chef d'institution ; Rose-Croix. — (1863) Bourguet, vérificateur des douanes ; Rose-Croix. — (1864-1867) le même. — (1868 et 1869) Raynal, tapissier ; Rose-Croix. — (1870) Barjau, ✻, propriétaire, capitaine des pompiers ; Rose-Croix. — (1871) Tombée en sommeil.

Temple : 28 *bis* rue de l'Aloës, (1862-1870.)

SAINT-JEAN DES ARTS DE LA RÉGULARITÉ

Chapite souché sur La loge du même titre.

Très-Sages. — (1860) Boubal, commissionnaire du roulage, rue Place-d'Armes ; Rose-Croix. — (1861) Malis, vétérinaire, 19, rue Grande de la Monnaie ; Rose-Croix. — (1862) Tombé en sommeil.

RHONE

Lyon

LA SINCÈRE AMITIÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Nigon, imprimeur, 7, rue Dubois ; Chevalier Kadosch. — (1861 et 1862) le même, (1863-1865) le même 2, rue de la Poulaillerie. — (1866) Caillau, avocat à la Cour impériale, 56, rue de l'Impératrice ; Chevalier Kadosch. — (1867) Nigon père, comme ci-dessus, 2, rue Poulaillerie. Fusionné en 1867 dans le Souverain Chapitre de la Vallée de Lyon.

LA SIMPLICITÉ-CONSTANCE]

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) J. Charrel, négociant, 19, cours Viton ; Rose-Croix. — (1861-1865) le même. — (1866 et 1867) le même, marchand de nouveautés. Fusionné en 1867 dans le Souverain Chapitre de la Vallée de Lyon.

Temple : — 45, rue Sainte-Elisabeth (Brotteaux) (1865-1867).

LE PARFAIT SILENCE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Gonnet, propriétaire, 8, rue Saint-Pierre-le-Vieux ; Chevalier Kadosch, — (1861-1862) le même. — (1863) Cheysson, pharmacien, 45, cours Morand ; Chevalier Kadosch. — (1864-1867) le même. — Fusionné en 1867 dand le Souverain Chapitre de la Vallée de Lyon.

Temple : — Rue Sainte-Elisabeth (1864-1867).

L'ASILE DU SAGE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Fuzier, docteur-médecin, 20, rue Saint-Marcel ; Trente-Troisième. — (1861-1864) le même. — (1865) Bergé, chapelier, 32, rue du Palais Grillet : Rose-Croix (1866 et 1867) le même. — Fusionné en 1867 dans le Souverain Chapitre de la Vallée de Lyon.

SOUVERAIN CHAPITRE DE LA VALLÉE DE LYON

Formé des 4 Chapitres de cette Vallée par décison du 18 novembre 1867, souché sur la Loge le *Parfait Silence*

Très-Sages : — (1868) Bergé, négociant ; Chevalier Kadosch. — (1869) Ducarre, manufacturier ; Trente-Troisième. — (1870 et 1871) le même, 11, quai d'Orléans. — (1872) le même, député à l'Assemblée nationale. — (1873) Gaz, graveur et photographe, 25, place de la Comédie ; Chevalier Kadosch. — (1874-1876) le même, rue de Lyon. — (1877) Périn, homme de lettres, 14, rue de Vauban ; Chevalier Kadosch. — (1878-1880) le même. — (1881) Pertus, propriétaire, 35, rue de la Madeleine ; Chevalier Kadosch. — (1882) le même. — (1883) Auguste Ulpat, ✻, bijoutier, 11, rue Saint-Côme ; Chevalier Kadosch. — (1884-1886) le même (1887) Léon Fabre, négociant, 27, rue de l'Enfance ; Chevalier Kadosch. — (1888-1890) le même. — (1891) le même ; Trente-Troisième. — (1892) le même, 133, avenue de Saxe. — (1893-1894) le même.

Temple : — Rue Sainte-Elisabeth, Brotteaux (1868-1871), 45, rue Garibaldi (1872-1894).

Tenues actuelles : — Mercredi.

SARTHE

Le Mans

LA ROSE DU PARFAIT SILENCE

Chapitre souché en 1864 sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1865) Clerc, Léon, ancien négociant, 5, rue des Minimes ; Rose-Croix. — (1866 et 1867) le même. — (1868) Noël, capitaine retraité, 71, rue du Quartier de Cavalerie ; Rose-Croix. — (1869) le même ✻. — (1870) le même. — (1871) Tombé en sommeil.

SEINE

Paris

LES AMIS BIENFAISANTS ET IMITATEURS D'OSIRIS RÉUNIS

Chapitre fondé en 1819, souché sur la Loge du même titre, et reconstitué le 4 septembre 1824.

Très-Sages : — (1860) Senget, correcteur d'imprimerie, 4, rue du Petit-Carreau ; Rose Croix. — (1861) le même ; Chevalier Kadosch. — (1862) Blanchon, 16, rue de Paradis-Poissonnière ; Rose-Croix. — (1863) le même. —(1864) Tordeux, ❊, ✠, capitaine d'état-major, 76, rue d'Anjou Saint-Honoré ; Chevalier Kadosch. — (1865) Pernet-Vallier, expert-teneur de livres, 52, rue de Bondy ; Rose-Croix. — (1866) Maugin, commissionnaire en marchandises, 4, rue Papillon ; Rose-Croix. — (1867) le même, 8, boulevard du Prince-Eugène. — (1868) le même, 4, rue Papillon. — (1869) Blanchon, maître de bains, 4, rue Pierre-Levée ; Chevalier Kadosch. — (1870-1873) le même. — (1874 et 1875) Lussan, marchand tailleur, 21, rue Richelieu ; Chevalier Kadosch. — (1876-1883) Alépée, Félix, fabricant d'appareils à gaz, 71-73, rue Boursault ; Chevalier Kadosch. — (1884) Mauger, 74 *bis*, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine ; Chevalier Kadosch, — (1885) le même, employé à l'Assistance publique. — (1886 et 1887) le même. — (1888) le même ; Trente-Troisième. — (1889) le même. — (1890) Blanchon, Pierre, propriétaire, 64, rue Turbigo ; Trente-Troisième. — (1891-1893) le même, — (1894) le même, conseiller général de la Seine.

Tenues : — Le 4e mardi des mois impairs.

LES AMIS DE LA PATRIE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Mouton, propriétaire, 161, rue du Faubourg-Saint-Antoine ; Chevalier Kadosch. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Morin, professeur de mathématiques, 14, rue Saint-Victor ; Chevalier Kadosch. — (1864 et 1865) le même. — (1866) le même, 14, rue Linné. — (1867) Wilmotte, horloger, 74, rue Amelot ; Rose-Croix. — (1868 et 1869) le même. — (1870) Berger, négociant, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Vincennes ; Rose-Croix. — (1871) aucun nom dans l'Annuaire. Pour la correspondance : Berger, chez M. Maudin, 8, rue Saint-Martin. — (1872) Tombé en sommeil.

(A suivre).

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE II

Chadelya (fondés 656 de l'hégire — 1258 de J.-C.)

(Suite)

« Obéis à ton Cheikh avant d'obéir au souverain temporel » cité par Rinn (page 227). Avec ce principe indiscutable pour tout bon Khouan, un chef d'ordre religieux peut faire à n'importe quel gouvernement une guerre sans merci, une guerre qui ne finirait qu'avec la mort du dernier Khouan. Tous les chefs d'ordre se souviendront de cette parole dont peut-être Chadeli ne prévoyait pas tout l'usage qu'en feraient ses successeurs. Il est certain que tout supérieur général a plus d'autorité sur ses affiliés que le sultan de Stamboul, qu'il peut se faire obéir plus facilement, et qu'il peut même, à un moment donné, lui faire une opposition ouverte sans qu'il ait rien à craindre : il n'aura qu'à rappeler à ses affiliés cette terrible parole, pour qu'il soit sûr de la victoire. Au fond, c'est l'anarchie prêchée dans tout l'Islam ; partout où se trouve le démon, partout on trouve cette haine de toute autorité légitime, ces appels à la révolte ; n'est-il pas le premier des révoltés et n'a-t-il pas méconnu la première des autorités, celle de Dieu !

A mon avis, ce mépris de tout pouvoir légitime est un des points de contact les plus apparents entre la franc-maçonnerie et les ordres religieux musulmans ; la franc-maçonnerie a renversé le trône, fait monter le roi sur l'échafaud, et, de nos jours, le premier souverain qui voudrait lui résister tomberait vite sous le poignard des sicaires : Garcia Moreno nous en est une preuve éclatante. Les Khouan n'ont rien à envier à leurs congénères d'Europe. On dit de toutes parts que l'Islam s'écroule, que la dissolution a déjà pénétré dans cette vaste machine, que la Turquie marche de nos jours dans le concert des nations européennes. L'Islam s'écroule, oui en Europe, en Asie, et dans le nord de l'Afrique : mais Satan a veillé, et tout homme, qui a un peu réfléchi sur la situation des souverains musulmans vis-à-vis des sociétés secrètes, ne peut cesser de craindre pour eux. L'Islam en ce moment joue sa dernière carte ; pour lui c'est une question de vie ou de mort ; mais

peut-être le jour n'est pas loin où, à la voix du chef de Djagboub, les Snoussya se lèveront en masse, et des rives du Tchad où ils sont tout-puissants, ils entraîneront ces masses sur l'Afrique du Nord ; les souverains musulmans seront châtiés comme nous. Ils n'agissent pas encore, parce que le moment n'est pas venu : ils attendent l'heure propice, et ils sont aussi roués politiques que nos francs-maçons qui peu à peu travaillent à déchristianiser notre France: de même patiemment, mais sûrement, les Khouan travaillent à la régénération de l'Islam. Pleins de mépris pour leur souverain légitime qui à leurs yeux n'est qu'un apostat, ils tournent leurs regards vers l'Afrique centrale d'où doit sortir ce Madhi, ce prophète qui doit délivrer tout musulman du joug de l'infidèle et rétablir l'imamat.

Ce sont les Chadelya surtout qui ont mis à l'ordre du jour ce mépris pour les autorités légitimes, les autres ordres n'ont fait que puiser à cette source. Aussi après la recommandation de bien réciter le diker et de payer la ziaca, il n'y en a pas qui occupe une plus large place que celle de fuire les autorités, et de ne pas accepter de fonction ; cachant toujours ce mépris sous le voile du mysticisme, ils fuient le pouvoir afin de pouvoir vivre dans la solitude et de se sanctifier : le monde, dit l'un d'eux, doit être pour un Khouan fidèle comme un feu d'où s'échappent continuellement des étincelles qui toutes brûlent, qu'elles soient petites ou grandes. Il faudra donc éviter le plus possible les relations avec les détenteurs du pouvoir : toujours on ne pourra pas s'abstenir de les visiter, alors il faudra imiter les soufis qui emportaient une galette pour ne pas être obligés de manger avec l'émir. Nous voulons mettre sous les yeux du lecteur ce curieux passage tiré de Si-Abd-el-Ouahab-ech-Charami (Cité par Rinn page 245).

« Nous avons connu des fakir ou simples soufi qui allaient assister aux repas des émirs quand la nécessité l'exigeait, mais ils n'y prenaient rien des aliments servis. Tels furent sidi Mohammed-Ibn-Annân, le cheikh Abou-el-Haçan-el-R'amri, etc. Ils emportaient avec eux, dans la large manche de leur vêtement, une galette de pain, et, à mesure qu'on servait le repas, ils ne mangeaient que de leur galette, s'arrangeant de façon que l'émir ne s'en aperçût pas.

« Gardez-vous, disait le vertueux Ali-el-Khawwas, de fréquenter aucun des émirs, ou de manger de leur nourriture, ou de rester muets sur le mal, que dans leurs réunions, vous voyez commettre en paroles ou en actes. Autrefois, les pieux et saints docteurs ou savants s'abstenaient d'aller chez les khalifes ; et si une circonstance impérieuse ou si un prétexte supposé les appelait à s'y présenter, ces docteurs leur donnaient des conseils, les menaçaient de la vengeance céleste, les gourmandaient, les exhortaient au bien. Aujourd'hui, hélas, cette manière de faire n'est plus possible. »

Rinn raconte alors l'anecdote qui arriva à La Mecque à un saint docteur nommé Tavus. « Ayant été forcé de se rendre aux instances du khalife Hischam qui désirait l'entretenir, il se mit à apostropher et réprimander le souverain si vertement, que celui-ci en demeura tout confus et tout tremblant, et Charani ajoute : Lecteur, mon frère, si tu te sens la force d'adresser des paroles de cette sorte aux émirs, va, fréquente-les ; sinon, tiens-toi loin d'eux. »

Et à côté de ce mépris souverain prêché par les cheikh pour l'autorité légitime, dans le fallacieux prétexte de se détacher de plus en plus du monde et des biens d'ici-bas, jamais esclave ne dut subir comme le Khouan l'autorité de son chef. Nous avons dit d'une façon générale les obligations des affiliés envers ceux qui sont chargés de leurs âmes, pour parler leur langage : le cheikh est maître absolu du malheureux qui s'est livré à lui. Il devra accomplir fidèlement tout ce qui lui sera commandé, et jamais il ne pourra faire la moindre observation ; lui commandera-t-on un meurtre, afin de faire disparaître un homme qui gêne, l'ordre du Khouan devra s'exécuter fidèlement, et en Afrique, moins qu'en Chine encore, si c'était possible, on fait peu de cas d'une vie humaine. Mais là encore, nous préférons citer la traduction de Rinn afin qu'on ne puisse nous accuser de travestir les textes, et de leur donner dans notre traduction un sens exagéré. A côté de la parole que nous avons rapportée plus haut : obéis à ton cheikh avant d'obéir au souverain temporel, il faut placer comme complément et commentaire les lignes suivantes : (Cité par Rinn page 233.) « Ils (les affiliés) informeront leur cheikh de leurs plus futiles pensées, de leurs actes importants comme de leurs faits les plus insignifiants. Ils auront pour leur cheikh *une obéissance passive*, et, tous les instants, ils seront entre ses mains comme le cadavre aux mains du laveur des morts. » Si ces dernières paroles nous rappellent malgré nous le fameux dicton des jésuites : *perinde ac cadaver*, les premières lignes nous font penser au directeur de conscience : le cheikh est un directeur de conscience, mais un directeur infernal (1).

Nous ne voulons pas parler de leurs doctrines

(1) Il est impossible, en effet, de ne pas voir l'œuvre des sociétés secrètes dans tous ces meurtres qui se commettent en Kabylie et en général dans les tribus arabes. Jamais l'autorité ne peut trouver le coupable ; un jour on vient lui dire qu'on a entendu un coup de fusil, qu'il y a un homme

philosophiques, elles sont celles du soufisme, et, d'ailleurs, nous ne voulons nous occuper que des ordres musulmans et montrer en particulier, dans ceux-ci, le côté satanique et les rapports qu'ils ont avec les sociétés secrètes du monde entier. Laissant donc là Chadeli et ses doctrines dont nous n'avons exposé que les principes et tout ce qui se rapporte à l'ordre, nous allons voir les conclusions qu'en ont tirées ses nombreux disciples ; nous ne parlerons cependant ici que des Derqaoua et des Madanya qui peuvent être regardés comme la continuation des Chadelya, tandis que les Aissaoua, Cheik Kya, etc., peuvent être regardés comme des ordres distincts, bien qu'ayant des relations très nombreuses avec l'ordre principal, l'ordre mère.

Plus haut nous avons cité le jugement porté par un auteur arabe sur le grand Chadeli ; peu de fondateurs ont eu une si grande renommée que lui, et il marche presque de pair avec celui des Qadrya. De la Mer Rouge à l'Atlantique, le brillant professeur du Caire s'attira de nombreux disciples, qui sous divers noms cachent cependant la même origine. Nous allons dire quelques mots des Derqaoua et des Madanya qui, tirant les dernières conclusions des principes posés par Chadeli, sont devenus de terribles adversaires pour les Turcs et la civilisation, et semblent n'être que l'avant-garde des Snoussya.

On n'est pas bien d'accord pour savoir quel a été le fondateur des Derqaoua : les uns disent que ce fut Abou-Hassan, Mouley-Ali-el-Djemal, pieux musulman et grand théologien : d'après M. Rinn, le vrai fondateur serait son disciple Mouley-el-Arbi-ben-Ahmed-ed-Dergaoui : le premier n'aurait fait que donner, « dans l'ouest du Maghreb, une nouvelle extension à l'ordre des Chadelya que les populations délaissaient pour se rapprocher de celui des Toribya, déjà inféodé à la dynastie régnante. » Né chez les Beni-Zéroual, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il suivit les cours de Mouley-Ali à Fez et devint son disciple préféré et son successeur. Il pratiqua, dit-on, toujours le renoncement au monde et plein de mépris pour les autorités de son pays, il se renferma dans l'abstention la plus complète des affaires. Cependant nous avons peine à croire qu'il se tint toujours lui ou ses disciples dans les limites de la prudence et que jamais dans ses actes il ne se mêla de politique. Pourquoi son maître répandit-il avec tant d'ardeur cet ordre, si ce n'est pour s'opposer aux progrès toujours croissants des Toribya dont le but est de donner au pouvoir et à la famille régnante un secours contre les autres ordres. Cette rivalité prend tout de suite une tournure politique : faire subir un échec aux Toribya, détourner les populations de se faire affilier à cet ordre, n'était-ce pas mettre le gouvernement marocain en échec, et lui livrer pour ainsi dire un combat d'autorité. Ce fait seul montre que leur abstention des affaires est plutôt théorique que pratique.

Le gouvernement turc, en effet, ne les aurait pas tant pris en haine, si vraiment ils avaient eu envers l'autorité le respect qu'ont les autres Khouan ; les Derqaoua aux yeux des Turcs n'étaient que des révoltés. Voici en effet la peinture que fait d'eux un fonctionnaire turc, El-Mossedem-ben-Mohammed, secrétaire du dey Hassan à Oran : « les Derqaoua font parade du mépris qu'ils ressentent pour toute espèce d'obéissance, ils ne se réunissent jamais que secrètement et dans les lieux les plus déserts, ils sont vêtus de haillons et parés de coquillages, ils voyagent avec de longs bâtons ou à dos d'ânes, ils font montre d'un grand ascétisme et ne prononcent le nom de Dieu que dans leurs prières. » Cité par Rinn (page 243). Tels ils ont apparu à nos fonctionnaires : sujets peu souples et peu faciles à gouverner. Ils refusent toute fonction de notre part, excepté les fonctions du culte et de la justice. Nous aussi, comme les Turcs, nous devons les surveiller et nous défier beaucoup de ces personnages ; ils ont été intimement liés à toutes les insurrections dirigées contre nous. Les faits eux-mêmes parleront ; alors on verra et on comprendra ce qu'il faut entendre par ce détachement du monde tant prêché par Chadeli, et du mépris que les affiliés à cet ordre doivent avoir pour les honneurs et les richesses : il y a loin du désintéressement du chrétien, à celui de l'Arabe ; tous les deux ont du mépris pour ce monde, mais tandis que le mépris du chrétien lui est inspiré par le vrai amour de Dieu et le désir sincère qu'il a d'aller vers lui, le mépris de l'Arabe lui est inspiré par la haine contre toute autorité ; le chrétien refuse une charge afin de pouvoir vaquer à la piété, le Khouan la refuse parce que dans ce détenteur du pouvoir il voit un tyran, il voit un apostat qui a abandonné les traditions et les règles du Coran pour se faire l'ami de l'infidèle. Voilà le Derqaoua ; si de la théorie nous passons à la pratique, aux faits, nous verrons que toute leur histoire n'est qu'une longue suite de révoltes, et que tous les gouvernements ont à les redouter. Abd-el-Kader lui-même s'est attiré leur haine, parce qu'à leurs yeux, ainsi que nous l'avons dit, c'était un modéré.

Du vivant même de Mouley-Arbi, le fondateur

de l'endroit baigné dans son sang : mais où est le meurtrier ?
« Ne dis pas cela, disait un jour un Khouan à un de mes chefs, ne dis pas que je t'ai dit qu'on voulait brûler le bois, car demain je ne serais pas en vie. »

de cette branche, nous voyons ses Khalifa prendre part, à deux reprises, aux affaires politiques et, les armes à la main, faire opposition au pouvoir légitime. La première fois ce fut son Khalifa Abd-el-Qader Ben-ech-Chérif-es-Salih qui leva l'étendard de la révolte contre les Turcs : filer des nombreux affiliés à son ordre et comptant sur les nombreux mécontents, il marcha contre l'ennemi des Arabes, les Turcs, malgré les ordres de son chef spirituel, et alla assiéger Oran. Voyant que son Khalifa n'écoutait ni ses envoyés ni les avis qu'il lui donnait par lettres, Mouley-el-Arbi se rendit auprès de lui ; il le trouva environné de nombreuses richesses, portant de magnifiques habits, et tout couvert d'or. A cette vue, Mouley-el-Arbi ne reconnut plus le fidèle disciple d'autrefois, vivant pauvrement comme ses frères et portant des habits en haillons ; il avait oublié les sages conseils qu'il lui avait donnés si souvent, ou plutôt il les mettait trop bien en pratique et était trop conséquent avec lui-même ; mais son maître fanatique qui, comme la plupart des maîtres arabes, avait posé des principes sans se préoccuper des conclusions, défendant même de les discuter, ne put retenir son indignation ; et, prenant une poignée de terre, il la jeta au vent : « Ainsi il sera fait à Ben-Chérif, dit-il. » Ce fut là toute leur entrevue. Le maître rentra dans sa zaouia de Beni-Zeroual, étonné sans doute de ce que son Khalifa eût agi de la sorte, et priant Dieu que sa prédiction fût accomplie.

Ici nous voudrions placer une réflexion qui fera bien comprendre la situation du Khouan vis-à-vis de son cheikh, et comment il doit lui obéir. On a vu que ce Khalifa n'avait pas accédé au désir de son maître, mais que conformément aux leçons qu'il en avait reçues, il battait en brèche l'autorité des Turcs. Le cheikh, loin de se réjouir des succès remportés par son disciple, et d'y applaudir et de l'encourager dans cette œuvre, lui en fit, au contraire, d'amers reproches, et lui souhaita et prédit même sa chute. Ce qui manque le plus en effet dans les livres et enseignements des docteurs arabes, c'est la logique ; ils ne comprennent pas qu'un disciple intelligent tire des conclusions des principes posés par le maître, et ne veulent pas du tout être responsables des actions opérées par ce disciple conformément à cette conclusion. A leur avis, l'obéissance du diciple doit s'arrêter au mot, à la lettre ; il ne doit pas argumenter, tirer des conclusions et agir en conséquence ; toute la question se résout à ceci : le cheikh a-t-il oui ou non dit cette parole ? a-t-il dit qu'il faut attaquer le Turc ou le Français ? S'il ne l'a point dit, n'attendez pas qu'il approuve la conduite de son disciple : nullement ; il le blâmera, le maudira et demandera à Dieu de l'exterminer et de le faire échouer dans ses projets, n'est-ce pas le cas en cette occasion ? L'homme qui avait dit qu'il fallait obéir au cheikh plutôt qu'au souverain temporel, qu'il fallait fuir les autorités du siècle, avoir pour elles non seulement du mépris mais aussi de la haine, ne disait-il pas par là qu'il fallait s'opposer à leurs actes, et les combattre par tous les moyens ? Quand Gambetta disait : « le cléricalisme, voilà l'ennemi », il ne disait pas qu'il fallait combattre, et cependant ses disciples ont compris cette parole. Au fond, Mouley-Arbi ne condamnait pas Ben-Chérif faisant la guerre aux Turcs ; ils étaient d'accord tous deux sur ce point : c'est que tous les bons Khouan doivent avoir de la haine pour ces apostats qui ont rejeté la vraie doctrine ; le maître condamnait le disciple, parce que celui-ci n'avait pas attendu les ordres, parce qu'il avait agi de sa propre autorité et semblait vouloir gagner à lui toute l'influence des Khouan ; c'était donc la rivalité et la jalousie qui empêchaient ces deux hommes de s'entendre et d'agir de concert. Le maître était froissé de ce que le disciple avait montré si peu d'obéissance ; on se souvient, en effet, du passage que nous avons cité, où nous lisions que les fakirs devaient avoir pour leurs cheikh une *obéissance passive*.

Le lecteur n'avait pas compris ce mot, il saura maintenant ce qu'il faut entendre par ce terme. Voilà donc quel est l'abaissement où tous les chefs d'ordre veulent amener leurs affiliés : ils doivent croire que toutes les paroles qui tombent de la bouche sacrée de leur maître sont des paroles saintes, auxquelles ils doivent se conformer absolument sans vouloir raisonner ; car, comme nous l'avons déjà dit, le Khouan doit s'abstenir de tout raisonnement, même serait-il bon. C'est une page à ajouter à ce que nous avons dit plus haut sur ce sujet ; et ce fait que nous venons de rapporter fera comprendre, croyons-nous, les rapports qui doivent régner entre les affiliés et leurs supérieurs.

Ce même Mouley-el-Arbi, qui réprouvait la conduite de Ben-Chérif, agit à peu près de même quelques années plus tard : Mouley Sliman, après avoir régné près de trente années, voyait son trône chanceler sur ses bases ; à cette époque (1821), comme il est arrivé si souvent de nos jours, les Kabyles s'étaient soulevés et avaient proclamé empereur Mouley-Ibrahim. Les rebelles comptaient beaucoup sur les Derqaoua et voulaient user de leur influence pour combattre les Taïbya ; leurs espérances furent vaines. Mouley-el-Arbi leur refusa son concours, et ses Khouan, dociles à sa voix, ne prirent pas part à la révolte. Mouley-

Sliman, en sa qualité d'initié, crut pouvoir gagner à sa cause ses coaffiliés et ses anciens confrères ; avec un tel secours les rebelles, pensait-il, seraient bientôt soumis ; il oubliait, le malheureux empereur, que dans la confrérie c'était le cheikh qui commandait, et qu'il lui devait obéissance comme à son supérieur. Si Mouley-el-Arbi avait défendu aux Khouan de prendre les armes contre leur confrère, il leur défendit aussi de l'aider à soumettre les rebelles. Et il fut obéi. Comment appellerez-vous cette conduite ? Il use de son autorité pour combattre celle de son souverain ; il sait que si ses Khouan portaient les armes contre les rebelles, ce secours atténuerait le triomphe du sultan. Mais sa haine contre l'autorité légitime ne serait pas satisfaite ; et il voudrait le voir tomber, pour qu'on dise qu'il a été perdu parce que, lui, Mouley-el-Arbi, supérieur des Derkaoua, n'a pas voulu aider son disciple revêtu du diadème. Son disciple comprit alors les chaînes pesantes qu'ils s'étaient données, et usant de son pouvoir et de sa force, il fit jeter en prison le perfide personnage. Sans son secours il triompha des rebelles et, les troubles apaisés, il voulut lui rendre la liberté. Mais l'orgueilleux cheikh refusa la clémence de l'empereur. « Je ne sortirai de ma prison, dit-il à l'envoyé, que lorsque Sliman quittera le trône. »

Cette conduite n'a pas besoin d'être jugée : on éprouve malgré soi un profond dégoût contre cet ignoble personnage qui, voyant sa patrie à deux doigts de sa perte, emploie toute son autorité et son prestige à empêcher son souverain de recruter les soldats indispensables pour soumettre les révoltés. Remarquons bien que telle fut la conduite d'un supérieur général envers un sultan. Les affiliés furent dociles aux leçons données; ils obéirent au cheikh avant d'obéir au souverain. Plût à Dieu que des hommes de la trempe de Mouley-el-Arbi ne se fussent rencontrés qu'en Afrique! N'y a-t-il pas eu quelqu'un qui a dit : Périsse la France, plutôt que de la laisser chrétienne! et dans notre dernière guerre n'a-t-on pas vu des hommes trahir leur patrie, parce qu'ils faisaient partie des sociétés secrètes? La notion de la patrie est une notion essentiellement chrétienne, et le chrétien sait très bien faire dans son cœur la part de la patrie et de la charité qu'il doit avoir pour tous, même pour ses ennemis. Satan, au contraire, prend plaisir à étouffer en nous ces nobles sentiments, et la patrie doit disparaître pour faire place à la sainte alliance des peuples... en Satan...

Plus haut, nous avons mentionné les agissements des Derqaoua contre Abd-el-Qader et nous avons dit que le grand émir avait été obligé de les combattre. Ce fut, en effet, à cet ordre que les Arabes firent appel avant de penser au fils de Mahi-ed-Din : cette distinction en fait à elle seule toute la critique et nous fait connaître le cas qu'en font les patriotes arabes. Cet ordre combattit notre influence avec plus d'acharnement que les Qadrya; malheureusement, ils ne rencontrèrent pas un Abd-el-Qader dans leurs rangs. Peut-être aussi faut-il attribuer la haine que se portèrent les chefs de ces deux ordres à cette occurence où ils furent de se voir l'un remplacé par l'autre de par la volonté du peuple arabe: dans cette même plaine d'Eghris, où Abd-el-Qader avait été élu émir (juin 1832), un autre personnage avait été proclamé avant lui : c'était Sidi-Mohammed-ben-Brahim.

Un jour que, dans son gourbi, près de l'Oued-el-Abd, cet élu de Dieu était plongé tout entier dans la contemplation, et jouissait seul avec son âme des douceurs de l'extase, il vit arriver vers sa pauvre cabane un groupe de cavaliers, brillamment caparaçonnés : jamais pareil équipage n'avait paru en ce lieu. Le saint ermite se demandait ce qu'ils venaient faire en cet endroit, et il croyait qu'ils venaient en pèlerinage pour lui demander le secours de ses prières et sa bénédiction pour le succès de la guerre sainte qu'on allait entreprendre. Son cœur, détaché des choses de la terre, méprisant les honneurs et les richesses, ne demande qu'une chose : passer le reste de sa vie dans le calme de la retraite et de la solitude, en compagnie des saints personnages qu'il voit dans ses extases.

Mais quel n'est pas son étonnement quand, après les saluts d'usage, les étrangers lui proposent de venir lui-même se mettre à la tête des Musulmans et prêcher les Djihad. En face des nombreuses rivalités de familles et de tribu, les Musulmans n'avaient pu s'entendre sur le choix du chef. C'est à son tribunal, plein d'équité et de justice, que les chefs de tribu apportaient leur différend ; nul mieux que lui ne pouvait remplir avec plus d'équité la fonction d'arbitre.

Tout en protestant, comme il fallait s'y attendre, qu'il voulait toujours vivre dans la solitude, occupé seulement des choses du ciel, il se rendit à leur invitation, et, abandonnant sa cabane, il les suivit dans la plaine d'Eghris. En vain, pendant sept jours, il voulut leur faire comprendre qu'il fallait que chacun vécût en paix chez lui ; en vain, appuyé sur le Coran et les textes des commentateurs, voulut-il leur faire comprendre que le vrai bonheur était de passer dans la tranquillité une vie vouée tout entière aux bonnes œuvres ; en vain voulut-il leur faire partager ses idées et gagner quelques hommes à ses doctrines, tous ses efforts ne furent pas couronnés de succès : il était venu pour servir

es intérêts politiques de ces notables, non pour prêcher ses doctrines; aussi, voyant l'inutilité de ses efforts, il partit dans la nuit du septième jour et retourna dans son gourbi.

Quel était bien le vrai motif d'une telle conduite? Faut-il y voir vraiment l'effet du mépris des grandeurs humaines, ou plutôt un effet de l'orgueil froissé? Dire que ce fut par désintéressement et que cet homme ne voulait qu'une chose ici-bas : vivre dans la retraite, loin des honneurs, fuyant toute politique, serait, à mon avis du moins, une erreur. Si, en effet, il n'avait pas voulu du tout des honneurs, s'il avait voulu que son ordre ne nous fît pas la guerre, comment pourrions-nous expliquer sa conduite postérieure et celle de ses Khalifa? Si toujours il ne s'était occupé que de prier et de contempler, Abd-el-Qader ne serait pas venu l'enlever; on raconte à ce sujet que l'émir ne put trouver le Derqaoui, grâce à la protection d'Allah; il est certain qu'Abd-el-Qader trouva dans ce chef d'ordre un puissant ennemi et que, après Tidjani, qui obtint la célèbre fetoua, dont nous avons parlé, aucun Arabe ne lui fit plus de mal. Deux hommes sapèrent la puissance de l'émir : Abd-el-Rahman-Touti, dans l'Ouest, et Sidi-Moussa, dans l'Est.

Déçu peut-être dans ses espérances, car il avait pu croire que, à cause de sa sainteté et de son ordre si puissant dont il était le chef, ces cavaliers étaient les délégués des tribus, chargés de lui confier le commandement suprême, ben-Brahim nomma mogaddem des Derqaoua Abd-er-Rahman-Touti, qui demeure le chef réel de l'ordre après la mort de son maître et le départ de Mohammed-ould-Soufi pour le Maroc (1840). Abd-er-Rahman n'avait qu'un but, jouer le même rôle que l'émir, et il voulait se servir des Derqaoua pour arriver à cette fin : mais il lui manquait trois choses que possédait Abd-el-Qader : la foi du musulman, le génie du guerrier et du diplomate, et enfin pour entraîner les sociétés musulmanes, le don de l'extase. S'il avait joint ses forces à celles de l'émir, si au lieu d'écouter les ressentiments que lui avait transmis son maître, il avait sacrifié tout pour sauver la liberté de sa patrie, il aurait pu alors acquérir une vraie gloire, et se placer peut être à côté du grand émir, mais au second rang. Il ne voulut pas écouter la voix de la conscience et de la justice, et tous ses efforts n'aboutirent qu'à l'échauffourée de Sidi-bel-Abbès (30 janvier 1845). Il croyait surprendre la petite garnison; mais, grâce à la trahison d'un de ses coaffiliés, les soldats furent sur leurs gardes et cinquante restèrent sur la place, des soixante-six individus qui l'accompagnaient, armés seulement de bâtons qui à sa voix devaient se changer en fusils.

Il ne fut pas aussi facile de soumettre les révoltés de l'Est. Un autre Derqaoui avait exploité « l'exaltation religieuse développée chez les Derqaoua par le mysticisme austère et intransigeant de leurs chefs spirituels » (Rinn page 240). Cet individu était El-Hadj Moussa-ben Ali-ben-Hoceiss. Bien des péripéties étaient venues troubler la vie de ce khouan et l'avaient empêché sans doute de s'adonner, comme Ben-Brahim, aux pratiques du mysticisme et de goûter dans la solitude les douceurs de l'extase. Né en Egypte vers la fin du XVIIIe siècle, réfugié à Tripoli pour fuir la justice son pays, il se fait affilier aux Chadelya Derqaoua dans la zonia de cette ville de refuge. En 1828 nous le trouvons au Maroc chargé d'une mission et en 1830 à Laghouat. La nouvelle de la prise d'Alger exalte son fanatisme, mais il se trouvait dans un pays où dominaient les Tidjanya. Ne doutant pas de l'appui de l'ordre auquel il est affilié, il va trouver le moqaddem des Derqaoua-Meuley-el-Arbi-ben-Attia (1). Celui-ci le reçut très mal : « Dieu *m'a découvert* tous les troubles qui doivent arriver sur terre depuis mon siècle jusqu'à la venue de Aïssa (2) (Jésus-Christ). Je n'ai vu personne de notre confrérie devenu puissant, en ce monde, où tu as tellement à cœur le désir de te faire une situation politique, que tu es sorti de la voie des Soufi, et que tu te conduis d'une façon contraire aux règles de l'ordre (cité par RINN, page 240).

Il était facile, certes, de répondre au dernier argument : car la loi musulmane n'ordonne-t-elle pas de faire la guerre sainte, mais encore une fois ne demandons pas la logique là où est le diable.

Moussa ne fut pas découragé, mais pour un moment, il se fit l'allié de l'émir; malheureusement pour la cause musulmane, ils ne purent longtemps vivre dans la paix, et Moussa battu, après avoir vu tous ses partisans massacrés, dut s'enfuir dans le désert. Léon Rocher nous dit que l'émir s'empressa d'attaquer cette nouvelle puissance rivale « d'autant plus que deux de ses propres cousins et plusieurs personnages influents étaient entrés dans la secte des Derkaoua ». (Tome I, page 146.) Dans le désert il voulut bien encore organiser la défense, et combattre notre influence; mais, poursuivi par Yousouf, il dut fuir d'oasis en oasis, et fut tué dans le siège de Zaatcha; il véri-

(1) Il ne faut pas le confondre avec Mouley-el-Arbi-el-Derqaoui qui, nous l'avons vu, passe pour le véritable fondateur des Derqaoua.

(2) Pour l'intelligence de cette phrase, nos lecteurs doivent savoir que, d'apres le Coran, Jésus-Christ n'a pas été crucifié, mais qu'un autre a été mis en croix par les Juifs. Jésus-Christ se fluidifia sans doute, et c'est lui qui doit revenir à à la fin du monde pour rallier tous les vrais croyants.

fiait lui-même la parole que lui avait dite Ben-Alia : « Personne ne désirera le pouvoir terrestre qu'il ne périsse. » Depuis ce moment, les Derqaoua nous ont laissé jouir de la paix ; mais c'est en vain que nous avons voulu les apprivoiser, ils sont toutoujours restés étrangers au mouvement de civilisation, et se sont conduits à peu près envers nous comme envers les Turcs ; ils nous méprisent, ils nous détestent, ils nous fuient, et jamais ils n'accepteront aucun bienfait venant de nous. On pourra, il est vrai, citer quelques Derqaoua qui ne refusent pas d'accepter les postes que nous leur confions ; mais là encore ils nous jouent : ils veulent par là montrer que nous n'avons pas de raison de les craindre. Et cependant il y a peu d'ordres dont nous devrions nous défier davantage. Nous résumons tout dans un mot : les Derqaoua sont l'avant-garde des Snoussya, avec lesquels, un jour ou l'autre, ainsi que leurs confrères, les Madanya dont nous allons parler, ils se fondront.

Disons un mot, à présent, des cérémonies et du rituel particulier à cet ordre. La première condition requise du Khouan qui veut se faire initier est un état de pureté parfaite. « Cette condition remplie, le néophyte se tient dans la posture d'un homme en prière : le cheikh lui prend les mains dans les siennes et prononce cette courte prière : « Il n'y pas d'autre divinité qu'Allah, il est tout puissant, Lu'a point d'associé à sa puissance, à ui appartient tout, il peut tout, il donne la vie et la mort, répandons nos louanges sur lui. » Le cheikh fait alors jurer au néophyte « qu'il se conformera aux statuts de l'ordre, qu'il aimera ses frères, qu'il évitera le péché ; qu'il fera abnégation de lui-même pour tout ce qui concerne la vie matérielle ; qu'il ne tiendra compte ni des injures, ni de la faim, ni de la soif, ni de la misère ; qu'il ne recherchera pas les satisfactions de la chair, s'efforcera de pratiquer toutes les vertus, qu'il s'instruira tout d'abord de ses devoirs envers Dieu, qu'il accomplira strictement ses ablutions, ses prières et tout ce qui est d'obligation divine » (Rinn, page 246). Une fois initié, le Khouan peut assister aux hadra ; nous avons dit ce qu'on y faisait, les danses qu'on y exécutait et les divertissements qu'y prenaient les frères en compagnie de leurs sœurs, lorsque nous avons parlé de l'extase. L'initiation diffère peu de celle des autres ordres ; on reconnait, d'ailleurs, que la même main a présidé à tous.

Voici quel est le diker spécial aux Derqaoua. Tout Khouan doit réciter après la prière du matin et du soir, en égrenant son chapelet :

100 fois la formule : que Dieu me pardonne !

100 fois la formule : o Dieu, répandez vos bénédictions sur le prophète ignorant, sa famille et ses compagnons ;

99 fois, la formule sacrée : il n'y a de divinité que Allah ; sur le centième grain il dira : il n'y a de divinité que Cellah ; Mohammed est son prophète ; que Dieu répande sur lui ses bénédictions.

Il y a peu d'ordres qui aient autant que les Chadelya Derqaoua, de pratiques, de prières, de cérémonies ; pour chaque heure de la journée le rituel indique une prière spéciale. Rinn donne, à titre de renseignement (pages 254-256) la prière que les affiliés doivent réciter après la prière de l'eau :elle ne comporte pas moins de deux grandes pages d'un in-8, lignes très serrées, caractères très fins. Et encore Rinn l'a abrégée ; nous calculons qu'il faut, plutôt plus que moins, quinze minutes pour la réciter, quinze minutes pendant lesquelles le malheureux doit rester son esprit occupé sans cesse de la pensée de Dieu, et qu'il doit impitoyablement empêcher de laissr errer et voltiger comme l'abeille, de fleur en fleur. Et tout cela en plus du diker ordinaire. Vraiment on ne peut s'empêcher de louer la bonté de notre Dieu qui se contente d'une petite prière que nous lui adressons matin et soir ; comme cette bonté montre bien que vraiment la main de Dieu est là, cette main qui, loin d'augmenter le poids qui nous accable, ne cherche qu'à l'alléger.

A côté de ces Derqaoua qui ne se servent de leur influence que pour combattre ouvertement toute autorité, nous devons placer les Madanya, qui sont encore plus perfides ; sous la peau de l'agneau, ils cachent leur vrai caractère de loup, et ne servent les Turcs dans la Tripolitaine qu'afin de pouvoir plus facilement les dominer. La maison-mère de cette branche des Chadelya est Mesrata, dans la Tripolitaine. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit plus haut, quand nous avons parlé des ennemis des ordres religieux. Nous les avons mis à peu près sur le même pied que les Taibya, et nous leur avons attribué le même rôle. Il y a cependant entre ces deux ordres une réelle différence : les Taibya forment un ordre véritablement national, prenant vraiment en main les intérêts du Maroc ; les Madanya au contraire sont des traîtres : ils servent Constantinople afin de pouvoir être plus utile aux Snoussya « Tout en conservant une autonomie qui facilite leurs intrigues, dit Rinn, les chefs Madanya font surtout les affaires des Snoussya. Le sultan les subit et leur obéit bien plus qu'il ne les dirige. »

(A suivre.)

Ad. Ricoux

Saint-Etienne, imp. R. NEYRET Le Gérant : J. CLARET